


**n°17**

fevrier 1986



# **INFO-EFS**

**FEUILLE D'INFORMATION & DE LIAISON  
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE  
28, Quai Saint-Vincent - 69001 LYON**

=====  
IMPRIME PÉRIODIQUE  
=====

DESTINATAIRE :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE**

## S O M M A I R E

INFORMATIONS DIVERSES E.F.S. ( fonctionnement, journées d'étude EFS 1986 , stage scientifique 1987, offre de poste EFS , trésorerie 1985 & 1986 , composition du Comité E.F.S. ( début 86 ).

COMPTES-RENDUS DE REUNIONS A VALLON : MARS 1986 :

8 - 9 Mars : " Le coordinateur Régional EFS , tâche et responsabilité "

15 - 16 Mars : " Les responsables nationaux par catégorie de stage : déroulement des stages , responsabilités "

STAGES E.F.S.

- organigramme général des stages EFS
- Bilans 1985 : Instructeur, Moniteur, Initiateur, perfectionnement, formation, spécialisés, A.D.E. . + tableau général de statistiques.
- Calendrier 1986 mis à jour

COMMUNICATION TELEPHONIQUE : diverses informations.

FICHE " SORTIE DE MATERIEL SPORTIF DE L'E.F.S.

LISTE DOCUMENTS EN VENTE A L'E.F.S.

BIBLIOGRAPHIE : Mémoires et comptes-rendus d'expériences.

IMPRIMES A RETOURNER : ( pour ceux qui ne l'ont pas encore reçu par plis séparés )

- Service de placement
- Compte-rendu activité cadre pour l'année 1985

LISTING DES VALIDATIONS DES CADRES E.F.S. ( état au 31 / VII / 1985 )

INFORMATION SUR LA PARUTION PROCHAINE DE LA CARTE DE BREVET MONITEUR

BONNE LECTURE !

---

..... RENSEIGNEMENTS E.F.S. .... OÙ ET QUAND ? .....

---

PERMANENCE DU SECRETARIAT E.F.S. à Lyon : Du lundi au vendredi de 9 à 17 heures

Avec le secrétariat : Monique de 9 à 13 heures  
Cathy de 13 à 17 heures

Avec Marcel MEYSSONNIER, C.T.R. Lyon : le lundi de 9 à 12 heures + de 14 à 17 heures  
le jeudi de 9 à 12 heures

PERMANENCE TELEPHONIQUE à Toulouse ( 61.62.20.82 )

Avec Bernard PIART, C.T.R. Toulouse le jeudi de 10 à 13 heures

---

INFORMATIONS DIVERSES SUR L'E.F.S.

au 30 Mai 1986 / Jacques GUDEFIN

INFO-EFS a suivi cette année le mauvais exemple de Spélunca concernant son retard. Vous trouverez donc dans ce fascicule des informations très étalées dans le temps pouvant aller de la période où Philippe ETE était Président de l'E.F.S., puis celle où Serge GUILLAUMIN le remplaça par intérim, jusqu'à ce jour où je les succède.

L'Assemblée Générale F.F.S. de Mai 1986 a été en partie consacrée à certains problèmes concernant de près l'E.F.S.. Il est à regretter que certaines de ces interventions, d'ordre purement technique aient pu émerger en AG. Il s'en suit un discrédit inévitable de notre commission pouvant être jugée inapte à résoudre ses problèmes. Le comité directeur de notre fédération ayant choisi de porter ce débat à l'AG FFS sans en donner son avis après audition des 2 parties, a commis je pense une imprudence, dont notre commission pourrait devoir supporter les conséquences.

Néanmoins, outre ces débats techniques sur l'organisation et les contenus minimum des stages initiateurs, une décision importante de l'AG a été prise :

- La FFS s'est prononcée contre la proposition d'un brevet d'état spécifique.
- Toutefois les études sur la mise en place, les conséquences et tout ce qui touche au B.E. doivent se poursuivre.

Souhaitons que cet avis permette à l'E.F.S. de perfectionner très sensiblement la qualité du contenu de ses stages.

En effet notre commission pourra ainsi donner une plus large part de son travail à nos brevetés et nos stages fédéraux, se sentant moins mobilisée par le brevet d'état à court terme.

La formation dispensée dans les stages E.F.S. doit être enviée et appréciée par un très grand nombre de spéléos.

Telle est la raison d'être de notre commission qui n'est pas concurrente de la formation de nos clubs mais qui compte-tenu de ses moyens doit en être l'ossature ou au moins son complément.

La spéléologie d'exploration qui passe par la connaissance de notre milieu et la sécurité doit être j'en suis persuadé la base de toutes les autres formes de spéléologie.

A nous de jouer...!

Jacques GUDEFIN

LE FONCTIONNEMENT DE L'E.F.S./ PROPOSITIONS

( texte de Jacques GUDEFIN au 5 Mars 1986)

Il y a bientôt 2 ans, Gérard DUCLAUX laissait la responsabilité de l'E.F.S. à Philippe ETE.

En sachant par avance que Philippe participait à l'expédition nationale en Papouasie, Serge GUILLAUMIN assura l'intérim pendant cette période.

Bien plus absorbé par l'expédition qu'il ne l'avait pensé, Philippe, à aucun moment belliqueux, comme nous le connaissons, n'a pris temps et goût à répondre aux courriers "remuants" que l'EFS connaît parfois.

Nous avons tous ressenti, peut-être tardivement une période de flottement, dont la direction de l'époque s'accepte une part de responsabilité.

Nos salariés, mieux que nous peut-être, n'ont pas manqué de faire connaître leur désarmement. Cette démarche, même condamnée dans sa forme, fut un électro-choc pour beaucoup. Philippe nous surprit en préférant se retirer.

On peut dire que depuis Janvier 1986 la direction connaît un dynamisme qui, s'il continue, revitalisera, nous l'espérons l'E.F.S. .

La direction est actuellement composée de :

Serge GUILLAMIN	Rémy LIMAGNE
Jacques GUDEFIN	Robert RUSS
Philippe VALLET	

Aidé de : Marcel MEYSSONNIER et Bernard PIART

Après longue réflexion, je compte personnellement proposer aux fédérés par la voie du Comité Directeur FFS ma candidature au poste de responsable de l'E.F.S., entouré de l'équipe actuelle ( plus peut-être un représentant midi-pyrénées si Bernard est muté l'an prochain.

La politique proposée est évidemment celle de la FFS, mais j'ai tenu à la préciser ( voir suite )

... / ...



... / ...

## LA POLITIQUE E.F.S. /

1°) Rappel de quelques passages de " la politique fédérale " parus dans Spelunca N° 18 de 1985 :  
"... organe de rassemblement de tous les spéléos, la F.F.S. se doit de veiller jalousement à la libre pratique de la spéléologie dans le respect du milieu souterrain.

Au service de tous les spéléos, elle doit faciliter la cohabitation de toutes les pratiques, qu'elles soient sportives, scientifiques ou de loisirs... "

Fort de ces principes, plusieurs objectifs ont été définis pour les 3 années à venir :

- Mener à bien la décentralisation, c'est-à-dire donner plus de pouvoir et la gestion financière aux régions, tout en sauvegardant l'éthique fédérale et par conséquent l'image de marque de la Fédération...

- Former les spéléos à l'observation..

- Relations entre toutes les commissions fédérales..

L'Ecole Française de Spéléologie est certainement une des commissions fondamentales dans la mesure où sa mission est d'assurer la formation des spéléos, donc de transmettre l'éthique fédérale. Elle ne peut le faire que dans une étroite collaboration avec toutes les autres commissions. Elle doit développer la formation continue des cadres dans tous les domaines, et plus particulièrement en matière de pédagogie et de connaissance du milieu souterrain, avec l'aide de la commission scientifique.

Elle devra également se pencher sur la formation administrative afin de donner aux cadres les moyens d'assurer leurs responsabilités de gestion administrative et l'animation fédérale. Elle exigera de ses instructeurs stagiaires des mémoires de qualité axés sur la recherche et pouvant, entre autres, servir de support à des articles dans Spelunca et Karstologia. "

2°) La politique E.F.S. ( ceci est une proposition )

Cette commission a vocation de promouvoir l'enseignement de la spéléologie en France et parfois à l'étranger, à tous les niveaux, d'étudier et solutionner les problèmes qui en découlent, dans la recherche et le respect fédéraliste.

Ses buts essentiels sont donc :

- La formation de cadres ayant vocation d'enseignants au cours de stages de tous niveaux, et donc délivrance de brevets fédéraux d'enseignement.

- La diffusion des connaissances indispensables à la bonne pratique de la spéléologie définie par notre fédération.

- Coordonner les actions d'enseignement dont l'organisation décentralisée impose une référence et une homogénéité nationale.

- Impulser, cautionner et synthétiser des expériences pédagogiques qui pourraient être profitables à la crédibilité de nos stages.

- Etre la conseillère privilégiée dans l'enseignement extra-fédéral.

- Faire valoir nos brevets si les licenciés de notre fédération ne souhaitent pas de brevet d'état.

Pour définir ses buts elle se doit :

- De définir précisément les contenus et la forme du déroulement des stages suivant les niveaux ainsi que d'en garantir la qualité.

- D'entretenir des relations avec les organismes de la jeunesse et ceux pratiquant l'enseignement de la spéléologie en général.

- d'avoir des relations étroites et complémentaires avec les autres commissions spécialisées de la F.F.S..

- Faire passer les motivations de l'exploration par :

l'observation, l'apprentissage à l'interprétation de celle-ci et les techniques de progression sûres.

Jacques GUEFIN

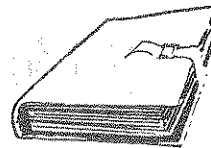
JOURNEES D'ETUDE NATIONALES

DE L'E.F.S. 1986

DATES : 22 ( 9 heures ) et 23 Novembre ( 16 Heures ) 1986

LIEU : C.N.S. à St martin en Vercors ( Drôme )

THEME : " ORGANISATION ET CONTENU DE NOS STAGES FEDERAUX "



\* Journées ouvertes à tous ceux intéressés par ce thème, MAIS:  
\* Compte-tenu des finances réduites de l'E.F.S., cette dernière ne prendra en charge ( cf tableau  
\* des prises en charge en fonction du type de réunion, des responsabilités, dans le chapitre des  
\* "diponibilités financières 1986 ) donc que les membres de la direction EFS , les responsables  
\* nationaux d'une catégorie de stage et des responsables des stages nationaux de la saison passée.  
\* De plus l'E.F.S. prendra en charge l'hébergement de ses instructeurs stagiaires et en titre ainsi  
\* que les nouveaux moniteurs "sortis" en 1986.  
\*

Quant aux autres, ils sont impérativement invités à contacter leur C.S.R. ( .. ou leur C.D.S. )  
pour leur prise en charge ( voir tableau ).

De toute façon tout le monde est prié d'essayer de se regrouper dans les véhicules !!

-----  
NOTE IMPORTANTE :

IMPERATIVEMENT SIGNALER SA PRESENCE A CES DEUX JOURNEES AVANT LA FIN OCTOBRE 1986 ( dernier délai )  
AU SECRETARIAT E.F.S. afin de pouvoir réserver hébergement et repas au C.N.S.

..... M E R C I D E V O T R E C O M P R E H E N S I O N !!! .....

STAGE SCIENTIFIQUE 1987

DATES : 22 FEVRIER (17heures) au 1ER MARS (12H) 1987

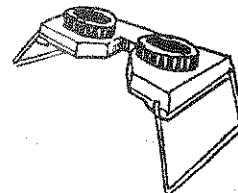
LIEU : en fonction des possibilités d'hébergement : Ardèche ou Ariège.

Accessible à tous les spéléos intéressés par la découverte du milieu souterrain, le but du stage est  
l'apprentissage de techniques de découverte du milieu permettant de remonter des informations néces-  
saires à la rédaction d'une publication.

Ce stage est particulièrement adressé aux moniteurs et instructeurs E.F.S. avec les possibilités  
de financement dans le cadre de la formation continue des cadres E.F.S. ( cf modalités avec secrétariat  
E.F.S. ).

COUT : 8 jours x 200, 00 Francs.

Renseignements complémentaires : Philippe VALLET, 28 rue des Etats-Unis - 88200 REMIREMONT.



OFFRE DE POSTE

L'E.F.S. cherche un ou deux objecteurs de conscience pour l'incorporation de novembre 1986.

PROFIL : Fédéré depuis deux ans; breveté ou non.  
Niveau d'étude souhaité : Bac minimum.

CONTENU : Suivi des encadrements des stages E.F.S. ( participation à certains encadrements et suivi  
des programmes,... )

Aide à l'informatisation du secrétariat.

..... FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AU SIEGE E.F.S. (..LYON..).....

# BILAN 85

	Recettes	Dépenses
Exercice 85	308 434,39	285 442,22
		(dont solde 85) 22 692,47
Solde débiteur de 84.		43 628,31
<b>Régl. 85:</b>		
- siège midi-pyrénées	44 000,00	3 220,00
- remboursement monteur II		4 500,00
- entretien matériel		4 600,00
- stagiaires étrangers	8 200,00	0,40
- régl. erreur écriture		41 543,76
- provision pour travaux		40 000,00
- provision pour réunions de Mars 86. CR resp. siège		
	330 334,39	330 334,39

## COMPTABILITE EFS

	Exercice 85	
	débit	crédit
Fonds général de dotation ....		435 000
Réserves de trésorerie .....		2 420
Provisions pr travaux & entret.		20
Compte fédéral .....		
Remboursement frais administrat		
Placement brevets-organismes..		
Prêt mémoires .....		
Perfectionnement.....		
Initiateur 1 .....	30 240,00	30 939,50
Initiateur 2 .....		
Initiateur 3 .....		
Initiateur 4 .....		
Monteur 1 .....	51 498	51 467,60
Monteur 2 .....	15 120	18 360
Secours .....	16 679,90	9 224,5
Scientifique .....		
Plongée .....		
Formation 1 .....	11 127,45	6 963,50
Formation 2 .....		
Découverte 1 .....		4 000
Découverte 2 .....		
<i>J.V. Kahn, instructeur</i>		
Qualification 1 .....	990	100
Solde subvention .....	31 90	3 190
Compte courant fédération .....	4 242,28	28 668,8
Fournitures activités pédagog.	3 184,3	900
Papier + frais de publications	21 017,60	7 839,9
Librairie +DI + affranch	4 320,11	
Bibliothèque:.....	1 481,70	3 602,7
Form.decadres=prise encharge EF	3 621,50	
Loyer et charges locatives .....	6 000,00	
Location films .....		
Entretien & réparation locaux..	119,50	
Entretien & réparation mat.bur.	50,00	
Electricité + eau + gaz .....	3 131,43	4 81,60
Transports, déplacement direction	10 665,85	
" " comité	6 281,52	
" " form. cadre	3 661,00	240,-
" " Co/perman		
" " mat.+loc	319,00	153,5
Fournitures de bureau .....	7 017,25	
Téléphone télégrammes .....	10 355,45	583,5
Timbres .....	1 734,35	
Photocopies .....	10 165,71	4 515,2
Frais secrétariat = repas + tés-	9815,93	34,0
/-lèphone + matériel .....		
Reprise provision pour travaux / d'entretien .....		
<b>Solde d'exercice de 84</b>	<b>22 692,17</b>	
	285 442,22	308 434,39

T A R I F S E . F . S . 1 9 8 6

Février 1986

Réf. 334/E14

PRIX DE JOURNEE DES STAGES GERES DIRECTEMENT PAR L'E.F.S.

	membre F.F.S.	membre non F.F.S.	membre pris en charge par la formation continue
DECOUVERTE	220 F/Jour		410 F/Jour
FORMATION	200 F/Jour	410 F/Jour	
PERFECTIONNEMENT	190 F/Jour	410 F/Jour	
INITIATEUR	210 F/Jour	410 F/Jour	
MONITEUR	190 F/Jour	410 F/Jour	
QUALIFICATION			
SCIENTIFIQUE SPECIALISATION TECHN.	200 F/Jour	410 F/Jour	

FORMATION CONTINUE CADRES E.F.S.

Pour moniteur, instructeur stagiaire et instructeur : Prise en charge E.F.S. pour les stages scientifiques, secours et spécialisés après avis de la Direction E.F.S. .

- Participation du stagiaire de 40 Francs par jour ( nourriture, .. )
- Transport pris en charge : 100% sur place
  - : 80% aller-retour sur lieu de stage au-dessus de 400 kms AR
  - : 50% aller-retour sur lieu de stage au-dessous de 400 kms AR

TRANSPORTS

Tarif général : 0, 90 F/Km  
 : 1, 20 F/Km ( pour déplacement avec matériel )  
 : 1, 50 F/Km ( pour utilisation camionnette )  
 voyage en train : remboursement tarif SNCF 2nde classe.

FRAIS HEBERGEMENT + REPAS

Présentation des factures obligatoires.

Hôtel à Paris	≤	180 F		Petit déjeuner	≤	18 F
Hôtel province	≤	130 F		Repas	≤	75 F

AMORTISSEMENT

A considérer dans les budgets prévisionnels des stages et à respecter.  
 tarifs : voir fiche sortie de matériel sportif de l'E.F.S. / Février 1986  
 Rappel : Tout matériel perdu reste à la charge des stagiaires.

REMBOURSEMENT FORFAITAIRE FRAIS DE CADRES

Découverte/Formation ( 5 jours ) : 325 Francs	Initiateur ( 7 jours ) : 455 Francs
Perfectionnement ( 9 jours ) : 585 Francs	Moniteur ( 14 jours ) : 910 Francs

SERVICE DE PLACEMENT E.F.S.

Breveté : 20, 00 Francs ( somme à régler en timbres-poste )  
 Organisme : 85, 00 Francs



DISPOSITION FINANCIERES

POUR 1986

Jacques GUDEFIN

1. STAGE INITIATEUR

Je rappelle ( voir article Spélunca N°18, p.XI des pages roses ) que les régions organisatrices des stages initiateur sont tenues d'annoncer le prix fixé par l'E.F.S. ( en 86 : 210F/Jour ou 410F/J pour la formation continue ), libre à elles de rembourser partiellement les stagiaires issus de cette même région.

Dans le souci d'homogénéité, il faut se mettre à la place du stagiaire DUCHMOLL issu d'une région qui n'organiserait pas de stage initiateur. Son choix ne doit en aucun cas être fonction du coût du stage. Notre souci à tous est déjà de rendre le niveau initiateur et les équipes (provenance) homogènes, ne rajoutons pas ce souci financier si facilement détournable.

Je souligne également au passage que l'E.F.S. n'organisant pas au niveau national des stages initiateur, faute de proposition ( donc souhait des cadres E.F.S. ), la régionalisation nous impose que tous les stages initiateur régionaux soient, dans une faible proportion, ouverts au niveau national.

2. STAGE MONITEUR

Je demande aux responsables de ces stages nationaux de faire parvenir, au plus vite, un budget prévisionnel de leur stage.

Je tiens à souligner que malgré les stages fractionnés prévus, il est impératif de prévoir un budget réaliste. L'E.F.S. pourra difficilement prendre en charge en 86 des stages déficitaires. ( Ne pas oublier l'amortissement du matériel ).

3. U.V. TECHNIQUE INSTRUCTEUR

L'instructeur s'engage dans un cycle qui à priori l'oblige à s'investir un minimum à l'E.F.S.. IL s'agit de la formation du noyau actif, de formateur des cadres moniteurs. L'E.F.S. se doit de minimiser certaines contraintes. Ainsi en 86, une prise en charge financière partielle est envisagée :  
L'EFS remboursera 50% des déplacements ( aller-retour + interne )  
25% de la nourriture consommée.

Comme pour les années précédentes aucun amortissement matériel n'est à budgétiser. Les instructeurs en titre ou déjà titulaire de l'U.V. technique ( et sollicités par le responsable du stage ) participant à cet U.V. seront pris en charge à 100% pour les transports et 50% pour la nourriture.

4. FORMATION CONTINUE CADRE EN 1985

Rappel : N'en bénéficient que nos moniteurs validés, instructeurs en titre ou stagiaires. ( voir tarif EFS 1986 : formation continue cadres ).

5000, 00 Francs ont été budgétisés en 1985

Utilisation en 1985

Cathy JEUILLARD-GROS	salariée FFS	stage administratif spéléo	768, 00 F
Jacques BRESSE	Moniteur	C.P.Tir	1800, 00 F
Isabelle OBSTANCIAS	Moniteur	Scientifique CO <sub>2</sub>	1336, 00 F
Philippe VALLET	Moniteur	Scientifique CO <sub>2</sub>	1336, 00 F
Marcel MEYSSONNIER	Moniteur/CTR	Inscription fac	377, 00 F
		stage informatique	280, 00 F
		Total:	5878, 00 F

Rappel budget 1986 prévu = 12000, 00 F

L'accord de principe est donné ou non par la direction par l'intermédiaire du Trésorier.

Le remboursement est fait en fin d'année civile après décision de la direction sur la répartition du budget.

Sur ces 12000 F de 1986 est à décompter le déficit du stage scientifique 86 spécialement organisé pour les brevetés EFS et auquel trois seulement ont participé ( déficit ≥ 6000 F ).

... / ...





# Ecole Française de Spéléologie

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON . Tél. 78.39.43.30

COMITE E.F.S. : COMPOSITION DEBUT 1986

## DIRECTION

GUDEFIN Jacques ( Trésorier )	20 rue Lavoisier - 69300 CALUIRE.	78.08.18.11
GUILLAUMIN Serge (Pt intérim)	Clermain - 71520 MATOUR.	85.50.47.64
LIMAGNE Rémy	Besain - 39800 POLIGNY.	84.52.29.15
RUSS Robert	180 route de Pertuis - 84300 CAVAILLON.	90.71.43.99
VALLET Philippe	28 rue des Etats-Unis - 88200 REMIREMONT.	29.62.50.28
C.T.R. :		
MEYSSONNIER Marcel	28 rue Soeur Janin - 69005 LYON.	78.34.93.58
PIART Bernard	33 rue Carnot - 31460 CARAMAN.	61.83.23.76
Secrétariat :		
JEUILLARD-GROS Cathy	18 impasse Mt Beaunant - 69230 ST GENIS LAVAL.	78.56.61.61
ROUCHON Monique	19 av. Salvador Allende - 69800 ST PRIEST.	78.21.35.46

## COORDINATEURS REGIONAUX

A HOLVOET Jean-Pierre	4 rue H.Dunant Vaux le Penil - 77000 MELUN.	(1) 64.38.40.60
B GUILLAUMIN Serge	Clermain - 71520 MATOUR.	85.50.47.64
C BARBARY Jean-Pierre	37 rue Hugues Guérin - 69008 LYON.	78.76.43.71
D FRANCO Alain	Ecole mixte, 1 rue A.Lazes - 83600 FREJUS PLAGE.	94.53.78.96
E BOUSSAGOL Christian	La Cadière - 30170 ST HIPPOLYTE DU FORT.	66.77.21.21
F LAFARGUETTE Alain	Laguillonne, Savignac - 12200 VILLEFRANCHE DE Rg.	65.45.44.95
G GODART Jean-François	37 bd H.Laclau - 64400 OLORON SAINTE MARIE.	59.39.05.35
H ROUSSEAU Patrick	18 rue Gabriel Faure - 78290 CROISSY SUR SEINE.	(1) 39.76.13.58
J STAIGRE Jean-Claude	14 rue de Roanne - 76500 ELBEUF.	35.81.53.80
K		
L VALLET Philippe	28 rue des Etats-Uns - 88200 REMIREMONT.	29.62.50.28
M MARCHAND Thierry	Résidence bastille III - 19000 TULLE.	55.26.24.84
N FRELON Philippe	41 rue Porte Poitevine - 37600 LOCHES.	47.59.39.12
P COULON François	RN 83, Denney - 90000 BELFORT.	84.29.80.18

## RESPONSABLES NATIONAUX PAR THEME DE STAGES

### INSTRUCTEUR

DODELIN Christian La Charniaz - 73340 BELLECOMBE EN BAUGES 79.63.33.40

### MONITEUR

QUER Guy Lécussan - 31580 ST PLANCARD. 61.95.91.71

MARTINEZ Daniel Ecole de Rencurel - 38680 PONT EN ROYANS. 76.38.96.52

### INITIATEUR

LIMAGNE Rémy Besain - 39800 POLIGNY. 84.52.29.15

SOLER Gabriel Le Mas d'Imbert, Montsalès - 12260 VILLENEUVE. 65.45.67.36

### QUALIFICATION SPELEOLOGIE

KERDAFFREC Jacques Quartier Benguès, Asson - 64800 NAY. 59.71.06.44

### PERFECTIONNEMENT

CAZES Gérard 30440 SUMENE. 67.81.31.09

### FORMATION

RUSS Robert 180 route de Pertuis - 84300 CAVAILLON. 90.71.43.99

### DECOUVERTE

ETIENNE Pierre 6 route des crozes - 13450 GRANS.

C.A.D.D.I.S.

= Commission d'Agrément pour la Délivrance des Diplômes de Spéléologie.

= Direction + le responsable national de la formation impliquée.

Pour l'E.F.S l'intérêt de ces responsables n'est plus à démontrer ; leurs rôles sont d'une importance notable dans le fonctionnement de la Commission.

Il paraît toutefois nécessaire de mettre à jour et d'écrire ce que nous attendons de ces collaborateurs, afin d'informer et répondre aux nombreuses questions des fédérés sur cet engagement E.F.S.

#### I ATTRIBUTION DE CE POSTE

Ces responsabilités sont accordées à des brevetés fédéraux actifs titulaires, au minimum, du brevet correspondant au thème de la formation dans laquelle ils désirent s'impliquer. Toutefois, mais sans être une règle absolue, la Direction souhaite confier ce rôle à des instructeurs et moniteurs engagés sur le cycle instructeur.

Les brevetés volontaires peuvent faire une demande ou la Direction peut solliciter des candidats.

#### II AGREMENT DU POSTE

Ce poste est agréé comme conforme à un engagement fédéral du cycle INSTRUCTEUR dans le cadre de l'U.V "participation active aux journées d'études".

#### III LEUR ACTION

Elle présente trois orientations

##### 1) Appartenance au CONSEIL E.F.S

A ce titre ils jouent un rôle régulier de conseillers de la Direction dans les débats sur la formation dans laquelle ils sont impliqués.

Ils font l'animation de leur thème dans les grandes réunions E.F.S (journées d'études, conseil, réunions des cadres etc....)

Ils se chargent de faire l'analyse des compte-rendus d'activités qui concernent leur poste, et font les remarques qu'ils estiment justifiées.

Ils font une synthèse annuelle de leurs analyses et transmettent ce document à la Direction avec leurs commentaires. Cette synthèse, qui ne se limite pas à un bilan statistique, doit mettre en évidence les problèmes techniques, pédagogiques et philosophiques de l'enseignement fédéral.

Leurs travaux font l'objet d'une publication dans INFO E.F.S de l'année suivante.

Ils peuvent être dépêchés par la Direction pour la représenter ou pour répondre à des courriers concernant leur thème d'implication.

##### 2) Appartenance à la C.A.D.D.I.S. (Commission d'Attribution et de Délivrance des Diplômes de Spéléologie)

A ce titre, ils sont sollicités ponctuellement par la Direction pour délibérer dans les litiges sur la formation dans laquelle ils sont impliqués. Leur prise de position normale et souhaitée n'entraîne pas une décision individuelle au titre de cette Commission (pour mémoire la C.A.D.D.I.S est animée par le Président E.F.S seul habilité à signer, pour la F.F.S, les décisions concernant les brevets fédéraux).

##### 3) Contrôle de conformité E.F.S

A ce titre ils veillent au respect des normes élaborées par la Direction dans le domaine des formes et contenus des stages fédéraux qui les concernent.

Ils étudient les demandes d'agrément et transmettent leur accord au secrétariat E.F.S sur un imprimé joint au dossier ; ceci pour éviter aux salariés une perte de temps importante à analyser les prévisionnels.

Ils font directement les démarches auprès des organisateurs lorsque la demande d'agrément ne présente pas les normes E.F.S (remarques et information).

Ils orientent les dossiers qui ne sont pas de leur ressort par un retour au responsable concerné.

Pour remplir cette orientation ils sont accrédités pour utiliser le papier à tête de l'ECOLE FRANCAISE de SPELEOLOGIE et à signer "le responsable national des stages..... 19...", les copies de leurs courriers doivent impérativement, et dans un bref délai, parvenir au secrétariat E.F.S qui définira les destinataires concernés et donnera un numéro d'enregistrement au document.

#### IV LEURS FRAIS

1) Leurs frais de fonctionnement sont pris en charge par l'E.F.S sur une demande préalable de principe à la Direction.

2) Leurs déplacements et hébergements sont pris en charge lors des convocations de la Direction.

#### V LEUR FORMATION

L'E.F.S prend en charge la formation de ces responsables en leur donnant toutes les possibilités de s'informer sur le thème qu'ils supervisent (documents, accès aux fichiers et dossiers d'archives, réunions d'information etc...)

#### VI LEUR DEMISSION

1) Chaque responsable garde la possibilité de démissionner de son poste sans justifier de son comportement.

2) La Direction E.F.S se réserve le devoir de démissionner de son poste un responsable qui ne s'acquitterait pas consciencieusement des services qui lui sont demandés.

RENCONTRE NATIONALE SUR LE THEME " LE COORDINATEUR REGIONAL E.F.S. - TACHE ET RESPONSABILITE "

Dates: 8-9 Mars 1986

Lieu: C.N.A.P.N. VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)

Participants convoqués: tous les coordinateurs régionaux + direction E.F.S.

I - PRESENTS

Jean-Pierre HOLVOET, coordinateur régional EFS Ile de France (A), membre du C.D. FFS.

Serge GUILLAUMIN, coordinateur Bourgogne (B); membre de la direction.

Christian BOUSSAGOL, coordinateur régional Languedoc-Roussillon (E)

Alain LAFARGUETTE, coordinateur régional Midi-Pyrénées (F)

Jean-François GODARD, coordinateur régional Aquitaine (G)

Jean-Claude STAIGRE, coordinateur (intérim) régional Normandie (J)

Thierry MARCHAND, coordinateur et délégué régional FFS Auvergne-Limousin (M)

Philippe FRELON, coordinateur régional Centre (N)

Rémy LIMAGNE, représentant la région Franche-Comté-Alsace, membre de la direction.

Jacques GUDEFIN, trésorier E.F.S.

Monique ROUCHON, Cathy GROS, secrétaires EFS.

Marcel MEYSSONNIER, permanent EFS, C.I.R. académie de LYON.

Excusés: Alain FRANCO, Provence-Côte d'Azur-Corse (D); Patrick ROUSSEAU, Ouest (H); Philippe VALLEI, Lorraine (L) et direction EFS; François COULON, Franche-Comté-Alsace (P); Bernard PIART, CTR Académie de Toulouse.

Absents: Jean-Pierre BARBARY, Rhône-Alpes (C); Robert RUSS, direction EFS.

Invité: Rémy ANDRIEUX (professeur CNSPA Vallon)

L'ordre du jour diffusé par lettre circulaire du 4 février 1986 a été suivi point par point:

- Fonctionnement de l'E.F.S. actuellement
- Les finances EFS
- Rappel du rôle, de l'importance du coordinateur régional
- Discussion sur le rôle du coordinateur régional
- Compte rendu 85 et prévisions 86 pour l'enseignement dans les régions fédérales.
- Discussion sur la politique E.F.S.
- Souhaits des coordinateurs régionaux pour la réunion des Responsables de stages (14-15 Mars).

II - FONCTIONNEMENT E.F.S.

Jacques GUDEFIN donne lecture d'un texte écrit relatif au fonctionnement de l'E.F.S. actuellement, suite à la démission du président E.F.S. en janvier 86: responsabilité de l'EFS laissée par G. DUCLAUX, devenu président F.F.S. en octobre 1984; élection de P. ETE à cette date et intérim assuré par S. GUILLAUMIN pendant la participation de P. ETE à l'expédition nationale en Papouasie; période de flottement pendant l'année 1985 (peu de réunions de direction, pas de réponse à certains courriers, annulation des journées d'études...) ayant entraîné des réactions; regain d'activité et de dynamisme depuis le mois de janvier: la direction EFS est collégalement assurée par S. GUILLAUMIN (président par intérim); Jacques GUDEFIN (trésorier) qui ont fait appel à P. VALLET, R. RUSS et R. LIMAGNE, ainsi que les deux C.I.R. M. MEYSSONNIER et B. PIART et les deux secrétaires EFS (voir en annexe ce texte et un résumé de propositions de J. GUDEFIN pour l'année en cours).

S. GUILLAUMIN pose la question du ressenti de cette situation dans les régions?

JF GODARD précise qu'il n'a rien ressenti; informations indirectes seulement.

JP HOLVOET signale le malaise suite au départ de P. ETE; au niveau de sa région pas mal de courrier sans réponse, donc source de malentendu; signe qui ne facilite pas les relations.

A. LAFARGUETTE a été informé de suite du fait de ses contacts avec B. PIART; il a ressenti un flou suite à des problèmes sur lequel il n'y avait pas d'accord (stages). Il a fonctionné comme coordinateur pendant 3 ans sans rencontre nationale (absence en 1984; pas de réunion en 1985).

R. LIMAGNE rappelle que personne ne s'est vu en raison de l'annulation des journées d'études; il n'y a pas eu la multiplicité des contacts indispensables. On se pose la question de savoir ce qui sort des journées d'études chaque année? Elles ont été annulées cette année et l'on voit donc les problèmes que cela pose, et leur nécessité! Les journées d'études ne conviennent pas à un travail très concret (nombre de participants; la présence de cadres initiateurs est acceptée).

C. BOUSSAGOL a ressenti un malaise, mais est-ce au niveau de l'équipe de direction? Le courrier de Cathy montrait le manque d'efficacité des réunions de direction; il n'en sortait rien; les régions restaient en dehors, et en tant que lien entre la région et le niveau national ce mal à l'aise s'est retrouvé, en particulier dans les stages programmés (incohérence)! Enfin, sur la question de l'utilité du coordinateur régional, il précise qu'il ne s'agit plus d'une boîte à lettre seulement!

A. LAFARGUETTE soulève le point de la diffusion des comptes rendus de réunion de direction: les informations ne passent pas!

A une question posée par C. BOUSSAGOL relative au nombre de rencontre de la direction (3 seulement en 1985), et leur efficacité, il est répondu négativement par JP HOLVOET, celui-ci demandant à ce que l'on donne une définition des J.E.: lieu de réflexion ou lieu de décision? il y a eu des flottements suite à cette imprécision et nous avons tous ressenti une certaine inutilité de ces rencontres annuelles. Pourtant leur importance est de permettre un échange sur la façon de voir les stages et leur pratique (c'est plus riche qu'un échange limité à la direction seule); les nouveaux moniteurs présents ont pu s'inclure dans l'EFS et rendre part à sa vie.

Un paradoxe est rappelé par R. LIMAGNE: quelqu'un peut modifier tout le travail d'une année de quelqu'un d'autre lors des J.E. donc elles ne doivent pas devenir une assemblée de décision. Cathy GROS pose la question de la programmation des réunions, en particulier celles prévues lors des congrès?

JP. HOLVOET qui a aussi des informations en tant que membre du Comité Directeur FFS signale qu'un malaise transpire dans certains courriers (cf. lettre d'A. FRANCO au bureau fédéral). Dans ce cas précis, il s'agit d'un problème de forme (précise R. LIMAGNE) et S. GUILLAUMIN rappelle que P. ETE en tant que directeur avait décidé de ne répondre à aucun courrier polémique.

Après ce rappel du passé récent, le fonctionnement actuel de l'EFS est abordé: depuis le mois de janvier, il y a eu 3 réunions de direction pour rattraper le retard, revenir sur certaines décisions ou sur l'absence de décision (ex.: calendrier des stages Moniteur, courriers relatifs à l'initiateur). Il n'y a pas eu le temps de débattre des problèmes de politique générale (rôle des J.E., grandes lignes de fonctionnement).

Un appel de candidature au poste de président de l'E.F.S. paraîtra dans le prochain Spelunca; c'est le rôle de l'Assemblée Générale de pourvoir aux élections des présidents de commissions vacants (cf. application des nouveaux statuts avec mise en place jusqu'en 1988). Pour un bon fonctionnement de l'EFS, R. LIMAGNE souhaite que l'on traite les problèmes de fond en priorité: on passe trop de temps à régler des points qui ne concerne qu'un individu!

C. BOUSSAGOL pose la question de savoir si des tas de problèmes ne pourraient résoudre au niveau local par le coordinateur EFS? Cela dépend en général du cas posé: JP HOLVOET rappelle que les questions relatives aux brevets restent du rôle de la direction EFS; S. GUILLAUMIN signale l'existence de la CADDIS, mais il estime que la direction doit se décharger d'un maximum de travail sur le coordinateur régional.

### III FINANCES E.F.S.

Le point est donné par J. GUDEFIN: bilan de l'année 1985, et budget prévisionnel soumis au Comité Directeur de la Fédération. On trouvera en annexe du présent compte rendu les documents détaillés.

Quelques questions sont posées:

- location du local du secrétariat EFS: les locaux appartiennent au CDS RHONE; des projets d'aménagement sont restés en suspens! projet de déménagement? Une réunion EFS, CDS; CSR sera proposée pour en discuter.
- en fonction du bilan 85 fourni, JP. HOLVOET s'étonne de la raison financière donnée à l'annulation des journées d'études 85. J. GUDEFIN avoue avoir été surpris par ce bilan, vu les actions prévues; compte tenu des prévisions on s'aperçoit en effet que le coût des J.E. pouvait passer dans les dépenses (20.000F budgétisé). S. GUILLAUMIN précise que le déficit 84 correspondait aux charges des J.E. 84; la suppression de la rencontre en 1985 a été prise par le directeur sur l'avis du trésorier, le budget 85 devant absolument couvrir le déficit 84 et ne pas dépasser le prévisionnel.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de stage déficitaire cette année (à la différence des années passées); il y a eu équilibre, mais aussi moins de stage.

Pour l'amortissement du matériel EFS (7800F en rentrée pour 1985), il est signalé qu'une information passera dans Spelunca pour rappeler l'existence des deux stocks fédéraux sur Lyon et Toulouse.

#### Prévisionnel 86:

-A noter en prévision 12.000F pour la formation continue des cadres EFS.

-L'investissement en matériel collectif sera plus faible; cependant R. LIMAGNE rappelle que le matériel individuel EFS est en mauvais état (1500F seront utilisés pour la remise en état de 15 équipements).

-En ce qui concerne le stock Midi-Pyrénées il a été décidé que la gestion (provisoirement assurée par B. PIART) serait autonome; les amortissements perçus sont utilisés pour le renouvellement et l'amélioration de ce stock. A. LAFARGUETTE signale qu'il recherche sur sa région un candidat pour assurer l'entretien; le tarif de location est devenu trop élevé ( de 10 à 20F pour les actions diverses par exemple); cela pose un problème de politique générale: qu'est-ce que nous voulons prioriser en actions de formation?

S. GUILLAUMIN met les choses au point: la FFS fait le nécessaire pour que toutes les actions dans le domaine spéléologique se fassent avec elle; nous n'avons pas à subventionner des organismes extérieurs qui nous considèrent comme "prestataires de service"; nous avons à chiffrer le coût du matériel mis à disposition: avec 10F par jour, on n'amortit que le matériel collectif, mais on engage en sus le bénévolat du milieu fédéral, raison de l'augmentation proposée. En fait, plus le matériel tourne, plus il s'amortit vite.

-Il sera demandé dès 1986 aux comités régionaux de prendre en charge, sur leur budget propre les frais de déplacement des coordinateurs régionaux (et les responsables régionaux de stage) qui seront invités à des réunions nationales; selon les réunions et leur objet, il y aura des convocations (prise en charge nationale assurée) ou des invitations. JP HOLVOET rappelle qu'il est nécessaire d'adresser un courrier aux présidents des régions.

#### IV - ROLE ET IMPORTANCE DU COORDINATEUR REGIONAL

##### Les responsables nationaux des stages

Cathy GROS propose qu'avant d'aborder les problèmes du coordinateur régional il soit fait un tour d'horizon des divers responsables des structures EFS, en particulier les responsables nationaux des différents types de stages. S. GUILLAUMIN précise que ces responsables nationaux sont désignés (se désignent) lors des journées d'étude. Poursuite des responsabilités donc cette année, les postes vacants étant assurés par des membres de la direction.

Qu'est-ce que l'on attend d'eux?

- faire le suivi des projets selon les thèmes de stage.
- conseiller les organisateurs quand ils ne connaissent pas les normes.
- faire des rappels pour les dossiers et les comptes rendus (en relation avec le secrétariat)
- les comptes rendus doivent faire l'objet d'un bilan annuel, et d'une analyse.

A quoi servent-ils?

- à déléster le travail de secrétariat.
  - en particulier pour les stages de formation de cadres, assurer la coordination des équipes d'encadrement (au plus haut niveau).
  - à mener une réflexion sur les stages (sur l'année, et évolution sur l'ensemble des années précédentes).
- Travail du responsable national: l'EFS a besoin de son bilan annuel et de ses propositions en fonction de son analyse des besoins. Un exemple de ce qui doit se faire est le bilan 1985 des stages initiateurs rédigé par R. LIMAGNE.

- A. LAFARGUETTE demande s'il est prévu un budget pour assurer cette fonction, car il pense qu'outre le suivi des dossiers, ce responsable doit aussi aller sur le terrain pour voir les stages qui posent problèmes. Il a une vue différente des stages par rapport au coordinateur régional (par exemple: unification de l'enseignement au niveau national pour un même type de stage).

S. GUILLAUMIN pense que le travail demandé correspond tout-à-fait au travail-type d'un instructeur-stagiaire. En conclusion, R. LIMAGNE insiste sur le fait que cela allège les charges de la direction EFS, et que cela doit aider à orienter la politique et les actions de l'EFS dans les années à venir; il vaut mieux un poste vacant qu'un poste occupé par quelqu'un qui ne fait rien.

##### Définition des actions diverses d'enseignement:

Un problème de définition se pose constamment pour les appellations stages spécialisés / actions diverses d'enseignement. Il y a des agréments pour les stages spécialisés et simplement un numéro d'enregistrement pour les A.D.E. (stages ou actions du milieu fédéral ou d'associations extérieures ne rentrant pas dans nos normes, mais ayant fait -ou devant faire- l'objet d'un compte rendu). S.GUILLAUMIN précise qu'il considère comme stage spécialisé, ceux dont le thème est défini et qui se réalise par, ou avec les autres commissions spécialisées de la FFS. Les ADE concerneraient les stages qui ne rentrent pas dans les normes fédérales (en général en fonction de l'encadrement), et d'autres actions plus ou moins importantes dont on a ou on attend un compte rendu.

A. LAFARGUETTE souhaite différencier les stages qui ont besoin d'un agrément (justification stage EFS pour l'assurance, ou caution fédérale indispensable) et qui ont un encadrement correct, et les stages qui n'en ont pas besoin. M. MEYSSONNIER intervient pour évoquer les trois types d'ADE possibles:

-stage qui n'entre pas dans les normes fédérales (les C.E.M.E.A. demandent l'agrément "Découverte" pour tous leurs stages BAFA spécialisation 50h "Spéléologie"; mais, en fonction des équipes d'encadrement, ils seront agréés Découverte ou ADE).

-actions diverses émanant de structures fédérales ou d'associations, dont nous avons un compte rendu et qui sont réalisées par (ou avec) des fédérés. L'EFS les enregistrent ("caution").

-enfin, des actions diverses non reconnues, dont nous avons connaissance par hasard et souvent a posteriori (globalement, cela permet d'avoir un panorama complet au niveau fédéral des stages ou actions dans le domaine spéléologique dans et hors la fédération).

S. GUILLAUMIN précise que dans le bilan du coordinateur doit figurer tout ce qui se fait dans la région concernant l'enseignement spéléo (cautions, agrément, etc...); toutes les actions "enseignement" des clubs (sorties d'initiation) sont à regrouper par les CDS, et les CSR pour leurs bilans, mais doivent aussi parvenir à l'EFS pour figurer dans les A.D.E. J. GUEDEFIN considère quant à lui que les stages spécialisés ont un contenu précis, et qu'il y a en fait bien plus de tels stages qu'on l'imagine; les A.D.E. ne rentrent pas dans une classification claire.

#### Rôle du coordinateur régional:

En préambule, S. GUILLAUMIN souligne le fait qu'il y a eu un changement dans l'appellation (le mot "correspondant" faisait trop "boite à lettres") en 1984, et qu'un texte d'orientation a été rédigé par ses soins en février 1985. Ce texte sera à revoir en ce qui concerne la nomination: élu par l'A.G. de sa région? ou présenté par sa région et agréé par l'EFS? (d'après les nouveaux statuts, en fonction des régions, les responsables des commissions régionales seront, soit élus par l'A.G. régionale soit nommés par le bureau régional).

A l'origine, la responsabilité était à sens unique, de l'EFS vers les régions; en toute logique les régions ont utilisé le "correspondant EFS" pour donner leur avis à l'échelon national. C'est lors des journées d'étude que la politique EFS passe et que chaque région peut apporter ses remarques. La place de coordinateur EFS est assimilée au poste de directeur de la Commission Enseignement de la région; c'est logique, mais il peut y avoir problème.

- C. BOUSSAGOL insiste sur l'intérêt de faire un travail d'équipe au niveau régional, en créant des antennes dans les départements. En ce qui concerne sa nomination le coordinateur est présenté à l'EFS, donc pas d'incompatibilité à ce que ce soit un élu. Par contre, JP HOLVOET pense qu'il y a problème sur l'agrément EFS du coordinateur régional; cela dérange! Que cela soit un breveté, c'est d'accord, mais au-delà, c'est la porte ouverte à toute subjectivité. Au niveau EFS, sur quel critère peut-on refuser un élu d'une région? R. LIMAGNE concède que dans les rapports actuels entre EFS et régions il est noté que certaines régions ne suivent pas nécessairement la politique fédérale. Donc le problème peut se poser pour l'EFS (exemple à propos du "brevet d'état").

- Cathy GROS insiste sur les problèmes de relève pour cette responsabilité et l'occupation également à court terme, ou par intérim (exemple de la région Normandie), ou les postes vacants (région Nord-Ardenne).

- Pour en revenir au texte concernant les coordinateurs régionaux, Alain LAFARGUETTE fait état du fonctionnement régional EFS en région Midi-Pyrénées: il existe une équipe (coordinateur, trésorier, secrétaire et responsables départementaux); une réunion annuelle regroupe les cadres de la région; la commission régionale enseignement a un fonctionnement financier indépendant; le coordinateur participe à toutes les actions sur le terrain - au moins une journée par stage.

- Il s'avère que dans notre structure le "responsable départemental enseignement" n'est pas encore reconnu; à cet échelon, il y a manque d'information, mais c'est à la région de les faire passer.

Le texte rédigé en février 1985 est relu à l'ensemble des participants; des remarques sont faites et un débat collectif est engagé.

les tâches essentielles du coordinateur sont:

- la participation aux journées d'étude.

- la diffusion de la politique fédérale.

- la coordination de l'action des brevetés dont il tient à jour une liste (critères fédéraux du breveté actif).



- il représente l'EFS au niveau régional et local.
- il assure les contacts avec les autres commissions fédérales, à son niveau.
- il a un rôle primordial pour l'établissement du calendrier annuel EFS.  
(Mais les régions ont leurs assemblées générales annuelles souvent trop tard: au début de l'année; sur ce point il faudrait insister pour que les AG se fassent en fin d'année).
- L'EFS ne maîtrisant pas la parution du calendrier national dans Spelunca, le coordinateur doit le diffuser en décembre. A ce sujet, il sera fait une lettre au bureau fédéral pour faire remarquer que le calendrier EFS a été donné en octobre 1985 et qu'il n'est pas encore sorti à ce jour! Outre Spelunca et Info-EFS, le calendrier peut aussi faire l'objet d'une circulaire à tous les clubs FFS.
- il signe les formulaires d'inscription au stage initiateur (il donne son avis motivé). Les avis divergent sur ce point: R. LIMAGNE trouve deux avantages: il y a démarche du candidat qui va connaître le coordinateur et se faire connaître; la liste de "cours" donne une idée relative du stagiaire, et le coordinateur peut s'assurer de sa bonne orientation (et conseiller le cas échéant). A. LAFARGUETTE pense qu'il ne peut pas "ne pas signer", mais qu'il risque d'y avoir problème si un délégué départemental refuse de signer. JP HOLVOET pense qu'il a à donner un avis technique (peut obtenir ou non le brevet). S. GUILLAUMIN estime que la fiche, bien que numérotée 1, 2, 3, 4 n'est pas claire (chronologie à préciser), et JF. GODARD soulève les problèmes d'inscription des personnels de l'administration (qui se fédèrent pour le stage).
- il fait suivre les demandes d'agrément de stage avec son visa. Cathy GROS insiste sur 2 points essentiels: 1) la demande permet l'information préalable du coordinateur avant transmission à l'EFS. 2) le coordinateur doit filtrer les demandes: si le dossier est incomplet il le renvoie au responsable après avoir noté l'information du stage; il doit voir dans ses grandes lignes si la demande d'agrément correspond ou non aux normes fédérales et donner son avis: stage fédéral, ADE, ... cela entraîne d'A. LAFARGUETTE une remarque sur la nécessaire souplesse à avoir en ce qui concerne les délais: cela bloque si on attend tout 2 mois avant! S. GUILLAUMIN précise que le délai minimum est de 2 mois; la demande d'agrément 9 mois avant, sans dossier, avec juste l'imprimé n'est pas utile. R. LIMAGNE estime que le travail est simple: comparaison de la demande d'agrément avec la grille des stages EFS précisant l'encadrement et le programme. Pour le reste et les changements au dernier moment, l'étude doit se faire par le responsable national.

Un débat s'instaure en ce qui concerne le rôle du coordinateur dans le contexte politique de la décentralisation.

J.P. HOLVOET pense qu'un des problèmes les plus importants à résoudre actuellement est le rôle d'une commission nationale dans le cadre d'une gestion décentralisée (cf. les normes de l'organisation du Sport en France suite à la loi de juillet 1984). Quel doit être son rôle?

Pour que la fédération nationale se maintienne, elle doit avoir une politique, celle-ci étant mise en place par les commissions nationales. Comment les régions peuvent-elles s'impliquer? D'après les nouveaux statuts, la politique générale est définie par l'assemblée générale (et non plus le comité directeur qui devient l'exécutif); l'A.G. sera composée de représentants des régions. Le Comité Directeur a pour mission de faire appliquer la politique définie par l'A.G. et donner les moyens aux commissions pour appliquer cette politique. C'est identique au niveau régional. Il est fondamental que les commissions restent nationales et "centralisées"; qu'il y ait des représentants régionaux, sinon toute l'éthique fédérale risque de disparaître...

S. GUILLAUMIN estime qu'il s'agit d'un faux problème car la fédération est un regroupement d'associations. Les associations qui adhèrent à la fédération, autonome ou non, sont des associations avec des statuts propres; la F.F.S. peut ne plus accepter une association qui n'accepte pas sa politique. Pour illustrer ces problèmes deux exemples actuels sont débattus largement (pendant plus d'une heure!):

- le stage initiateur en période fractionnée (possibilité demandée par la région Ile de France).
- l'additif "WE secourisme" obligatoire pour les candidats initiateurs de la région Midi-Pyrénées.

Il en ressort qu'une remise en cause d'un diplôme (modalités d'attribution) est à discuter désormais par l'assemblée générale (proposition EFS à soumettre à l'A.G.).

Une décision prise au niveau régionale (par le CSR) peut ne pas être acceptable au niveau fédéral.

Le président FFS est élu sur une politique acceptée par le Comité Directeur mais celle-ci peut être remise en cause par l'assemblée générale. Si une région a des idées bien particulières à faire passer elle les soumet à l'A.G. et sera soutenue par ses représentants élus.

La ligne politique fédérale a été définie par le président et publiée dans Spelunca. En ce qui concerne l'EFS, le seul responsable vis à vis du Comité Directeur est le président EFS (qui est le rapporteur de la commission).

- En ce qui concerne le week-end "secourisme", il est regretté qu'il n'y ait pas eu de concertation au niveau fédéral entre l'EFS et la Commission Médicale. La région (de la même façon qu'elle peut conseiller aux candidats de suivre un week-end pré-initiateur) peut mettre en place, au titre expérimental un week-end secourisme ouvert aux candidats initiateurs. En aucun cas elle ne peut le rendre obligatoire pour ses fédérés, ni le rendre facultatif pour les candidats extérieurs. Le président EFS a répondu officiellement au président du CSR à ce sujet.

J.P. HOLVOET conclut en précisant que lorsque de nouvelles règles sont mises en place, il y a toujours des incompréhensions et différentes interprétations sont faites des responsabilités; ces questions doivent se résoudre petit à petit. Les commissions doivent avoir une grande ouverture et ne pas se formaliser de la forme pour ne retenir que les idées. Il est évident, précise J. GUDEFIN, que si le contenu de nos différents stages était plus précis, avec des programmes très définis, un tel problème ne se serait pas posé. Nous avons un travail dans ce domaine à faire rapidement.

#### V - BILAN 1985 & PROJET 1986 des REGIONS

En soirée, chaque coordinateur ou représentant des régions présent fait le bilan de son activité en ce qui concerne l'enseignement. De rares bilans ont été adressés par écrit à l'E.F.S. (région Ile de France et Midi-Pyrénées).

#### VI - LA POLITIQUE DE L'E.F.S.

Une matinée complète est consacrée à discuter de la politique de l'E.F.S. Quelle est la politique actuelle? Change-t-elle? Quelles sont les responsabilités et les compétences de la Commission d'Enseignement de la Fédération?

Lecture est faite de l'éditorial de G. DUCLAUX, rédigé en janvier 1985 par le Comité Directeur F.F.S. qui précise la politique fédérale et celle dévolue ("priorités") à chaque commission nationale.

La F.F.S., dotée d'une équipe de direction forte, dynamique et cohérente élue pour 4 ans a pour objectifs de:

- permettre la cohabitation de toutes les pratiques.
- mener à bien la décentralisation.
- étudier l'opportunité du classement et de la fermeture de certaines cavités
- réaliser la liaison entre les explorateurs et les professionnels du sous-sol (par les publications, congrès et colloques).
- promouvoir les expéditions françaises à l'étranger.
- poursuivre l'assainissement financier.

Les moyens qu'elle se donne sont:

- la sectorisation des tâches au sein du Comité Directeur.
- l'activation des relations inter-commissions.
- la présence effective dans les manifestations des membres du Comité Directeur.
- l'aide au travail des commissions (en donnant les moyens nécessaires).

#### Politique de l'enseignement

En ce qui concerne la commission Enseignement de la F.F.S.: "l'École Française de Spéléologie" les objectifs fondamentaux seront:

- la formation des spéléologues selon l'éthique fédérale.
- l'étroite collaboration avec les autres commissions de la F.F.S.
- le développement de la formation continue des cadres fédéraux (au niveau pédagogique et sur le plan de la connaissance du milieu), ainsi que la formation "administrative" des responsables.
- la réalisation de "mémoires de qualité" par les instructeurs stagiaires.

-JP HOLVOET précise que l'EFS ne peut fonctionner que si les autres commissions fonctionnent. L'EFS doit s'appuyer sur le travail des autres commissions (c'est quelque chose de nécessaire et indispensable!). Il n'y a rien de révolutionnaire dans ce texte qui voulait préciser la politique fédérale du nouveau conseil élu en 1984. Il s'agit de la volonté du comité directeur F.F.S. actuel. Tous les spéléos sont-ils convaincus du bien-fondé de cette politique? il le faut pour que dans la pratique nous puissions fonctionner dans les meilleures conditions. Cette politique pourra être revue lors des prochaines A.G.

M. MEYSSONNIER signale que c'est la première fois qu'un texte émanant de l'équipe de direction de la fédération et concernant la politique fédérale est mis noir sur blanc dans la revue fédérale. On peut ainsi y souscrire en tant que fédéré et il est possible d'y inscrire ses actions pour travailler efficacement.

Le point fondamental des mémoires Instructeur est abordé; il faut faire en sorte que le travail fourni soit un travail de recherches, et qu'il débouche sur des publications (internes à l'EFS, ou Spelunca, ou Karstologia).

### Réflexion pédagogique dans les stages

Il est aussi fondamental de développer la recherche en ce qui concerne la pédagogie dans les stages. Des tas de choses se font, mais, que les expériences soient bonnes ou mauvaises, en l'absence de traces écrites, on ne peut les utiliser. Manque important à ce niveau: il avait été proposé lors des dernières journées d'étude que pour chaque compte rendu, il y ait des indications sur les méthodes et moyens pédagogiques utilisés dans le stage. C. BOUSSAGOL approuve le fait que soit mentionné la dynamique de l'équipe d'encadrement d'un stage. J.P. HOLVOET pense que tel ou tel type de pédagogie est actuellement utilisé; mais que l'E.F.S. doit enseigner une certaine pédagogie pour transmettre certaines techniques. S. GUILLAUMIN est d'accord pour que le rapport de stage fasse apparaître les méthodes employées mais pose la question de cette mention dans le rapport diffusé aux stagiaires. R. LIMAGNE estime que montrer l'existence de différences dans les méthodes c'est utile pour les nouveaux responsables de stage; c'est discutable pour les stagiaires. Il faudrait avoir les comptes rendus de stages, que cet aspect y soit traité, et que les responsables nationaux fasse une synthèse qui soit diffusée...! Il est précisé que ce point rentre dans le domaine général de la réalisation d'un compte rendu de stage; J.F. GODARD précise que dans le cadre du stage moniteur auquel il a participé, il n'a jamais été question de la pédagogie d'un stage initiateur, et J.P. HOLVOET pense que dans un tel stage, un moment doit se dégager pour discuter des méthodes d'enseignement.

L'un de nos problèmes, d'après S. GUILLAUMIN est que plusieurs équipes fonctionnent totalement au "feeling"; ce qui est fait n'est jamais écrit sur le papier, ni analysé; en conséquence, il y a un perpétuel changement: c'est la principale critique de notre organisme de formation. C. BOUSSAGOL propose, pour le stage initiateur, un dossier autre que le projet du "manuel de l'initiateur", et qui devrait traiter d'un contenu permettant d'adapter des méthodes. J.P. HOLVOET précise que cela va se faire. Il est nécessaire d'organiser un stage parallèle au Moniteur. La responsabilité intégrale du stage incombera aux stagiaires moniteurs. Un compte rendu écrit sera rédigé sur le comment, le pourquoi de la pédagogie employée, avec des critiques. L'équipe de cadres moniteur pourra travailler sur la façon d'interpréter les critères d'évaluation. En fait, tout est déjà noté sur la fiche "Moniteur", mais il y a abandon de certaines disciplines (pour assurer la préparation du stage proprement dit). Il faut se poser la question suivante: Qu'est ce que l'on demande, dans chaque type de stage au niveau karstologie, géologie, etc..., et comment enseigne-t-on chaque matière?

### Contenu des stages

Une orientation est à prendre au sein de l'E.F.S.: la formulation des stages répond-elle aux besoins? Si oui, si c'est fonctionnel, que cela répond à un besoin, et que c'est conforme à l'enseignement fédéral, alors, on doit travailler sur le contenu.

R. ANDRIEUX intervient, car dans le stage (expérimental) qui va avoir lieu dans la semaine, sous sa responsabilité, il en sera question. Au niveau EFS, il faut éviter surtout les hauts et les bas: passage de stages "hyper-techniques" à des stages "hyper-pédagogiques", comme cela a été le cas dans des années passées. Nous sommes une structure jeune, qui doit évoluer, mais il y a certains dangers. En effet, il y a eu des stages "de qualité" qui ont été mal vécus par les stagiaires, car ils ont eu le sentiment de n'avoir pas été pris au sérieux (le respect du stagiaire c'est quelque chose d'important).

S. GUILLAUMIN pense qu'il y a actuellement possibilité de faire une synthèse et de trouver le juste milieu, en étant en position "technique", après avoir vécu les deux aberrations (hyper-technicité et gargarisme pédagogique). Il est rappelé par R. ANDRIEUX que la filière "pédagogique" a été proposée par des enseignants, qui depuis ont quitté l'EFS; aussi il a été fait de l'encadrement, pour de l'encadrement; or, pour encadrer, il faut un certain niveau dans tous les domaines y compris le niveau pédagogique (d'accord pour la croyance à l'expérience pédagogique, mais il faut aussi tenir la route). R. LIMAGNE précise que la formation dans ce domaine doit se faire au niveau moniteur et instructeur, et non pas initiateur.

Divers échanges de vues se font sur les cadres actuels: manque de formation, manque de "sélection", critères d'appréciation non appliqués pour certains qui ont des attitudes aberrantes. Plusieurs exemples de brevetés sont donnés... Vaut-il mieux quelqu'un qui a un petit niveau et qui sait faire passer l'information, plutôt que quelqu'un d'hyper-compétent, mais incapable de se mettre au niveau des stagiaires.

J. GUDEFIN conclut en notant que tout le monde semble d'accord pour revoir le contenu des stages et la graduation dans chaque type de stage. Qui va le faire? il propose que des cadres qui bénéficieront de mois saisonnier puissent s'en charger; il a prévu pour ceux-ci la rédaction d'une liste exhaustive de tout ce qu'il serait indispensable de faire, avec répartition hebdomadaire (grosse partie du temps consacrée au contenu des stages, mais aussi: suivi des stages moniteurs; encadrement de stages découverte; synthèse des D.I., des mémoires instructeurs; bilan financier des stages et de l'E.F.S.; entretien des stocks matériel). En outre, il est prévu une demande officielle d'un objecteur de conscience, la F.F.S. ayant été agréé récemment.

#### La formation permanente des instructeurs est prioritaire

Plusieurs interventions suivent, axées sur le rôle prioritaire de l'E.F.S. R. LIMAGNE insiste sur l'intérêt d'avoir une synthèse de la totalité des contenus des stages, de la découverte au moniteur, réalisée de façon cohérente. Il estime que l'E.F.S. doit s'occuper des stages en priorité et disposer d'un outil cohérent; de même, R. ANDRIEUX analyse de façon critique le rôle de l'E.F.S. ces dernières années: On fait cela d'abord (c'est-à-dire la vie au jour le jour), et le reste après (le plus important soit l'amélioration des stages, et la formation des cadres).

J.P. HOLVOET précise qu'une tentative a été faite lors du dernier stage moniteur en demandant aux candidats d'exposer un sujet; cela devrait se faire de façon systématique; mais le plus important c'est de discuter après de la manière dont l'exposé a été fait. R. ANDRIEUX renchérit: ce n'est plus une histoire de niveau de connaissances, mais de "faire passer"; le C.N.A.P.M. peut programmer des stages "à vocation pédagogique"; l'E.F.S. doit faire un effort pour y envoyer des cadres, responsables de stage.

L'unanimité semble se faire sur le choix politique d'assurer un complément de formation pour les instructeurs et instructeurs-stagiaires de l'E.F.S. Ceux-ci pourront ensuite "mieux faire passer" au niveau des moniteurs et initiateurs. La mauvaise "gestion" des cadres de l'E.F.S. est mentionnée par R. ANDRIEUX: dans les responsables de commissions fédérales, les bénévoles passent; en ce qui concerne les instructeurs, il y a eu sélection et tri; mettre sur la touche quelqu'un de non validé instructeur (exigence pour l'encadrement moniteur) lui paraît une exigence non réaliste; à son avis, peu d'associations peuvent se permettre d'agir ainsi sans mettre en péril leur fonctionnement! La formation des cadres est importante, mais il faut aussi savoir conserver ses cadres.

Diverses remarques sont faites en ce qui concerne les stages de formation continue destinés aux instructeurs: C. BOUSSAGOL pense que l'idée serait à reconduire, mais que la forme sous 5 jours en période bloquée pose des problèmes de disponibilité. M. MEYSSONNIER fait remarquer que le stage scientifique en période bloquée, pendant les congés scolaires n'a pas de candidat également. Pour le stage qui va se dérouler à Vallon, un compte rendu détaillé sera rédigé par J.P. HOLVOET. J. GUDEFIN rappelle que le stage scientifique conçu avec un contenu correct et largement diffusé par la Commission scientifique a une optique "Formation de cadres". Un nouveau courrier à tous les moniteurs et instructeurs sera expédié sous huit jours, car l'E.F.S. se doit de réaliser ce stage.

#### La C.A.D.D.I.S. et le brevet d'instructeur

C. BOUSSAGOL s'étonne que l'on ouvre la porte du brevet instructeur à des moniteurs qui viennent d'arriver: ceux-ci vont encadrer des moniteurs sans avoir une certaine bouteille. A quoi sert donc la C.A.D.D.I.S.? S. GUILLAUMIN précise qu'actuellement la CADDIS n'existe pas, mais qu'elle devrait fonctionner. La question du nombre des instructeurs actifs est posée? Une liste a été diffusée (mais sans vérification de l'appartenance fédérale) de 49 instructeurs et instructeurs-stagiaires: 11 instructeurs en titre, 16 dont le cursus est en cours, 22 ont seulement l'UV technique (dont 4 hors délais).

R. LIMAGNE insiste sur le fait qu'en ce qui concerne les instructeurs stagiaires dont le cursus de formation n'est pas achevé dans le délai maximum de 3 ans, il ne manque que le "mémoire de recherche": c'est symptomatique dans le domaine de la compétence demandée aux instructeurs! D'une part, précise J.P.

HOLVOET cette recherche demandée à l'instructeur stagiaire peut très bien ne pas avoir une forme écrite (montage diapos; film d'animation pour faire passer quelque chose...), d'autre part, d'après S. GUILLAUMIN, nous n'avons jamais cherché à donner une orientation pour les mémoires: un papier serait à faire pour INFO-EFS. Pour R. LIMAGNE, les instructeurs stagiaires doivent faire une démarche vis à vis de l'EFS avant de proposer un mémoire. Une question reste en suspens: la participation aux journées d'études dans le cursus? Il est rappelé par JP. HOLVOET qu'un autre engagement que la motivation fédérale existe actuellement (discours sur l'équivalence brevet d'état et instructeur fédéral). Or la FFS s'est prononcée contre un brevet d'état. Pour la délivrance du brevet d'instructeur, S. GUILLAUMIN pense que la CADDIS peut statuer sur les candidatures et prendre des décisions: un instructeur fédéral a un engagement fédéral et un bon niveau technique. J. GUDEFIN précise qu'il faut que la direction EFS se penche sur le problème: l'EFS doit exprimer ses souhaits et ses besoins en classant ce qui semblerait bon comme réalisation pour l'EFS et pour les stages. S. GUILLAUMIN fait remarquer que les thèmes des mémoires à ce jour ont été trouvés par les instructeurs eux-mêmes. Des idées seraient à trouver pour les autres; sinon l'EFS doit proposer des sujets (exemple: réalisation d'une machine pour mesurer les cordes<sup>1</sup>)

J. GUDEFIN conclut cette discussion en disant qu'il y a lieu de retracer l'objectif du mémoire demandé aux instructeurs; qu'il faut (re)préciser la structure proposée (pas uniquement écrit); et enfin (cf. réunion de direction EFS) définir entre autres les besoins prioritaires de l'EFS: documents utilisables comme outils de travail. Divers exemples sont donnés par les participants: bilan synthétique des stages, la pratique spéléo non fédérale, dossier documentaire sur la spéléo pour les enseignants, présentation claire de l'organigramme fédéral, etc... S. GUILLAUMIN rappelle que lors de la dernière réunion de direction EFS, il a été décidé que pour les mémoires instructeur la CADDIS se réservait le droit de donner ou non le label EFS au travail réalisé (c'est-à-dire de l'utiliser comme dossier et de le publier). L'auteur conserve toujours le droit d'éditer son travail en son nom propre.

#### Le Manuel Initiateur

S. GUILLAUMIN estime que l'EFS doit se mobiliser sur la réalisation du manuel Initiateur. Il faut démarrer, car ce sera un bon moyen d'aller ainsi jusqu'au bout de la chaîne des brevets. M. MEYSSONNIER a été chargé de se pencher sur ce point (demande formulée par le président FFS pour inclusion dans son planning d'activité 1986). JP. HOLVOET insiste sur le fait qu'il y a un travail de réflexion à faire par une équipe et pas seulement une seule personne. Le dernier travail de synthèse mis au propre par S. GUILLAUMIN et la commission de travail est à reprendre en fonction des remarques et critiques (celles de J. RODET pour la karstologie et la biologie; utilisation de la documentation administrative regroupée par J. BONIFACINO; travaux de JP. HOLVOET). M. MEYSSONNIER précise qu'il attend la formulation écrite de la demande fédérale; qu'il y a lieu de reprendre les textes, de faire aussi l'historique de la démarche ayant conduit à ce projet; une équipe de cadres intéressés est à constituer, l'essentiel étant de proposer rapidement un document de travail. S. GUILLAUMIN pense que les autres commissions (en particulier la commission Scientifique) doivent participer en apportant leurs remarques et critiques; en effet l'ensemble des documents existant, il reste à les mettre en forme. M. MEYSSONNIER pose le problème du circuit des "demande d'avis" pour l'ensemble des dossiers d'instructions EFS: en général pas ou très peu de réponse; les cadres ne se sentiraient-ils pas assez compétents pour faire des critiques? Pour le manuel initiateur, JP. HOLVOET précise qu'il doit y avoir en préliminaire la situation du niveau demandé (limite maximale: ne pas aller au-delà). R. LIMAGNE pense qu'un tel manuel peut se voir autrement: collation de tous les D.I. existants (avec amélioration), susciter d'autres réalisations... La somme des D.I. actuels serait pour le niveau initiateur bien suffisant; pour beaucoup cela va bien d'ailleurs au-delà!

Il n'y a rien cependant en ce qui concerne les méthodes pédagogiques. Sur ce point S. GUILLAUMIN intervient: une modulation, difficile en effet est à apporter dans la réalisation de ce document. Il y a le contenu destiné au stagiaire; il y a la définition des capacités de l'initiateur (= référent commun pour les candidats et les cadres); mais l'application pour le cadre (méthodes de transmission de connaissance) n'a pas à y figurer; cela relèverait alors d'un "manuel Moniteur". Il souhaite que le manuel ne contienne que ce qui est demandé à l'initiateur. J. GUDEFIN pose la question de l'agrafage de l'ensemble des D.I. existants? cela ne conviendrait-il pas? Il est fait remarquer le manque d'unité dans ces dossiers, et leur niveau de contenu assez différent.

## Remarques sur les stages de formation de cadres

Diverses remarques sont effectuées en ce qui concerne le calendrier des stages 1986. R. LIMAGNE pose le problème de la forte diminution des stages techniques. Aucun stage "Découverte" programmé cette année, si ce n'est les stages CEMEA. La direction EFS a décidé de programmer deux stages en utilisant un mois traitement saisonnier. Il n'y a pas de stage également pendant l'été! A la lecture du calendrier national cette année, on remarque qu'il n'y a en fait que 17 responsables de stages (moniteur ou instructeur); il y a pourtant près de 250 moniteurs validés actuellement en France! Une orientation est nécessaire sur un plan quantitatif: il faut augmenter le nombre de moniteur et d'instructeur; les impliquer dans le développement des stages initiateur. En effet le nombre d'initiateur formé est en baisse: 140 (en 1983); 114 (en 1984); 95 (en 1985); et un tiers des candidats n'obtient pas le brevet (ce qui est grave: question posée du bagage préalable du candidat initiateur!). Il faut rétablir la logique de notre organigramme: c'est le nombre des initiateurs qu'il faut augmenter; un plus grand nombre viendra au stage moniteur et ensuite à l'instructeur. A l'analyse des comptes rendus de stage initiateur, on s'aperçoit de certaines choses: niveau technique aberrant; absence d'informations fédérales... J. GUDEFIN estime qu'il faut profiter du stage initiateur pour bien préciser la définition du brevet et ses objectifs: l'initiateur initie dans les cavités de classe III, il encadre aussi des stages techniques avec des moniteurs.

En sus, il faut rappeler la situation de cadre-technique d'appoint pour devenir initiateur. A ce propos, il a été décidé en réunion de direction que désormais la présence de 3 brevetés moniteurs serait nécessaire pour délivrer le diplôme avec cette formule. M. MEYSSONNIER estime que c'est une barrière supplémentaire dans notre fonctionnement. Il est précisé que le chiffre de trois permet de partager éventuellement deux avis différents.

Dans un ordre d'idée similaire, R. LIMAGNE pose le problème des brevetés qui "disparaissent" pour encadrer hors des structures fédérales: courant 1985, il a analysé les comptes rendus d'activités annuelles des cadres, et sur 217 fiches reçues, il y avait 160 initiateurs. Seulement 38% d'entre eux ont encadré un stage; 50% ont été en C.V.L., mais ne font pas que cela..

S. GUILLAUMIN pense qu'il ne faut pas se laisser emporter par le pessimisme; en effet le niveau des cadres n'a jamais cessé d'augmenter, mais celui-ci est confronté à un plus grand nombre de type de pratiques et de pratiquants.

R. LIMAGNE conclut ce sujet en rappelant qu'il faut beaucoup d'initiateurs pour qu'il y ait beaucoup de moniteurs. L'EFS manque de moniteur, c'est donc lors des stages initiateurs qu'il faut parler du monitorat et inciter les candidatures. Pour sortir du désintéressement qui paraît poindre, l'objectif du stage initiateur lui paraît devenir double:

- contrôler la capacité du candidat à organiser et réaliser une sortie dans des cavités de classe III.
- préparer et orienter éventuellement le candidat vers la formation au monitorat.

Les questions de prix et de temps sont soulevées par J.P. HOLVOET (contredit par J. GUDEFIN qui estime que c'est un faux problème, et nuancé par S. GUILLAUMIN qui pense que l'on doit en discuter). Un stage de moniteur dure 14 jours; il faut déboursier 2400F plus les frais de déplacement. Pour la région Ile de France, le besoin est important, mais la région ne pourra jamais prendre en charge 10 candidats; en effet sur 10000F du FNDS, il n'y a que 2000F pour la formation. Jean-Pierre demande que l'on entende ce qui se passe dans les régions. Il y a des difficultés, donc le rôle de l'EFS est d'aider à dépasser ces difficultés sans asséner des "règles" qui casseraient la dynamique existant. Les régions définissent des politiques en fonction d'une réalité régionale, et pour les questions financières il va y avoir de plus en plus de problèmes (prix de stages différents selon les régions).

## Les Journées d'Etudes E.F.S.: le constat

J. GUDEFIN introduit la discussion en précisant que les dernières Journées d'Etudes étaient en fait des réunions globales, pour discuter d'une façon générale des problèmes de l'E.F.S. Vu le nombre de participants, ces rencontres ne paraissent pas aussi efficaces que la présente réunion. Il manquait souvent un ordre du jour précis! Comme l'a réalisé M. RODRIGUES l'an passé, nécessité d'un animateur pour le grand groupe, et divers responsables répartis dans les petits groupes de travail pour les animer.

JP. HOLVOET propose que ce soit les responsables nationaux par thème de stage qui s'en occupent (ce qui sera proposé pour la réunion de la semaine suivante); mais il faut aborder aussi les questions d'actualité nécessitant une réflexion approfondie. S. GUILLAUMIN signale qu'il y a présentement autour de la table des cadres qui n'ont jamais assisté aux journées d'études, en particulier les nouveaux coordinateurs. Il est nécessaire de rappeler donc le problème qui se pose. M. MEYSSONNIER précise qu'historiquement les journées d'études regroupaient les responsables de stages; il s'agissait d'une rencontre différente des réunions du Comité EFS. Il y a eu, une année sur deux ensuite réunion de Comité et Journées d'études. Les dernières réunions annuelles, avec un flou artistique ne faisaient pas la différence entre les instances de décision et les instances de concertation.

J. GUDEFIN précise qu'il faut différencier les journées d'études de la réunion du Comité EFS; ce dernier a une composition stricte; les J.E. sont ouvertes à tous les brevetés, et c'est là que les nouveaux moniteurs vont prendre pied dans la structure EFS. Les nouveaux moniteurs de l'année sont invités, et en 1984 leurs frais avaient été pris en charge par l'EFS. Sur ce point, R. ANDRIEUX signale que l'on a donné du pouvoir à des gens non mandatés; ceux-ci pouvaient remettre en cause certaines choses; des décisions aberrantes peuvent ainsi surgir; il est indispensable de séparer instances de décision et de concertation. Au début des J.E., d'après S. GUILLAUMIN, le président EFS ne rappelait pas l'objectif de la rencontre, et qui prend les décisions. Tout le monde doit le savoir à chaque réunion. D'autre part, les J.E. donnent une température assez intéressante de l'EFS, mais en ce qui concerne les responsables régionaux, la coordination n'était pas assez suivie. Les J.E. seraient à redéfinir:

- nécessité de 2 réunions de type différent dans l'année plutôt qu'une seule.

- l'ouverture "à tous" est intéressante, car possibilité, grâce au contact humain (préférable au courrier) de prendre pied sur des actions EFS.

Pour JP. HOLVOET, l'important, c'est la confrontation des expériences d'encadrement des moniteurs; il est indispensable pour les stages que les cadres réfléchissent ensemble sur les différents types de stage, et leurs diverses façons d'enseigner. Cette démarche peut être canalisée par autre chose que les actuelles journées d'études.

Si, pour R. ANDRIEUX, il ne faut pas que ce qui est dit lors des J.E. ait force de loi, à l'inverse, pour JP. HOLVOET cela ne doit pas rester lettre morte. Il faut une ouverture suffisante de l'EFS pour que les problèmes soient entendus.

Plusieurs intervenants mentionnent que ceux qui orientent l'EFS dans ces journées, ont une réflexion plus ou moins importante sur des actions plus ou moins importantes qu'ils mènent. En fonction de la politique fédérale, la direction EFS doit faire des choix. Ce qui est contesté, c'est l'absence de décision prise clairement, et S. GUILLAUMIN souligne que des débats de journées d'études ont été entérinés de fait comme des décisions du moment: le résultat est une vie en "dents de scie", car à chaque J.E., sur l'analyse spontanée d'une situation, sans recul, des décisions sont prises sur des propos séduisants. C'est aussi le fait d'une équipe de direction bénévole, changeant un peu trop souvent (les responsables dans notre fédération passent trop vite!).

R. LIMAGNE note que l'on considère trop que la spéléo est à ré-inventer à chaque fois. Systématiquement, nous nous remettons en question! ce qui amène à dire à R. ANDRIEUX que malgré la richesse de ce phénomène, la gestion de notre structure n'est pas du tout facile.

Pour JP. HOLVOET, les journées d'étude peuvent faire figure d'un "contre-pouvoir", face au pouvoir institué (le Comité EFS). C'est un lieu où les cadres ont la possibilité d'exprimer leur opinion sur un sujet donné, lieu où l'on peut dire ce que l'on pense. C'est donc quelque chose de fondamental, permettant aussi d'éviter des conflits. Il est important aussi qu'outre les coordinateurs régionaux, qui sont la voix de leur région, des cadres soient présents, à titre personnel et donnent leur vécu d'encadrement de stages. S. GUILLAUMIN estime que la direction EFS, suite aux J.E. ne mesurait pas son pouvoir réel de décision: nous partons sur les idées dominantes du moment, canalisées par les J.E.. Les spéléos intervenants dans les débats, et qui ont le mérite de se déplacer spontanément, sont-ils tous représentatifs? La direction se doit de faire un recoupement avec les informations qui lui parviennent tout au long de l'année. R. ANDRIEUX pense qu'il faut gérer les aspects négatifs et positifs des journées. Le problème se trouve dans l'équilibre de la gestion quotidienne et les idées mises en avant. Des gens sympathiques peuvent séduire le groupe, et si quelque chose paraissant original est dit, tout le monde a tendance à suivre; c'est ainsi que l'on croit ré-inventer notre activité! En fait, nous ne faisons que faire évoluer la spéléologie.

Deux points sont encore évoqués par S. GUILLAUMIN: d'une part, des moniteurs sont venus aux J.E. avec des idées précises de changement; ils ont pris en charge un stage et ont participé ainsi concrètement à l'évolution de ce type de stage. D'autre part, la direction EFS est d'accord pour la prise en charge financière de telles journées, mais les dépenses doivent être justifiées (rapport du coût et de ce qui

sort d'une telle rencontre). Tout le monde est d'accord pour la poursuite de l'existence des journées d'étude, mais il y a lieu de décider sous quelle forme?

#### Journées d'études E.F.S.: des propositions

JP. HOLVOET estime préférable l'organisation de rencontres sur des thèmes précis plutôt que des réunions où l'on discute de tout et de n'importe quoi. On doit avoir un thème de travail (orientant la politique de l'EFS), sur lequel les participants vont se pencher. Exemple: Que doit-être le stage moniteur? ou, le service de placement fédéral?

Pour C. GROS et S. GUILLAUMIN, on n'aura la présence que des cadres intéressés par le thème choisi. R. ANDRIEUX prétend que tout dépend de la conception que l'on a des J.E. R. LIMAGNE pense qu'on devrait conclure ce point en jugeant de ce qui serait plus fonctionnel et efficace, et M. MEYSSONNIER pense qu'il y a une évolution conjoncturelle: une rencontre "globale" permet un fonctionnement à court terme (paré à ce qui est le plus pressé); une rencontre sur des thèmes précis facilite un travail à long terme et ce serait préférable actuellement.

S. GUILLAUMIN donne l'exemple des réunions programmées par l'EFS en 1986; il pose cependant la question des réunions lors des congrès et rassemblements: trop de réunions intéressantes au même moment (EFS, secours, etc...)

On peut dire qu'il faut une grande réunion où l'ensemble des cadres puisse s'exprimer et des rencontres échelonnées dans l'année avec des thèmes précis (entre autre le calendrier EFS annuel). Il semble que deux réunions (l'une pour les coordinateurs, l'autre pour les responsables nationaux) conviennent, et J. GUDEFIN insiste pour que le problème financier ne soit plus un argument prépondérant: le budget "formation continue" des cadres peut servir à la prise en charge des cadres; les correspondants régionaux seront pris en charge par leur Comité. L'inconvénient est une organisation plus lourde.

R. ANDRIEUX considère que pour lui la présente rencontre, en fonction du contenu, correspond à des "journées d'études". Il insiste sur le fait que dans notre fédération "la base" se renouvelle très vite et c'est un réel problème. De plus, l'indiscipline du spéléo moyen entraîne des remises en cause, surtout si ce n'est pas lui qui doit mettre en place les changements. Plutôt que de faire appel à tous les cadres, l'EFS doit penser à contacter des gens compétents dans certains domaines.

R. LIMAGNE constate, suite aux J.E. de 1983 et 1984, que beaucoup de spéléos veulent refaire la fédération. La réunion de ce week-end donne une axe et des propositions de travail; aussi, J. GUDEFIN conclut en précisant que les grandes orientations seront prises par le Comité EFS, et que des journées d'études, pas nécessairement annuelles (à caractère exceptionnel) pourront se faire sur des thèmes précis.

#### et le BREVET D'ETAT

M. MEYSSONNIER ayant donné l'exemple des discussions sur le brevet d'état qui aurait pu constituer un thème pour des journées d'étude, il est contesté par JP. HOLVOET qui pense que l'EFS s'est occupé de cette question. Le fait que ceux qui ont préparé l'enquête soient des cadres EFS a fait dire que l'EFS était pour le brevet d'état. Or il n'en est rien.

Il y avait une interrogation directe à la fédération. Lors de la réunion du Comité Directeur fédéral, chacun a essayé de se mettre objectivement à la place des gens: en particulier, nous avons essayé de traduire correctement les arguments "pour". Ces informations suscitent un certain nombre de questions sur le brevet d'état:

- de nouveaux arguments ont-ils été donnés?
- l'enquête a-t-elle perturbée l'opinion des fédérés?
- quel est l'intérêt de cette enquête? faut-il refaire un sondage?

Pour S. GUILLAUMIN, il manquait la position fédérale, car des fausses interprétations ont été faites; d'après lui, les décideurs vont au sondage quand ils sont dans l'embarras. R. ANDRIEUX pense que l'on a perdu son temps avec une consultation des spéléologues sur un sujet qui ne les concerne pas. Consultation sans valeur car il faut connaître les retombées d'un tel brevet. J. GUDEFIN pense que la liste des avantages et des inconvénients publiés était suffisante pour juger. JP. HOLVOET justifie la consultation du fait des pressions existantes et M. MEYSSONNIER précise qu'il était essentiel, pour la fédération qu'un texte soit publié, entraînant un débat interne; il était nécessaire qu'une consultation soit faite, même si cela ne débouche pas, en particulier vis-à-vis de notre ministère de tutelle.





fonctionnement n'ont pas été discuté au niveau de la direction EFS (double emploi ou complément par rapport au service fédéral?)

- Une synthèse des 4 rapports de cadres fédéraux ayant obtenu des mois saisonniers en 1985 pour des missions de "conseiller auprès des CVL pratiquant la spéléologie" a été rédigée par P. DROUIN. Avant diffusion, R. LIMAGNE voudrait que soient précisés les méthodes de calcul, et les commentaires "personnels" mentionnés comme tels: il ne retrouve pas en effet dans la synthèse sa propre analyse de la pratique de la spéléologie en CVL dans le Jura.

---

Souhaits des coordinateurs pour la réunion des cadres nationaux

---

Il s'agit du dernier point à l'ordre du jour de la présente rencontre. Une liste commentée est dressée:

- Circuit des demandes d'agrément de stage:

Il faut repréciser dans les régions le délai de 2 mois pour les demandes. Le récépissé n'est quelquefois pas reçu avant le stage! Un accusé de réception par le secrétariat pour le responsable de stage reste souhaitable; il sait que son dossier est arrivé par le canal régional. Si le document n'est pas dans la norme, le secrétariat doit le renvoyer: les postes de travail (secrétariat) et de responsabilités (responsables nationaux) ont plein pouvoir pour prendre la décision.

- Responsabilités prises:

Un responsable de stage attend toujours l'agrément d'un stage Perfectionnement de 1984; les cadres qui acceptent la responsabilité d'un thème de stage doivent faire leur boulot! ce n'est pas une charge énorme, et le minimum doit être fait.

J. GUDEFIN précise que l'objectif de la prochaine réunion est de bien définir le travail du responsable national par thème de stage. Dans cet ordre d'idée, M. MEYSSONNIER soulève la question de l'annulation des stages figurant dans le calendrier EFS: des informations arrivent seulement lors de la réalisation du bilan statistique annuel, un an après! Le secrétariat EFS doit être informé de l'annulation d'un stage du calendrier dans les 24 heures!

- Discussion souhaitée sur les stages initiateurs et moniteurs.

- Info-EFS : le retard (chronique) de parution de notre feuille de liaison et d'information annuelle est posé et M. MEYSSONNIER demande ce que chacun attend d'INFO-EFS?

C. BOUSSAGOL souhaite avoir les informations sur le vécu de l'EFS (en particulier les réunions de direction). J. GUDEFIN signale sa réticence pour diffuser ce type de compte rendu à usage interne, réalisé rapidement car il peut être mal interprété par ceux qui n'auraient pas participé.

S. GUILLAUMIN insiste sur le fait que nous passons beaucoup de temps à résoudre des problèmes individuels et négligeons l'information générale: toute décision prise touchant le fonctionnement EFS et la formulation d'un stage doit passer rapidement. Pour JP. HOLVOET, "Info-EFS" doit contenir les textes adoptés par l'EFS, et la politique de l'EFS doit y figurer. On doit y trouver la liste des brevetés fédéraux validés (la question du listing fédéral est posée!).

Il est rappelé par M. MEYSSONNIER, que la feuille de liaison est diffusée en fonction des demandes (cadres fédéraux ayant renvoyé leurs CR d'activité, clubs adressant leurs revues à l'EFS, mais aussi de simples fédérés ou des organismes français et étrangers). On ne peut y mettre que des textes relatifs à des bilans, des réflexions ou des décisions fédérales.

---

compte rendu détaillé de Marcel MEYSSONNIER d'après ses notes

---

28, quai Saint-Vincent 69001 - LYON

RENCONTRE NATIONALE SUR LE THEME " DEROULEMENT DES STAGES E.F.S. - RESPONSABILITES "

Dates: 15-16 Mars 1986

Lieu: C.N.S.P.A. VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)

Participants convoqués: tous les responsables nationaux par thème de stage + les (co) responsables des stages moniteurs 1986 + la direction E.F.S. + un représentant du Comité Directeur F.F.S.

Participants invités: les responsables de stages initiateurs 1985 et 1986.

I - PRESENTS

Jean-Paul BARRIERE, responsable initiateur 1985, 1986.

Daniel CAVAILLES, responsable initiateur 1985, 1986.

Christian DODELIN, responsable de la formation Instructeur Fédéral.

Marc DUHAMEL, (co) responsable stage Moniteur 1986.

Pierre ETIENNE, responsable national des stages Découverte.

Jacques GUDEFIN, membre de la direction EFS, trésorier EFS.

Serge GUILLAUMIN, membre de la direction EFS, responsable national des ADE et stages spécialisés.

Jean-Pierre HOLVOET, représentant le Comité Directeur F.F.S.

Jacques KERDAFFREC, responsable national des stages Qualification, (co) responsable initiateur 1985.

Rémy LIMAGNE, membre de la direction EFS, (co) responsable national des stages Initiateur.

Isabelle OBSTANCIAS, (co) responsable initiateur 1986

Yves PASCAL, (co) responsable stage Moniteur 1986

Robert RUSS, membre de la direction EFS.

Philippe VALLET, membre de la direction EFS, responsable des stages spécialisés "scientifique".

Marcel MEYSSONNIER, C.I.R. Académie de LYON, membre de la direction EFS.

Bernard PIART, C.I.R. Académie de Toulouse, membre de la direction EFS.

Monique ROUCHON, Cathy GROS, secrétaires EFS.

Invités: Rémy ANDRIEUX, professeur au CNSPA de Vallon-Pont d'Arc.

Alain MESTRE, responsable de formation plein air Lozère.

Excusés: Christian BOUSSAGOL (co) responsable Moniteur 1986; Gérard CAZES (responsable national des stages Perfectionnement); Gabriel SOLER (co) responsable national Initiateur; Guy QUER (co) responsable national des stages Moniteur.

Absents: Daniel MARTINEZ;

L'ordre du jour diffusé par lettre circulaire a été suivi intégralement; plusieurs points étaient commun avec la réunion de la semaine précédente:

- Fonctionnement de l'E.F.S. actuellement.
  - Les finances EFS.
  - Compte rendu de la réunion des coordinateurs (8-9 Mars 1986).
  - Compte rendu du stage au C.N.S.P.A. du 10 au 14 Mars 1986.
  - Rappel du contenu, de l'objectif de chaque type de stage.
  - Compte rendu de chaque type de stage 1985 par les responsables nationaux.
  - Suivi administratif du déroulement des stages.
  - Discussion pour chaque type de stage.
  - Proposition faites par le S.S.F. à l'E.F.S. (programme de l'enseignement des Secours).
- L'accueil au CNSPA de Vallon-Pont-d'Arc est effectué par Rémy ANDRIEUX.

## II- FONCTIONNEMENT E.F.S.

On se reportera au compte rendu de la réunion précédente et au texte rédigé par J. GUDEFIN (en annexe). Une question est soulevée par B. PIART: difficulté d'assurer de façon collégiale la direction EFS, d'ici les prochaines élections lors de l'Assemblée Générale? Il est précisé que l'intérim est assuré par le président-adjoint, soit S. GUILLAUMIN avec l'aval du Comité Directeur FFS. Plusieurs interventions soulignent le retard inadmissible du Spelunca, contenant le calendrier des stages fédéraux pour l'année 1986. Un mot sera fait par la direction EFS (constat) au responsable de la publication, et une demande d'intervention souhaitée par le Comité Directeur FFS. De plus, à cette date, le lieu de la prochaine Assemblée Générale n'est pas encore diffusé aux spéléos. J. GUDEFIN signale qu'il se présentera à l'A.G. à la présidence de l' EFS.

## III - FINANCES E.F.S.:

Voir précédent compte rendu. Quelques questions sont posées en ce qui concerne l'indemnisation des cadres des stages nationaux et régionaux; JP. BARRIERE envisage de faire un dossier sur l'ensemble des problèmes posés par les remboursements de frais, versements d'indemnités et les déclarations obligatoires (Impôts, URSAF, etc...). Cela rentre dans le cadre des informations indispensables au bon fonctionnement des structures fédérales. En effet, les informations ne sont pas toujours claires, et il faut souvent aller les chercher à la source.

## IV - Synthèse de la réunion des COORDINATEURS EFS: 8 et 9 MARS 1986.

S. GUILLAUMIN fait brièvement état des sujets abordés lors de la précédente réunion, en particulier les souhaits émanant des coordinateurs régionaux EFS présents (deux tiers des régions représentées). Deux problèmes ont été soulevés par les représentants des régions Ile de France et Midi-Pyrénées: poursuite de l'organisation de stages Initiateur en week-end d'une part, et obligation d'un week-end "Secourisme" pour les candidats Initiateur de la région F d'autre part. Après discussions, il a été répondu qu'une homogénéité nationale de la formation était indispensable. En conclusion, cette rencontre nationale des coordinateurs a été jugée très positive; la formule serait à renouveler car elle permet de donner beaucoup d'informations aux nouveaux coordinateurs et facilite la participation de ces derniers à la vie générale de l'EFS. Aucune décision n'a été prise, et il en sera de même pour la présente rencontre: elles sont du ressort du Comité Directeur EFS et du président EFS.

Ce compte rendu suscite quelques questions et des éclaircissements paraissent nécessaires pour une meilleure compréhension de la discussion:

- Suite au départ d'A. LAFARGUETTE au cours de la précédente réunion, B.PIART précise que la demande de recevoir les comptes rendus de réunion de la direction émane de la région Midi-Pyrénées (ce n'est pas seulement une demande "personnelle" du coordinateur). Un état du travail réalisé (et en cours) est donné depuis la prise de fonction d'Alain en région Midi-Pyrénées; il montre l'efficacité et la vitalité de l'équipe s'occupant de l'enseignement. Pour l'UV "secourisme" obligatoire, le Comité Directeur FFS a pris position (lettre de G. DUCLAUX au président du CSR), et J. GUDEFIN a fait une réponse au titre de la direction EFS.

JP HOLVOET fait état à nouveau de ses souhaits: "l'EFS doit aussi tenir compte des réalités régionales et de la dynamique en cours". Au-delà des problèmes en eux-mêmes, se pose de façon claire la définition des Commissions Nationales (politique fédérale) et des commissions régionales: qui décide? jusqu'où? quel est le lieu d'arbitrage?

Il est signalé aussi la difficile position de coordinateurs mandatés par leur région, et subissant un refus de la structure EFS nationale.

En ce qui concerne les niveaux de décision, C. DODELIN pense qu'il faut une certaine marge de manoeuvre dans le programme du stage, mais pour le contenu, ce qui est décidé au niveau national doit faire force de loi.

#### V - Compte rendu du stage au CNSPA (10-15 Mars 1986)

R. ANDRIEUX qui a programmé et organisé ce stage ne souhaite pas en faire le compte rendu. Il précise cependant les objectifs qu'il avait au départ car une telle formation n'est pas habituelle dans le milieu spéléo. Elle a été financée à cent pour cent sur des crédits d'état et était destinée à des instructeurs et des moniteurs, responsables de stage. Ceux-ci devaient en tirer un réel bénéfice (actions et réflexions passant dans des pratiques quotidiennes). Ils devaient également pouvoir juger de la reconduction possible ou non d'une telle formation.

JP. HOLVOET tempère ces propos en signalant la présence de 3 instructeurs stagiaires, 1 monitrice et 4 initiateurs - ces derniers permettant par leur présence la réalisation du stage -. Il n'est pas possible de faire un compte rendu détaillé car le vécu n'intéresse que les participants, mais il est cependant intéressant de signaler que le stage a permis:

- une réflexion sur les façons de mener un groupe.
  - de vivre un certain nombre de situations et de réfléchir dessus ensuite.
- Une telle participation a paru fondamentale aux cadres présents en particulier pour des instructeurs et il est demandé qu'une tel stage soit reconduit.

En conclusion on remarque qu'en ce qui concerne la formation continue des cadres EFS des difficultés apparaissent: en effet, même si le financement existe, la participation des cadres reste aléatoire (disponibilité, motivation). Il serait souhaitable de faire un compte rendu dans notre revue fédérale de tous ces stages de "formation continue de cadres EFS", en particulier vis à vis de notre ministère de tutelle qui participe au financement de ces actions.

#### VI - COMPTE RENDU DES RESPONSABLES NATIONAUX:

##### 1) Formation Instructeur 1985 (par Christian DODELIN)

Les actions de formation des Instructeurs en 1985 ont été les suivantes:

- UV Technique: 2 sessions (Pyrénées et Alpes), en tout 18 participants, soit 3 instructeurs en titre et 15 candidats instructeurs.
- Formation pédagogique: 1 stage Moniteur en avril, dont l'encadrement a été assuré par 3 instructeurs en titre et 4 instructeurs stagiaires.
- UV "Travail de Recherche" 3 ont déjà été réalisés et ont reçu l'aval de l'EFS. Les dossiers suivants ont été envoyés en 1985:

- + Juan ESPEJO (Notes sur la formation Instructeur): à compléter.
- + Serge GUILLAUMIN (Essai sur les méthodes d'enseignement).
- + Patrick LESAULNIER (Les scolaires et la spéléologie): à compléter.
- + Rémy LIMAGNE (Bilan des stages Initiateur)
- + Guy QUER (Nourriture en spéléo): à compléter.

et récemment (février 1986): Jean-Pierre HOLVOET ("Cartographie - Orientation - Etude de cartes").

Enfin, la CADDIS a pris la décision de nommer INSTRUCTEUR FEDERAL: Philippe ETE, Gilles HEIB et Daniel MARTINEZ dont le cycle s'est achevé en 1984/85.

Les effectifs Instructeurs, fin 1985 sont: 12 instructeurs en titre.

16 stagiaires ayant déjà encadré.

24 stagiaires ayant suivi l'UV Technique uniquement.

Au regard de cette année, il apparaît que les "travaux de recherche" sont faits plus facilement, avec plus de sérieux (et de façon complète et présentable) par ceux qui se sont récemment engagés dans le cycle. Il semble important de se soucier pour les UV Techniques à venir, de leurs contenus, et de déboucher sur les aspects "approche" et "étude" d'une cavité, d'un massif. Il faut mettre l'accent sur l'observation en cours d'explo, sur la topo pour une étude sérieuse. Pour cela s'entourer de spécialistes: J. RODET le fait depuis 2 ans.

Il nous faut communiquer aux candidats instructeurs les éléments pour une approche spéléo complète où la technique et les capacités physiques sont au service de la connaissance du milieu. L'UV doit être une expérience réelle et complète qui servira de base à la réalisation de stage moniteur. Il serait peut être bon d'inciter les candidats à lire ou relire certains livres afin qu'ils complètent leurs connaissances. Déjà plusieurs propositions ont été faite pour donner une formation aux candidats instructeurs qui soit en rapport avec les besoins; à nous d'évaluer ces besoins.

Une discussion assez longue suit l'exposé de C. DODELIN. Les thèmes suivants ont été en particulier abordés:

- On ne va pas à l'UV technique Instructeur pour faire ses preuves, mais pour acquérir quelque chose de plus: "Comment on va former de cadres!" L'objectif de la grosse exploration n'est pas d'aller au fond de la cavité; attitude commune à acquérir pour ceux qui vont encadrer ensuite ensemble.

- L'instructeur est un "formateur de formateur"; il passe par une succession de cycles de formation dans 3 grands domaines:

+ la connaissance du terrain (au niveau technique et du milieu).

+ la connaissance de l'enseignement de l'activité (théorique et pratique avec un encadrement).

+ la connaissance psycho-sociologique (dynamique de groupe), ainsi qu'organisation, gestion...

Il faudrait mieux cerner les 2 points: UV de recherche et participation aux Journées d'Études.

- le problème n'est pas dans la réalisation d'une exploration importante, avec de la première (à ne pas remettre en cause), mais dans la réflexion sur le plan pédagogique (pas d'analyse entre cadres après l'UV; pas de réflexion sur la pratique; le point n'est pas fait!)

- il y a aussi un manque notoire dans la formation des instructeurs: l'encadrement de stages est partie intégrante du cycle de formation; or, dans les faits, y-a t'il vraiment de la part des cadres en titre une aide pour les cadres en situation de stagiaires? (définition de la fonction de "conseillers pédagogiques").

- La FFS et ses commissions doivent, plutôt que d'appliquer des textes de façon stricte, utiliser les cadres dont elle a besoin, selon leurs compétences. Le titre en lui-même n'a qu'une importance relative; ce qui est important c'est le travail effectué répondant à une demande réelle.

- En ce qui concerne les mémoires de recherche, il est précisé l'importance de la mise par écrit des idées et des réflexions sur les stages et l'enseignement; une certaine rigueur est nécessaire. L'EFS se doit aussi de préciser ses besoins dans ce domaine (elle doit donner des axes de recherche!). Chercher à savoir ce qui se passe dans d'autres fédérations serait une piste intéressante aussi pour un instructeur stagiaire en mal de thème de recherche.

## 2) Moniteur Fédéral

J. GUDEFIN fait un bilan et le point de la situation en l'absence de G. QUER et D. MARTINEZ. Pour les stages 1986 des problèmes de programmation ont dû être réglés vu l'urgence par la direction EFS. Le nombre de candidats potentiels, la disponibilité des cadres et la cohérence des équipes rendaient nécessaire la réalisation d'un autre planning national.

- Problème posé par la non-prise en charge par les responsables nationaux des questions relatives au monitorat. Aucun bilan, ni compte rendu général n'a été fait. La direction EFS propose qu'un courrier de mise au point soit adressé aux actuels responsables. Cette année des problèmes supplémentaires sont apparus du fait de l'existence à titre expérimental de stages fractionnés.

- la modification du calendrier moniteur 1986 avec plusieurs suppressions suscite quelques réactions: après discussion avec les responsables présents celui-ci sera définitivement arrêté.

B. PIART fait le compte rendu du seul stage moniteur qui fut réalisé en 1985 et mentionne les problèmes posés, en particulier l'organisation difficile du stage en parallèle pour mise en situation pédagogique des candidats (il ne faut plus que cela soit le responsable du stage moniteur qui assure la gestion de l'autre stage - décision inverse prise il y a quelques années à la suite des problèmes de coordination -). J. RODEI a piloté un travail très intéressant sur les Causses; G. QUER avait travaillé sur des menus adaptés à la spéléologie en stage, et une expérimentation a pu se faire dans ce stage. Les cadres se sont appuyés également sur les compétences des stagiaires présents (présence par exemple d'un médecin). Un compte rendu détaillé a été réalisé avec mention de tous ces éléments.

## 3) Initiateur Fédéral:

Le rapport est effectué par R. LIMAGNE qui ne s'est occupé que de l'aspect quantitatif (voir bilan détaillé en annexe); le bilan qualitatif (analyse des programmes) devait être réalisé par G. SOLER. Il s'avère que les stages sont très divers: sur 9 stages réalisés (et 6 comptes rendus reçus à ce jour), on note la présence de 129 candidats; 95 brevets délivrés soit 1 candidat sur 3 en échec! Nouvelle tendance aussi, l'annulation de stages prévus pour des problèmes d'encadrement. Sur 10 initiateurs, un seul se dirige ultérieurement vers le monitorat, donc une baisse du nombre d'initiateurs (21% de 1984 sur 1985) entraîne une baisse dans les candidatures au monitorat.

Diverses suggestions sont faites:

- mise au point d'une meilleure information pour les candidats?
- réalisation urgente du "Manuel de l'Initiateur"
- pourquoi ne pas accepter le stage "en week-end" proposé par la région Ile de France? Exemple flagrant d'un point déjà énoncé par JP HOLVOET (décision prise en fonction de normes strictes - pas de stages en week-end - allant à l'encontre des objectifs souhaités - encore plus de stages initiateurs -). A ce propos un débat a lieu avec une mise au point de la direction EFS. Le coordinateur de la région Ile de France demande que l'on prenne connaissance des bilans annuels adressés à l'EFS depuis 1982.
- ne pourrait-on pas alléger le circuit administratif? (pour le dossier d'inscription); utilité de la liste des courses? Est-elle utilisée?

Une synthèse des interventions fait apparaître la nécessité de rédiger un dossier précisant le niveau de pratique de l'initiateur (exemple: qu'est-ce que nous entendons par "autonomie exigée pour les stagiaires"?). Trop de candidats se trompent de stage car ils n'ont pas connaissance de ce qui est demandé (rôle des coordinateurs ?). Il semblerait que sur le plan du contenu (voir la grille réalisé par R. LIMAGNE), il y a là un exemple d'hétérogénéité parfaite! Il est rappelé l'existence, il y a quelques années de plusieurs documents (cours du CDS Var, ouvrage de vulgarisation scientifique de B. GEZE, Spelunca spécial karstologie, textes de M. AUDETAT, J.C. LALOU, etc...) conseillés aux stagiaires EFS; mention est faite des D.I. (dossiers instructions) actuellement diffusés dans tous les stages; il n'y a rien dans ceux-ci d'incompréhensible pour un initiateur! Mais sont-ils lus?

J. GUDEFIN précise à nouveau que plusieurs mois saisonniers seront destinés en 1986 à travailler sur les contenus des stages fédéraux.

#### 4) Qualification spéléologie:

J. KERDAFFREC précise qu'il n'a pas eu le temps de faire une synthèse, celle-ci étant par ailleurs difficile dans la mesure où un seul stage a eu lieu (sur 2 programmés); 12 stagiaires et 8 titulaires de la qualification CEMEA/FFS. La demande de ce type de stage semble apparemment en baisse: le stage initiateur (plus court, moins coûteux) ne prendrait-il pas le relais?

Les remarques suivantes sont faites en ce qui concerne la qualification:

- Un essoufflement apparait au niveau de l'EFS.
- Constance dans les équipes d'encadrement qui ne se retrouve pas à l'EFS (stages CEMEA).
- Ces stages sont "agréables" à encadrer! (ce qui n'est pas le cas de tous les stages EFS!).
- Il existe des gens que la formation intéresse (ex. demande de F.MARCILLOUX, pour 20 personnes des Oeuvres Sociales RATP): pas de réponse en temps utile, ni des CEMEA, ni de l'EFS. Le coordinateur EFS de la région Centre a aussi fait une demande d'organisation d'un tel stage.
- La mention "pratique exclusive aux échelles" sur l'attestation de qualification semble avoir disparue. Pourquoi? Remise en question totale du contenu de cette formation? Les normes d'encadrement (50% de brevetés fédéraux) n'apparaissent plus sur les textes!

Il est rappelé pour conclure que la signature d'une nouvelle convention entre la FFS et les CEMEA est souhaitée (demande également de convention avec la Ligue de l'Enseignement). Il serait donc judicieux d'avoir une discussion de fond sur ce point et de préciser aux CEMEA la position de l'EFS. Nous savons également que la "qualification" n'est pas très populaire dans le milieu fédéral. M. MEYSSONNIER rappelle qu'officiellement la "qualification spéléologie" n'existe pas pour le Ministère Jeunesse et Sports: il ne s'agit que d'une formation liant pour l'instant seulement une association et la fédération dirigeante. Des pressions se font pour faire disparaître le terme "qualification" de cette formation spécifique (les qualifications Montagne, Voile, Canoé-kayak sont quant à elles officialisées par des textes ministériels).

La question de l'utilité de cette qualification est posée. Est-ce que la FFS en a besoin? Pourquoi n'y-a-t'il maintenant qu'un seul stage annuel? Un historique est fait par R. ANDRIEUX et M. MEYSSONNIER. En conclusion JP HOLVOET demande que soit fait un bilan de la collaboration entre les CEMEA et la FFS (actions communes et analyse des aspects positifs et négatifs), que soit fait également une "étude de marché". Cela ne devrait pas poser de problème puisque l'actuel responsable national du groupe spéléologie des CEMEA, F. ALAMICHEL est aussi membre du Comité Directeur de la Fédération.

JP. BARRIERE signale l'expérience "douloureuse" du Vercors (secteur Isère). Un texte réglementaire a été pris pour obliger les cadres spéléos de Centres de Vacances d'avoir le brevet d'initiateur. Une discussion s'ensuit, car si dans le cas de l'Isère la demande réglementaire va au-delà des consignes fédérales, pour d'autres départements le titulaire d'une "spécialisation BAFA spéléologie 50h" semble reconnu compétent pour assurer seul, un encadrement.

L'analyse de la pratique de la spéléologie dans les centres de vacances et de loisirs est évoquée: mention est faite des mois saisonniers attribués par des directions départementales Jeunesse et Sports à des brevetés, suite à des conventions avec les CDS. Seuls quatre comptes rendus nous sont parvenus (Ariège, Aveyron, Drôme, Jura); la synthèse en a été faite par P. DROUIN, mais serait à revoir avant diffusion. S. GUILLAUMIN suggère que ce soient les CDS qui fassent une proposition aux DDJS pour le choix du cadre saisonnier; ce dernier, suite à une mission précise et une convention de mise à disposition devrait obligatoirement faire un compte rendu précis et exploitable.

#### 5) Perfectionnement:

Gérard CAZES a rédigé par écrit un bilan des stages perfectionnement (en annexe). La question qui se pose est celle de la perte de vitesse de ce type de stage qui a eu précédemment un très vif succès. Seulement 5 stages en 1984 (70 stagiaires), et un seul en 1985. L'apparition de ce désintéressement semble consécutif à la mise en route des nouveaux stages initiateur. Chacun fait part de ce qu'il ressent:

- niveau perfectionnement = initiateur.
- un stage perfectionnement est très modulable: on prend les gens où ils en sont, et s'ils ont un bon niveau c'est tant mieux.
- cf. la grille de nos stages, le perfectionnement est la suite logique du formation.
- le stage perfectionnement ne pourrait-il correspondre à un "pré-initiateur"?
- le stage perfectionnement correspond plus à une pratique spéléo de club; l'objectif est centré sur le spéléo pratiquant (il n'y a pas de retransmission "a priori" dans le programme).
- le "mot" perfectionnement serait en lui-même déplaisant; "formation" semblerait plus valorisant! le terme technique fait désuet; globalement, l'appellation serait à revoir!

Il est suggéré la mise en place pour 1987 de stages techniques à plusieurs niveaux (comme cela se fait d'ailleurs dans certaines régions), c'est-à-dire regroupant formation et perfectionnement. L'appellation pourrait en être "Stage Technique Spéléo", ou "formation à la spéléologie d'exploration", ... mais l'essentiel est de proposer quelque chose où les spéléos ont envie d'aller, il faut une démarche motivante! (proposer des cavités "accrocheuses", ou des thèmes avec un objectif bien ciblé: Techniques de "traversées").

#### 6) Formation:

R. RUSS a été chargé par la direction EFS de faire le bilan des stages formation, sur 1984 et 1985, suite au départ de M. RATHIER. On trouvera un compte rendu en annexe. Des remarques sont faites et des questions posées sur ce type de stage au vu des conclusions données par R. RUSS:

- l'organisation de ces stages est surtout le fait des CDS et CSR.
- un gros problème réside dans le retard systématique des demandes d'agrément, et aussi l'absence d'informations ultérieures (compte rendu ...). Comme pour les stages perfectionnement il semble indispensable que l'EFS connaisse les raisons de l'annulation éventuelle de ce type de stage (immédiatement, et non pas un an après suite à plusieurs relances du secrétariat).
- il est indispensable que chacun fasse son travail et que les dossiers non conformes soient renvoyés.

Il est rappelé enfin au sujet de ce type de stage la possibilité de délivrer le brevet d'initiateur à un cadre-stagiaire connu du milieu fédéral et sous la responsabilité de deux moniteurs au moins (mais présence d'un seul cadre stagiaire par stage, et avis unanime des cadres).

#### 7) Découverte:

Le bilan annuel, portant sur 1984 et 1985 a été rédigé par P. ETIENNE (voir en annexe) qui le commente brièvement. Il est à ce propos signalé que pour faire une synthèse acceptable, le responsable national doit avoir suffisamment d'éléments. Beaucoup de dossier de stages sont très succincts. Il ne faut pas non plus être trop exigeant pour le compte rendu détaillé qui suit (éventuellement) le compte rendu normalisé. Suite à cette remarque, une réflexion est menée sur le compte rendu de stage. Que doit-il comporter? Pourquoi? Que fait l'EFS des comptes rendus détaillés? L'exploitation est-elle possible? En réponse, Y. PASCAL précise qu'il a fortement apprécié d'avoir les comptes rendus de stage réalisés par J. ORSOLA ce qui lui a permis de travailler avec une certaine continuité. L'analyse des questionnaires après-stage ne paraît pas figurer dans la plupart des comptes rendus.



### 8) Stages spécialisés et A.D.E.

Ces stages n'ont pas encore été analysés par S. GUILLAUMIN du fait de l'absence de beaucoup de dossiers. Le bilan rédigé ultérieurement figurera cependant dans "Info-EFS" (voir en annexe). Problèmes identiques avec les stages cités précédemment (absence de nouvelles sur le déroulement et manque de comptes rendus); mais aussi question de fond:

- définition précise à donner des stages spécialisés et des Actions diverses d'Enseignement.
  - qu'est-ce que l'on entend par agrément EFS? Est-ce utile? Est-ce nécessaire de donner ou non une caution de l'EFS pour certaines actions, et est-ce que cela correspond à un agrément (choix du terme). Un long débat s'ensuit, chaque participant donnant son avis.
  - A l'issue de ces discussions, dont nous ne donnerons pas le détail, il semble qu'un accord se dégage pour considérer comme stage spécialisé toute action pouvant relever d'une autre commission fédérale (Scientifique, Secours, Plongée, Photo, Cinéma) ou portant sur un thème précis comme matériel ou technique (Techniques de désobstruction, Spéléologie hivernale...). La spécificité du stage doit être annoncée mais les modalités pratiques sont éventuellement très différentes (un seul week-end ou 8 jours pleins). Une concertation doit se faire avec les commissions fédérales pour coordonner tous les stages spécialisés. Il est important, au niveau national que tous les stages et toutes les actions d'enseignement soient collectés et regroupés; c'est ce que l'EFS a toujours essayé de faire par la réalisation d'un bilan statistique annuel de l'enseignement fédéral.
  - Pour les A.D.E., tout ce qui n'entrera pas dans les normes pourra y figurer (ex. d'un stage formation auquel il manque 1 jour, ou un stage découverte sans présence d'un moniteur).
- En général derrière le mot "stage spécialisé", il y a un canevas précis (objectifs, programme); pour les A.D.E., il peut ne pas y avoir de structures ou de programmes pré-établis.

Philippe VALLET évoque les stages spécialisés "scientifiques".

En 1985, il a reçu 15 demandes d'agréments, 2 stages annulés, seulement 11 comptes rendus reçus dont 8 normalisés et 4 complets avec des éléments d'évaluation; au total 88 participants. Il y a en fait deux grands types de stages:

- 5 stages "globaux", sur la karstologie, ou spécifique comme le stage CO2 (33 stagiaires).
  - 6 stages sur la topographie, dont l'un axé sur la cartographie (55 stagiaires).
- L'organisation a été faite au niveau national (1); régional (8); départemental (3), et local (1). Il lui semble qu'un certain équilibre se réalise au niveau régional, en fonction des demandes. Problème de l'énergie perdue et des dépenses importantes à l'échelon national pour organiser des stages "scientifiques". Outre l'organisation du stage national 84 (annulé), il a participé au stage CO2, à un stage régional en Côte d'Or, et il organise le stage national à Pâques 86 (pas de candidats!). Il a donné des agréments pour différents stages dits scientifiques correspondants à des stages spécialisés. Un éclaircissement est donné pour les stages "topographie", qui au départ devaient s'insérer au niveau de l'objectif dans la "connaissance du milieu" (souhaits de la Commission Scientifique). Dans les faits, souvent le contenu se limite aux techniques de relevés.

En ce qui concerne l'agrément actuel, il est important de signaler que la "caution fédérale" donnée par l'EFS est quelquefois souhaitée par un organisme hors des structures fédérales, mais aussi par un club ou un CDS, un CSR; par cet agrément, il y a une reconnaissance de fait de la valeur de la formation proposée (vis à vis des candidats potentiels, et des structures administratives concernées). A l'inverse beaucoup de stages de spéléologie se font sans qu'un agrément soit demandé, et l'information arrive souvent par hasard à l'EFS! Il semble donc qu'il y ait une démarche fédérale des spéléos qui programment ces stages ou ces actions, visant, par le canal de l'agrément à informer la structure nationale: si c'est le cas (militantisme fédéral) c'est important et nous devons l'encourager. La seule démarche d'information préalable ne suffit cependant pas, et un compte rendu doit parvenir à l'EFS ensuite. Il est important pour notre fédération dirigeante de tenir compte de ce qui existe, même sans sa caution; certains stages (ex. Unité de valeur DEFA, plein air/ spéléologie) peuvent correspondre au niveau contenu à un stage de Perfectionnement EFS!

En conclusion on peut dire qu'un agrément fédéral est donné par l'EFS pour tous les stages structurés; pour les A.D.E. il n'y aurait plus qu'un numéro d'enregistrement quelque soit l'origine de l'action; l'EFS a peut être trop voulu intervenir sur les A.D.E. qui s'avèrent dans les faits regrouper beaucoup d'activités, sous les formes les plus diverses. Donc plus d'avis préalable et seulement analyse des comptes rendus en fin d'année pour les A.D.E.

Seraient considérés comme stages spécialisés les grandes familles suivantes:

- Connaissance du Milieu (écologie, karstologie, topo, cartographie, archéologie, etc...)
- Secours
- Médical (Physiologie, secourisme,...)
- Photo/ Cinéma
- Plongée souterraine
- Matériel et techniques d'exploration (topo, explosifs, etc..)
- Administratif (méthodologie, ...)
- Pédagogique (Sciences de l'enseignement, techniques d'animation...)

#### VII - ROLE DU RESPONSABLE NATIONAL PAR THEME DE STAGE

Le rôle du responsable national est reprecisé après une concertation de l'ensemble des participants. Il est à nouveau rappelé le circuit des demandes d'agrément de stage: demande à formuler 2 mois avant; le numéro donné par le secrétariat correspond au départ à un numéro d'enregistrement; un accusé de réception sera adressé à l'organisateur, puis l'agrément doit être adressé à l'organisateur suffisamment à l'avance. Un texte synthétique a été rédigé suite à la réunion par S. GUILLAUMIN et figure en annexe.

Annexe: deux points ont été rajoutés en début de séance à l'ordre du jour; ils figurent ci-après:

1) Le Centre de formation Plein Air de la LOZERE. A la demande de la direction EFS, samedi après-midi, une présentation est faite par Alain MESTRE de la formation assurée en Lozère depuis 1984: 20 stagiaires reçoivent une formation polyvalente (préparant au brevet d'accompagnateur moyenne montagne, au brevet d'état de canoë-kayak, et au brevet de moniteur fédéral de spéléologie). Le pourquoi d'une telle formation est exposé, ainsi que le comment (financement assuré par 3 institutions: Parc National des Cévennes, Ministère de l'Agriculture et D.D. Jeunesse et Sports). Pour la spéléologie, le niveau de recrutement a été celui d'initiateur fédéral. L'objectif est de réaliser une formation répondant à une demande d'animation locale (dans les clubs, centres d'animation vacances, etc..), en étroite liaison avec le CDS Lozère. A. MESTRE précise sa volonté d'agir en liaison avec le monde fédéral: 3 moniteurs EFS encadrent actuellement cette formation. Un débat s'instaure, les avis étant partagés:

- L'EFS a-t-elle envie de s'investir dans une telle formation?
- Si cela se généralisait, ne serait-ce pas agir dans le sens de la création du brevet d'état?

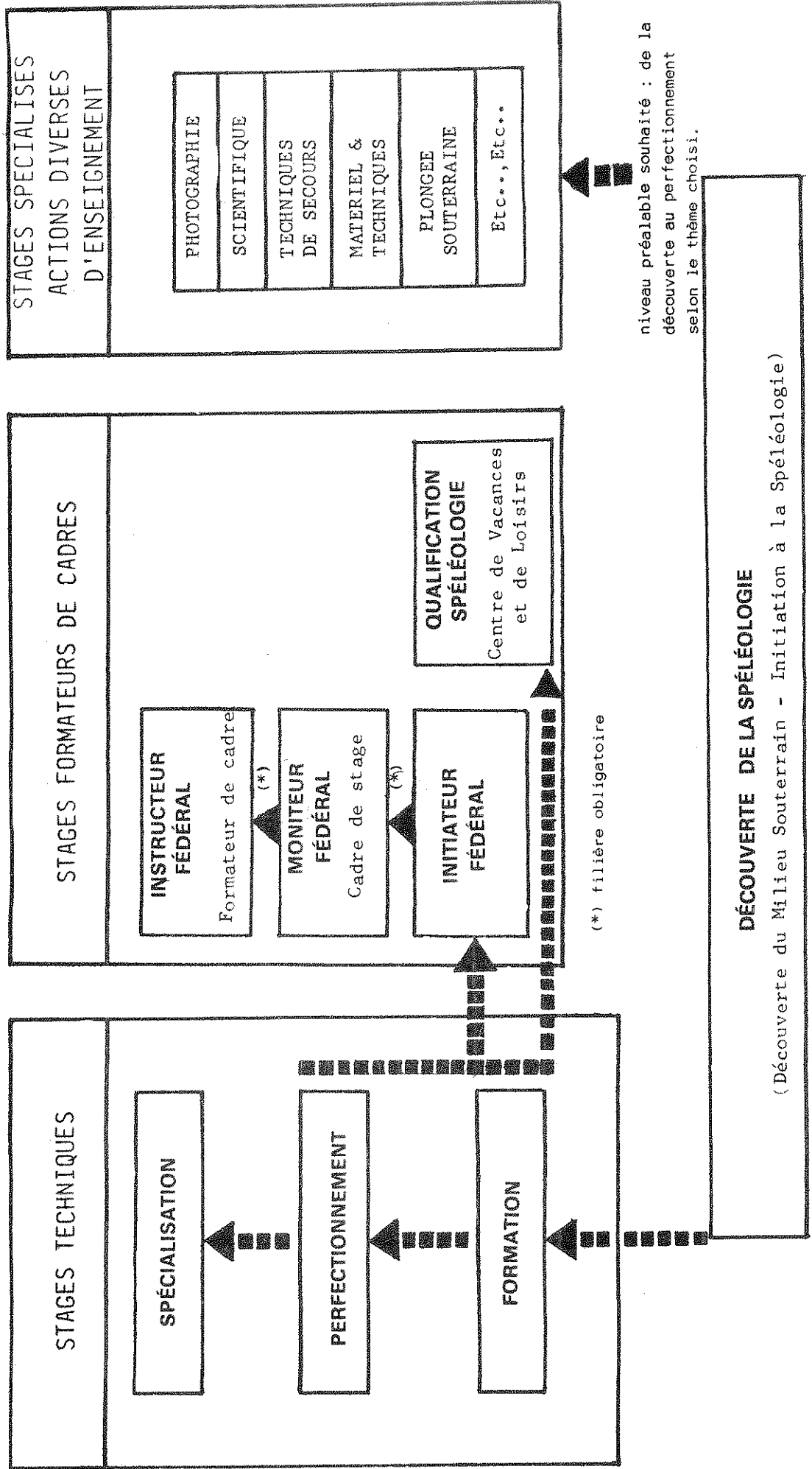
Pour l'inscription au monitorat, il semble indispensable que les candidats ainsi formés, se répartissent dans les différents stages programmés, voir échelonnent leur inscription sur plusieurs années, pour ne pas influencer la tenue de nos stages de moniteur! Le calendrier EFS pour 1986 ne permet pas l'accueil des 9 candidats, sauf s'il y a étalement dans le temps. La gestion de la formation est à assurer par les organisateurs. Pour l'EFS, il est demandé que les stagiaires ne viennent pas de façon groupée. Problème posé également, celui de la participation des cadres de la formation dans l'encadrement du stage moniteur EFS (cadres assurant à la fois la formation et la délivrance du brevet)? L'EFS étudie les candidatures pour limiter le cas échéant le nombre de candidats d'une même région ou d'un même club; cependant, il apparait que sans l'actuelle négociation, les candidats domiciliés dans toute la France pourraient s'inscrire à titre individuel sans mentionner leur formation commune en cours! Il semble nécessaire, si l'expérience se renouvelle qu'une concertation se fasse avec l'EFS auparavant.

2) Le S.S.F a fait, suite à sa dernière réunion nationale des propositions à l'EFS. Il s'agit du contenu "secours, secourisme" figurant dans chaque type de stage. Lecture est faite du texte soumis à l'EFS, suivi d'un commentaire point par point: il est ainsi précisé de façon détaillée ce qui sera enseigné dans les stages découverte, les stages formation et les stages perfectionnement. Les propositions faites par l'EFS à l'issue de ce débat seront communiqués au SSF et doivent s'insérer dans le travail qui sera réalisé courant 1986 pour l'ensemble des formations dispensées par la fédération (se reporter au courrier de la direction EFS à la direction SSF du 10 Avril 1986).

# ECOLE FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON

## Organigramme Général des Stages de Spéléologie



# SPÉLÉOLOGIE ET SÉCURITÉ

dans les centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires,  
des congés professionnels et des loisirs.

## RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation de risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation tatillonne qui la viderait de tout intérêt.

La spéléologie est une activité de pleine nature et, à ce titre, la Fédération Française de Spéléologie fait siennes les orientations suivantes :

« Les activités de pleine nature se caractérisent par :

- Le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation ;
- Les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent ;
- L'engagement physique qu'elles exigent.

« Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner une discipline, mais d'animer une activité physique de pleine nature dans le milieu original et spécifique des centres de vacances et de loisirs.

« L'animateur qui conduit cette activité, sous la responsabilité du directeur, au sein d'une équipe doit :

- Mettre en œuvre les processus d'intégration de cette activité dans le cadre d'une animation globale ;
- Disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il animera ;
- Assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité. Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées. Selon ce niveau, il est fait appel :

soit à un animateur justifiant d'une compétence ;

soit à un spécialiste. » (Travaux de la Commission Technique et Pédagogique des Centres de Vacances et de Loisirs).

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libérale possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

En raison de l'extrême diversité des cavités, et dans un souci de simplification, la Fédération Française de Spéléologie propose une classification en quatre groupes :

- **Classe I :** Caverne aménagée pour le tourisme.
- **Classe II :** Cavité ou portion de cavité du type « grotte horizontale » pouvant présenter quelques passages étroits, et ne nécessitant aucun matériel autre qu'un dispositif d'éclairage.
- **Classe III :** Cavité ou portion de cavité dont le total des verticales n'excède pas quelques dizaines de mètres (en plusieurs puits distincts de préférence). En cas de présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde (absence de risque de crue).
- **Classe IV :** Autres cavités.

### COMPÉTENCES SOUHAITÉES EN FONCTION DE CE CLASSEMENT :

- **Classe I :** Aucune qualification particulière.
- **Classe II et Classe III :** Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement habituel ait acquis la qualification spéléologie, ou soit initiateur fédéral. Si tel n'était pas le cas, et qu'il doive être fait appel à un cadre extérieur au groupe, il serait bon que ce dernier soit titulaire d'un brevet de Moniteur Fédéral.
- **Classe IV :** Autant que possible confier le groupe à un Moniteur Fédéral.

### ORGANISATION DES SORTIES :

Essentiellement pour des raisons de sécurité, la Fédération

Française de Spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité.
- Renseignements sur le régime hydrologique et les conditions météorologiques.
- Communication au Centre de l'itinéraire et des horaires approximatifs.
- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel.
- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit des participants si les difficultés doivent trop ralentir la progression.
- Casque et éclairage efficaces indispensables.
- Matériel de secours adapté au type de cavité (ensembles poule-bloqueur, couverture de survie, corde supplémentaire...).
- Adjonction systématique d'un sac à déchets afin d'enseigner une pratique spéléologique soucieuse du respect de l'environnement.

La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable.

La présence d'un Moniteur Fédéral est certes toujours souhaitable, l'exiger équivaldrait toutefois à limiter fortement la pratique de la spéléologie dans les Centres de Vacances et de Loisirs.

La « Qualification Spéléologie » correspond à une formation beaucoup moins complète que celle du monitorat fédéral. Mais cette formation spécifique permet à l'animateur d'agir au sein d'une équipe éducative, de respecter les règles d'orientation de l'activité et de savoir passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence.

Les stages qui donnent lieu à l'attribution de la « Qualification Spéléologie » peuvent être organisés conjointement par des associations habilitées par le Ministère du Temps Libre - Jeunesse et Sports et la Fédération Française de Spéléologie. Ces organismes peuvent communiquer sur demande le programme et le calendrier des stages de formation de cadres. Ils invitent organisateurs, directeurs et animateurs à prévoir un plan de formation et d'équipement permettant une pratique plus harmonieuse de la spéléologie en Centres de Vacances et de Loisirs.

Texte élaboré lors des IX<sup>e</sup> Journées d'Étude Nationales de l'École Française de Spéléologie, les 14 et 15 novembre 1981 à Mâcon, en collaboration avec :

- les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)
- la L.F.E.E.P. (Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente)
- la J.P.A. (Jeunesse au Plein Air - Confédération des Œuvres Laïques de vacances d'enfants et d'adolescents)
- les Enseignants des Centres Nationaux d'activité de pleine nature (C.N.S.P.N. Chalain et Vallon Pont d'Arc).

Texte adopté par le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Spéléologie, le 24 janvier 1982, à Paris.

ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE  
75, Quai Saint-Vincent - 69001 LYON  
TÉL. (7) 830.41.30

## UNITE DE VALEUR TECHNIQUE - CONNAISSANCE D'UN KARST

Lieu : Haute-Savoie, Massif du Criou ( Samoëns ).

Dates : Samedi 23 Août au Samedi 30 Août (12h) 1986

Rappel des objectifs de cet U.V. :

- 1) Connaissance mutuelle de chacun, afin de former certains projets de stage moniteur avec leur équipe.
- 2) Apprécier les possibilités de chacun face aux exigences du niveau de formation des moniteurs.
- 3) Réflexion de fond sur notre commission, sur l'organisation du stage moniteur et la formation des instructeurs.
- 4) Aide en moyen humain à un club en exploration.
- 5) Découverte d'un massif, discussion de la démarche adoptée aux derniers U.V. et proposée par la commission scientifique.
- 6) Synthèse et publication d'un travail effectué sur un massif.

Présentation sommaire du massif et de ses explo :

Le massif est un karst de grande superficie, monoclinale à pente assez régulière.

1970 à 1973 : Premières explo par le groupe AVEN de Lyon.

Vers les 1975 : FLT Dada (-296) + Morts Vivants (-365), etc..

: SCL (Spéléo Club de Lyon) beaucoup d'entrées et début de cavités, pas de résultats importants sauf G 5 (-104) et quelques autres.

1978 à maintenant : URSUS (Lyon) - Daniel (-240)

- Innomable (-195)

- Babet (-220) en cours plus entrée et quelques autres.

1980 : SCL Chablais (74) Thonon : Mirola (environ -1000)

L'exploration de ce dernier gouffre a démarré par une sortie interclub puis est arrivée à la situation actuelle où le SCL s'intéresse principalement au réseau actif et le club de Thonon, le réseau fossile.

L'état actuel des explorations serait :

Réseau actif

Fond : Plongée faite sans résultat (siphon boueux) réseau aval à revoir important courant d'air.

Amont : retard en topographie important et arrêt sur rien ( dont qqs affleuents, bivouac conseillé).

Réseau fossile

Aval : qqs trucs à revoir, dont étroiture (bivouac conseillé).

Amont : Arrêt sur puits remontants.

Le programme proposé

En ce qui concerne les explorations envisagées, elles peuvent se diviser en 3 objectifs différents :

- 1) Réseau fossile de Mirola
- 2) Amont du réseau actif de Mirola
- 3) Plongée du siphon terminal aval des Morts Vivants.

Les 3 à la fois ne sont réalisables que si le nombre de participants est suffisant.

Ces trois projets concernent indépendamment les 3 clubs travaillant actuellement sur le massif.

Pour le premier, une proposition écrite m'est parvenue du groupe de Thonon que je remercie.

Pour le deuxième, nous attendons une réponse officielle du SCL.

Pour le troisième, le groupe URSUS dont je fais partie a hâte de savoir ce qui se passe derrière ce siphon et le pourquoi de son existence.

Dans tous les cas, nous ne pourrions envisager une réelle collaboration que si en plus de l'accord, chacun des partenaires est prêt à m'informer complètement de la situation actuelle des explorations, concernant les objectifs visés.

Il s'agit là d'une occasion qui pourrait permettre de relancer les explorations sur le réseau du Mirola.

Pour l'instant, les objectifs certains sont 1) & 2), et les participants sont :

-C.DODELIN ( responsable des stages instructeur à l'E.F.S.) Participation partielle.

-J.RODET ? ( Pt de la Co/Scientifique ) a suivi déjà les précédents stages et enrichi leur contenu.

-Y.AUCANT (cadre actif EFS). Il serait intéressé par la plongée des Morts-Vivants.

-S.GUILLAUMIN (Instructeur en cours de formation)

-J.GUEFIN (responsable de ce stage)

2 moniteurs intéressés, se sont manifestés à ce jour; ils se rajoutent évidemment à ce stage.

Sans redéfinir l'Instructeur ( utilité,..), rappelons qu'il est le formateur de cadres de l'E.F.S. et donc conçoit, organise les stages Moniteur.

Un type de formation a été mis en place pour répondre aux besoins de l'E.F.S.

En 1980 la priorité était d'avoir des cadres "sécurité" et techniciens à qui on a demandé une certaine rigueur dans l'attribution des brevets Moniteur.

Le moyen de formation des Instructeurs se passe sous la forme d'Unités de Valeur.

Cette première tâche demandée depuis 1980 aux Instructeurs a porté ses fruits puisque le sérieux dans l'encadrement des stages Moniteur est reconnu et que les Moniteurs sortants sont crédibles.

Autre aspect que l'on constate aujourd'hui est qu'à part quelques exceptions la trentaine de spéléos dans le cycle Instructeur sont des militants fédéraux moteurs dans des commissions fédérales, dans leur région, département et souvent dans leur club.

Tout en maintenant le sérieux sur le plan technique sécurité, il est bon de faire le point sur certaines lacunes de notre enseignement et il apparait ces dernières années que les cadres faisant la démarche pour être instructeur souhaiteraient une formation plus complète en karsto, connaissance du milieu.

La qualité et la compétence technique des candidats devraient permettre à l'avenir de voir des U.V. style ceux des dernières années avec un accent plus fort sur l'observation sous terre et en plus des premières, mise en commun et relecture du massif et des cavités à partir des observations.

L'U.V. technique serait plutôt une U.V. spéléo où l'on redécouvre et met ne pratique une certaine éthique de la spéléo où se trouvent abolis les comportements extrêmes:

- Spéléo recordman de vitesse
- Spéléo maniaque des mesures en surface pour cacher son incapacité à aller au fond
- etc..

Notre activité est complète, arrêtons de la découper et souhaitons que les cadres instructeurs aient la maturité pour dépasser les courses aux premières, les courses aux records pour transmettre dans leur enseignement et dans leurs actes cette spéléo axée sur la recherche, la connaissance du milieu.

Il faudrait une sorte de consultation des spéléos inscrits dans le cycle ou ayant fini le cycle instructeur pour améliorer la formation; voir les moyens nécessaires pour limiter au maximum les lacunes des cadres. Je propose de faire la synthèse de tous les avis et de faire des propositions au printemps afin que cette formation instructeur prenne correctement les virages qu'elle doit prendre.

... A PROPOS DU BREVET D'INITATEUR

Jacques GUEFIN Janvier 1986

Il est rappelé que ce brevet donne au postulant l'attestation d'un niveau réfléchi, débattu et établi au niveau national.

C'est en effet au cours de la réunion du Comité que les lignes directives de l'E.F.S. sont cons truites à partir d'une politique fédérale.

Ainsi le stage initiateur, organisé aujourd'hui au niveau régional, répond à un contenu national. Le but de l'E.F.S. est d'homogénéiser le niveau demandé dans ces stages, quelle que soit la région. Cette tâche, déjà difficile malgré un programme national précis, serait totalement illusoire avec un contenu qui au départ différerait d'un stage à l'autre.

Il est donc impératif que chaque organisateur respecte ce programme, fruit de notre réflexion commune. En aucun cas une région ne peut conditionner la délivrance de ce brevet par d'autres critères que ceux établis par l'E.F.S. . Le brevet d'initiateur reste un brevet national.

Il peut paraître impératif à certaines régions d'exiger de ses initiateurs des connaissances plus poussées dans tel ou tel domaine. Il est alors tout-à-fait possible d'inciter les stagiaires à suivre une formation complémentaire, mais sans caractère obligatoire. Par contre n'oublions pas, que si elles le désirent, ces régions gardent un moyen de pression qui consiste à ne pas participer aux frais engagés par le stagiaire qu'après que celui-ci ait satisfait à un certain nombre de formalités !..

En comptant sur votre compréhension..!..

I) DONNEES BRUTES

129 stagiaires + 5 cadres-stagiaires : total = 134.  
 Nombre total de brevets délivrés = 95.  
 Taux d'échec en stage = 30,2 % ( de 5,5 % à 66 % ).  
 Nombre de stages = 9.  
 Nombre de stagiaires par stage = de 9 à 23 ; soit un rapport de 1 à 2,5.  
 Age moyen des stagiaires = 24 ans et demi.  
 Age moyen selon les stages = de 22 à 29 ans.  
 Sexe = 10 candidates, soit 7,5 %.  
 Nombre de cadres permanents = 54 ( dont quelques uns se retrouvent dans 2 stages ).  
 La moyenne est de 1 cadre pour 2,4 stagiaires; la valeur la plus fréquente est de 1 pour 3.  
 A l'extrême, un stage de 17 stagiaires a été encadré par 10 cadres.

II) EVOLUTION ET BILAN

1) Evolution récente du nombre de candidats (formule des stages).

1983 = 17 candidats de plus que 1982.

1984 = 6 candidats de moins que 1983.

1985 = 34 candidats de moins que 1984, soit une baisse de fréquentation de 21 % en un an.

Pour la première fois depuis 4 ans, le nombre de brevets délivrés est inférieur à 100.  
 Pendant cette même période, le taux d'échec en stage est monté à 30 % et s'y stabilise.

A noter que cette baisse de fréquentation ( déjà amorcée en 1984 ) aurait été encore plus importante sans une double intervention:

- organisation d'un stage supplémentaire en juillet, aucun n'ayant été programmé durant les vacances d'été;
- "rattrapage" d'un autre stage, programmé celui-là, mais en voie d'annulation faute de cadres disponibles.

2) Bilan 1979 - 1985.

1985 = 707 brevetés "nouvelle formule" sur environ 7000 fédérés.

Plus de 10 % d'initiateurs fédéraux ?

Il faut en réalité corriger cette valeur en fonction de deux autres paramètres, à savoir:

- 87 d'entre eux sont devenus moniteurs, il reste donc 620 initiateurs;
- en 1984, 75 % des brevetés étaient effectivement fédérés; le listing fédéral 1985 n'étant pas disponible, on ne peut pas faire de vérification précise, mais on peut situer le nombre réel d'initiateurs fédérés fin 1985 entre 460 et 470, soit 1 initiateur pour 15 fédérés.

III) CONTENU DES STAGES

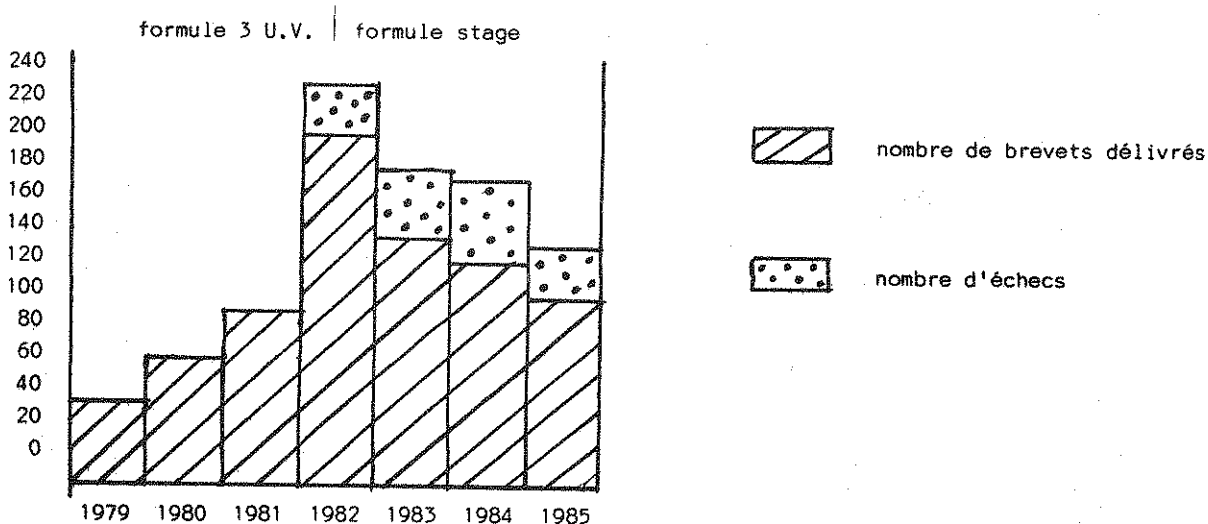
Les thèmes développés (ou simplement abordés) au cours de ces stages auront été :

- 1) Dans la plupart des stages : pédagogie, topo, karsto, physiologie sportive, vie fédérale, présentation régionale.
- 2) Dans plus de 3 stages : techniques secours, échelles, lecture de carte, secourisme, protection du karst, biospéologie.
- 3) Plus rarement : organisation d'un stage, législation, escalade, course d'orientation, archéologie, climatologie souterraine, photo...

DES CETTE ANNEE, L'E.F.S. MET EN PLACE UN CANEVAS PRECIS DU CONTENU DE CE STAGE INITIATEUR AFIN D'ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE HOMOGENEITE, ESSENTIELLE POUR LA RECONNAISSANCE D'UN BREVET D'ENSEIGNEMENT NATIONAL.

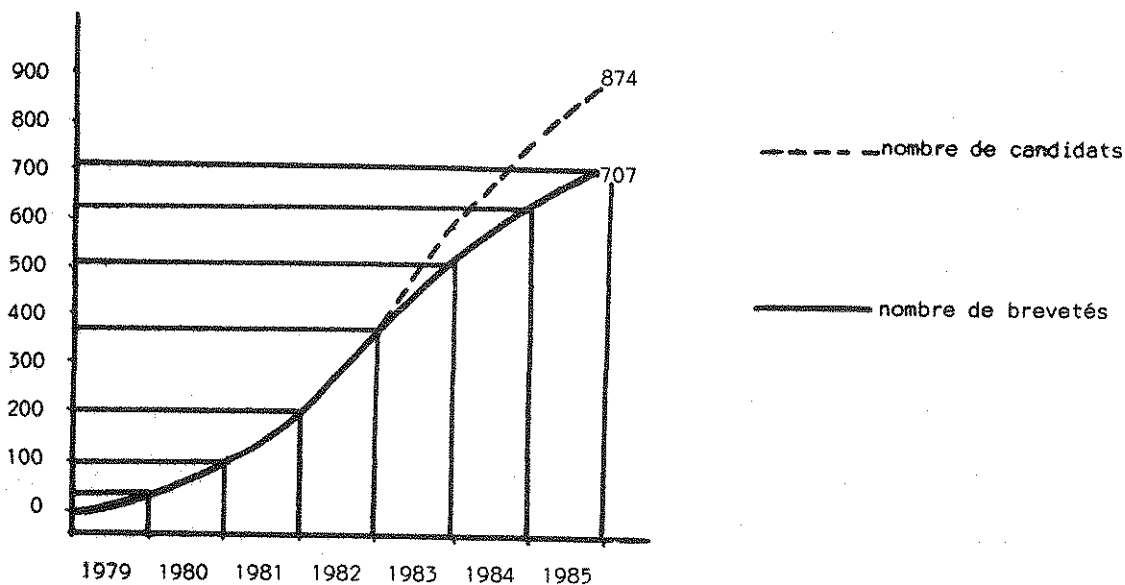
.....

EVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL DE CANDIDATS ET DE BREVETS DELIVRES:



.....

NOMBRE CUMULE DE CANDIDATS ET DE BREVETS DELIVRES:





En 1985, il n'y a eu qu'un seul stage de perfectionnement technique ayant concerné 11 stagiaires, alors qu'en 1984, cinq stages avaient eu lieu, impliquant 70 stagiaires.

Tous ces stages ont eu des programmes proches les uns des autres (!):

Aspect technique : progression, équipement, réchappe, secours éventuellement.

Aspect scientifique :: topo, karsto, physio...

pourtant il semble que ces stages reflètent au moins 3 contenus différents, pourtant liés entre eux.

1) l'aspect formation qui s'inscrit dans la suite logique des stages découverte et formation : c'est le cas pour un stage organisé par une région peu karstique, dont les participants n'ont pas forcément une grosse pratique spéléo, et qui profitent de l'occasion pour se former tout en découvrant un massif ou une région.

2) l'aspect plaisir de la spéléo. Les stages perfectionnement sont longtemps passés ( et passent encore ? ) pour des stages où l'on peut bouffer du trou sans arrière-pensée ( diplôme ...plôme ! ).

3) l'aspect mise au point avant un stage à diplôme. C'est de plus en plus ce qui semble être recherché par les stagiaires : Un passeport pour aller faire l'initiateur, voire même le moniteur ( sur les 22 stagiaires du stage de St Rome de Dolan en avril 84, 7 étaient déjà initiateurs ).

Il est évident que ces trois pôles d'intérêt pour les stagiaires des stages perfectionnement sont liés entre eux, et ne sont pas pour être par la suite collés comme une étiquette sur tel ou tel stage.

Je ne vois pas ici l'intérêt d'étudier l'origine géographique, socio-culturelle... des stages.

ce qui ne pourrait que confirmer les lieux communs de la population spéléo :

Les spéléos sont jeunes, originaires des régions organisatrices (!) et essentiellement masculins ( 14 filles pour 67 garçons en deux ans ).

Par contre il serait intéressant de savoir où passe la clientèle potentielle de ces stages, puisqu'elle semble s'en éloigner.

Au vu de la prolifération des stages initiateurs, on peut penser que ce sont ces stages qui attirent les gens. En effet les programmes sont assez proches, seule la partie pédagogique de l'initiateur apporte une différence notable des stages perfectionnement habituels.

En 1984, surtout en 1985, et en 1986 ?

Les spéléos désireux de se former et de connaître leur niveau semblent préférer s'orienter vers un stage d'initiateur, sachant que si tout marche bien, et pour un même prix, ils auront un diplôme monnayable à la fin, alors que dans l'autre cas de figure, ils auront suivi un stage équivalent à un perfectionnement.

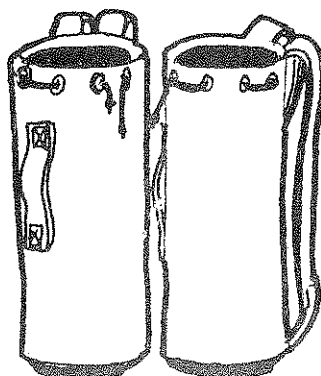
De plus, de part les aides apportées par les clubs, CDS,.. etc, les stages à diplôme reviennent souvent moins chers que les stages techniques...

Il est possible aussi que la spéléo de club ayant évolué, les pratiquants trouvent chez eux ce dont ils ont besoin ou envie, et n'ailent plus la chercher dans les stages perfectionnement.

Quelles sont les solutions pour vider les stages initiateur ( nombreux et remplis ) des personnes constituant la clientèle des stages perfectionnement ( rares et comportant 13 stagiaires en moyenne par stage ) ?

- Mettre des tests techniques au début d'un initiateur ?
- Mettre en place des pré-initiateurs ?
- Organiser des stages perfectionnement à thème ( techniques légères , topo, travail sur un massif...)?  
ou alors avec des étiquettes ( pré-Initiateur, pré-moniteur..)?

???



BILAN STAGES FORMATION  
1985

Robert RUSS

Compte-rendu fait le 8/3/86 : tous les C.R. ne sont pas arrivés ! Statistiques incomplètes.

12 stages prévus sur 11 réalisés. Pas de motif d'annulation.

2 stages sur 11 donnent une orientation.

3 stages sur 11 sont incomplets : - Equipe d'encadrement incomplète  
- Pas de demande d'agrément ni d'agrément  
- Seulement la demande d'agrément

4 stages sur 11 n'ont pas fourni de CR détaillé

3 stages sur 11 n'ont pas fourni de CR normalisé

Aucun n'est fait en collaboration avec les stagiaires

2 stages sur 11 ont un contenu de soirée bien précis ( assurance, chauves-souris )

9 sur 11 se déroulent en début d'année.

3 sur 11 ont servi de support à la formule cadre/stagiaire initiateur ( 3 réussites )

Par contre cette année, les déplacements sont réduits ( de 1/6è à 1/20è du budget ).

Les stages ayant tourné sur leur région, sauf 2 stages nationaux.

3 sur 11 fonctionnent sur les inscriptions stagiaires à 100%;

3 sur 11 ont 20% de ressources issues des ligues, CDS ou DDJS.

Pas de détails actuellement pour les 5 autres.

Pour la rubrique nourriture :

2 sur 11 utilisent un cuisinier

1 sur 11 : les stagiaires se débrouillent eux-mêmes.

Les autres utilisent 5% à 50% de leur budget de stage.

J'insiste sur le fait que tous les comptes-rendus ne sont pas parvenus à l'EFS à ce jour, mais il semble que cette année une importante lacune en ce sens semble se dévoiler. Il serait bon de faire systématique, à la demande d'agrément, un rappel des pièces à fournir à l'EFS. Il est primordial pour les stagiaires qu'un stage se fasse. Il est très important pour l'EFS qu'il soit complet et qu'il en reste de traces. D'ailleurs le CR détaillé devrait parvenir à tous les participants. Autre lacune. Il existe, disponibles et fournis, des imprimés spéciaux pour ces stages. Il est obligatoire de les utiliser pour la bonne marche de l'EFS.

Nombre de stages en fonction des régions FFS d'accueil :

B.2 / C.3 / D.2 / E.1 / F.2 / P.2

Nombre de stages en fonction des régions organisatrices :

A.1 / B.2 / C.1 / D.2 / E.1 / H.1 / Nationaux:2

N'ont pas organisé de stage, les régions : F.G.J.K.L.M.N.P.

Journées / stage : 74

<u>Journées / encadrement</u> :	Instructeurs 55 journées	} total 362 journées
	Moniteurs 83	
	Initiateurs 224	

Cadres

60 cadres sont répartis comme suit :

Instructeurs : 7  
Moniteurs : 14  
Initiateur : 39

Stagiaires :

99 répartis comme suit :

73 garçons  
26 filles

BILAN SYNTHETIQUE DES STAGES  
SPECIALISES ( sauf scientifique )  
1985

Serge GUILLAUMIN

THEMES ANNONCES : explosifs 12,5 % plongée 12,5 % secours 37,5 % photo 25 %  
spéléologie hivernale 6,25 % (détails tableau SP 85 )

NOMBRE DE STAGES : 16 Réalisés : 81 % Annulé : 6,2 % Sans nouvelle : 12,5 %

NOMBRE DE C.R. RECUS : Normalisés : 75 % Détaillés : 66,6 % Normalisés et détaillés : 41,7 %  
Détaillés exploitables : 50 % avec budget : 75 %

STAGES SANS AUCUN C.R. : 23 % STAGES SANS C.R. ET SANS NOUVELLE : 38,5 %

REGIONS D'APPARTENANCE DES ORGANISATEURS : A : 15,4 % B : 15,4 % C : 30,8 %  
( Stages avec CR uniquement ) E : 15,4 % F : 15,4 % H : 7,6 %

NOMBRE D'ORGANISATEUR NON FEDERAL : 1 = 8,3 %

NOMBRE DE JOURS DE STAGES REALISES : 75 NOMBRE DE STAGIAIRES : 183 ( + S2 pas indiqué )  
GARCONS : 90 % FILLES : 10 %

NOMBRE DE CADRES INTERVENANT : 49 (- S2 non indiqué) dont E.F.S. : 42,8 % MONITEURS : 62 %  
( + PH 2 " " ) INITIATEURS : 38 %

REMARQUES : 1) Les thèmes annoncés sont dans l'ensemble des activités comportant une commission Fédérale (sauf explosifs et hivernale)

2) Les C.R. détaillés ne sont pas exploitables au niveau de la transmission des connaissances. Certains ne comportent même pas les renseignements chiffrés servant au bilan statistique. Un seul stage joint le questionnaire spéléologique (MT 2). Un seul joint un document sur les techniques employées et leurs critiques (SH 1).

3) Trop de stages n'indiquent pas la participation des cadres E.F.S. ( S2 , PL2, PL3 , MT1 ) c'est dommageable surtout dans les rencontres à caractère national et international.

4) Pour que ces C.R. soient exploitables il serait souhaitable qu'ils comportent :

- a) Les renseignements détaillés au tableau SP 85
- b) Techniques employées
- c) les innovations lorsqu'elles existent
- d) Les méthodes de transmission ou de réflexion employées
- e) Les références bibliographiques
- f) Joindre les questionnaires "spéléologiques" et "après stage"

5) Aucun questionnaire n'est joint. Nous sommes incapables de dire comment sont ressentis ces stages par les stagiaires ni évaluer si les niveaux requis à l'inscription correspondent à l'activité annoncée.

6) Si l'on tient compte des actions " sans nouvelle " et " sans C.R. " ( 38,5 % ) nous devons nous rendre à l'évidence qu'un tiers des responsables de ce type de stage ne remplissent pas avec sérieux le plus élémentaire de le devoir.

7) Remarque très personnelle : je reçois le 26 / 03 / 86 le CR normalisé du stage PH / 2 / 85 terminé le 8 avril 85 et enregistré à l'EFS le 25 / 02 / 86 ...

a) 11 mois pour faire région E → EFS ...

b) 1 mois pour faire EFS → S. Guillaumin ...

Domage qu'à cette date je viens juste de terminer la frappe de ce bilan statistique ... merci aux gens PAS SERIEUX, je reprends tous mes chiffres.

N° GUMENT FS	APPELLATION THEME	DEMANDE D'INTERVENIR A POSTERIORI	CR NORMALISE	CR DETAILLÉ	CR EXPLOITABLE	DEPARTEMENT DE L'ACTIVITE	DR DE L' ORGANISATEUR REGION FEDE DE L'ORGANISATEUR ORGANISATEUR NON FEDE.	NOMBRE DE SOUS- NOMBRES DE STAGIAIRE	GARCONS	FILLES	Nbre de cadres d'INTERVENANTS	CADRES EFS MONTEURS INSTRUCTEURS	INITIATEURS	QUALIFIES	BUDGET DETAILLÉ PAS DE NOUVELLE ANNUITE	OBSERVATIONS		
																	PHOTO	STAGE
H1	PHOTO Nbr de Blanc	NON	OUI	NON	OUI	NON	B	2	9	7	2	2	3	2	2	NON		
H2	STAGE PHOTO-STAGE	NON	OUI	OUI	NON	NON	E	6 1/2	5	5	0	?			OUI	Stage a recensement national p Nouvelle H P - CR pas mais pas parvenu a l'		
H3	PHOTO - DIAPORAMA	?					C	4										
H4	PHOTO	NON	OUI	OUI	NON	NON	E	4 1/2	3	2	1	1				OUI		
H1	SPLEO HIVERNALE	OUI		OUI	OUI	OUI	H	7	8	6	2	2	2	2	2	OUI	TRASS BON CR pour ce stage	
1	SECOURS	OUI		OUI	NON	NON	F	5	29	28	1	6	5	4	1	NON		
2	SECOURS POST-SIPHON	NON	OUI	NON	OUI	NON	B	5		9	9	?	?	?	?	NON	Remarque instructeur Secours Siphon	
3	SECOURS	OUI		OUI	OUI	OUI	A	4	31	23	8	6	6	2	4	NON		
4	SECOURS EQUIPIER	OUI		OUI	OUI	NON	C	4	13	13	0	5	4	3	1	NON		
5	SECOURS																Responsable P. HOLLINET	
6	SECOURS INTERNAT.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI	
11	PLONGÉE						C	4									X	Organisateur CSR C.
12	PLONGÉE	OUI		OUI	OUI	NON		8	18	10	2	7	0	?	?	OUI	Stage National	
13	PLONGÉE SOUT	NON	OUI	NON	OUI	OUI	A	4	7	5	2	5	0	?	?	OUI	Belles Photos de Siphon dans ce C	
14	EXPLOSIFS	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	C	3	10	10	0	2	0	?	?	OUI	Attente du Conseil Rég pour organiser l'activité	

BILAN SYNTHETIQUE DES ACTIONS  
DIVERSES D'ENSEIGNEMENT (A.D.E.)  
1986

Serge GUILLAUMIN

THEMES ANNONCES : voir détail sur le tableau ADE 85

NOMBRE DE PROJETS : 17 réalisés : 80 % annulés : 20 %

NOMBRE DE C.R. RECUS : Normalisés : 50 % Détaillés : 66,6 % Détaillés et normalisés : 33 %  
Détailés exploitables : 50 % avec budget : 60 %

NOMBRE DE C.R. NON RECUS : 16,6 %

REGIONS D'APPARTENANCE DES ORGANISATEURS : A : 33,4 % B : 8,3 % C : 8,3 %  
D : 8,3 % H : 8,3 % F : 33,4 %

NOMBRE D'ORGANISATEURS NON FEDERAUX : 20 %

NOMBRE DE JOURS D'ACTIVITE : 39

NOMBRE DE STAGIAIRES : 153 GARCONS : 82,3 %  
FILLES : 17,7 %

NOMBRE DE CADRES INTERVENANT : 68 dont EFS : 72 % MONITEURS : 51 %  
INITIATEURS : 49 %

ACTIONS NON AGREES COMME STAGE POUR MANQUE DE CONFORMITE EFS : 16,6 %

ADE QUI POURRAIENT ENTRER EN STAGES SPECIALISES : 33,33 %

ORGANISATEURS SE DEPLACANT DANS UNE AUTRE REGION FEDERALE : 66,6 %

REMARQUES :

1) L'ADE n° 15 aurait dû trouver un deuxième cadre Moniteur afin d'émarger à l'agrément "stage Formation". Cette lacune est dommageable car le contenu de cette action était très correcte.

2) 5 compte-rendus exploitables sur 10 C.R reçus ; c'est encourageant mais l'on souhaiterait recevoir les 12 C.R. Comme pour tous les stages, les organisateurs AD1 et AD5 devront régulariser au plus tôt, sinon leurs actions ADE 86 ne seront pas cautionnées par l'E.F.S.

3) Ce bilan n'est qu'une infime partie de l'iceberg des actions diverses d'enseignement de la Spéléologie ; il serait souhaitable que le milieu fédéral se mobilise pour avoir une vision plus réaliste du nombre des actions de formations faites par des brevetés fédéraux.



**ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE**  
**COMMISSION D'ENSEIGNEMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE**

**S T A T I S T I Q U E S   S T A G E S   A N N E E   1 9 8 5**

**I - S T A G E S   P E D A G O G I Q U E S   (DELIVRANCE DE BREVETS   FEDERAUX & QUALIFICATION SPELEOLOGIE)**

Réf/EFs	TYPE DE STAGE	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS	MS	I	Q	éch.	D	F	P	Sp.	ADÉ.	Nb/J	Stagiaires	Cadres	Tot/j	St	Tot/j	cd	Total
					1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)	10)	11)	M+ F=12)	M+ F=13)	14)	15)	16)		16)
UV.1	UV TECH INSTRUCTEUR	14-21 Juillet	HT-PYRENEES	B.PIART	7										7		8+0=8			56		56
UV.2	UV TECH INSTRUCTEUR	27 Oct.-1 Nov.	SAVOIE	C.DODELIN	8										6		10+0=10			60		60
M1	MONITEUR FEDERAL	23 Mars-6 Avril	AVEYRON	B.PIART		12		4							5	15+1=16	7+0=7	80		35		115
M2	MONITEUR FEDERAL	21 Aout-4 Sept.	DROME												9	12+1=13	5+0=5	117		45		162
A n n u l é																						
I1	INITIATEUR FFS "F"	9-16 février	LOT	G.QUER,G.SOLER			12	2							7	14+0=14	7+0=7	98		49		147
I2	INITIATEUR FFS "P"	30 Mars-6 Avril	DOUBS	R.LIMAGNE			7	5							7	12+0=12	4+0=4	84		28		112
I3	INITIATEUR FFS "A"	Mars-Juin	Divers	J.P. HOLVOET			9	1							8	8+2=10	4+0=4	80		32		112
I4	INITIATEUR FFS "C"	30 Mars-6 Avril	LOZERE	J.P.BARBARY			13	10							7	22+1=23	7+0=7	161		49		210
I5	INITIATEUR FFS "C"	8-14 Juin	SAVOIE	G.MARTINEZ/ J.P.BARRIERE			10	6							7	15+1=16	6+0=6	112		42		154
I7	INITIATEUR FFS"EFs"	30 Juin-7 Juil.	DOUBS	R.LIMAGNE			8	2							7	9+1=10	4+0=4	70		28		98
A n n u l é																						
I8	INITIATEUR FFS"EFs"	17-28Juin	DROME																			
I9	INITIATEUR FFS"EFs"	25 Oct- 2 Nov.	DROME	T.KRATTINGER			3	6							7	8+1=9	3+0=3	63		21		84
I10	INITIATEUR FFS "E"	27 Oct- 3 Nov	AUDE	D.CAVAILLES			11	6							7	16+1=17	10+0=10	119		70		189
I11	INITIATEUR FFS "F"	26 Oct- 2 Nov	HTE GARONNE	G.QUER,G.SOLER			17	1							7	16+2=18	6+1=7	126		49		175
A n n u l é																						
Q1	QUALIFICATION	7-17 Mai (EFS)	LOT																			
Q2	QUALIFICATION	2-12 Sept (CEMEA)	ARDECHE	R.ANDRIEUX				8	4	4					10	14+2=16	6+0=6	160		60		220
TOTAL BREVETS FEDERAUX					15	12	90		43						91	147+11=158	81+1=82	1110		564		1674
TOTAL QUALIFICATION SPELEOLOGIE CVL								8	4	4				10	14+2=16	6+0=6	160		60		220	
pour mémoire: chiffres de l'année 1984 (brevets fédéraux)					5	20	114		56	14				105	196+11=207	87+1=88	1483		605		2088	
pour mémoire: chiffres de l'année 1984 (qualification)							15						10	23+6=29	8+1=9	290		90		380		

II STAGES PERFECTIONNEMENT

Réf/EFS	TYPE DE STAGE	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS MS	I Q	éch. D	F	P	Sp. ADE	Nb/j	Stagiaires	Cadres	Tot/j St	Tot/j cd	Total
P1	PERFECTIONNEMENT (C.D.S 64)	6-14 Juill.	PYR-ATLANT.	J.KERDAFFREC				11			9	9+ 2=11	3+ 0= 3	99	27	126
P2	PERFECTIONNEMENT	29 Juin-6 Juill.	HTE SAVOIE	S.GUILLAUMIN			Annulé									
	TOTAL PERFECTIONNEMENT							11			9	9+ 2=11	3+ 0=3	99	27	126
	pour mémoire: chiffres de l'année 1984							62			32	50+12=62	21+ 0=21	460	165	625

III STAGES DE FORMATION TECHNIQUE

Réf	FORMATION	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS MS	I Q	éch. D	F	P	Sp. ADE	Nb/j	Stagiaires	Cadres	Tot/j St	Tot/j cd	Total
F1	FORMATION (Centre Formation Métiers Montagne)	10ct. 85-Juin 86	DROME	D.MARTINEZ												
F2	FORMATION (CDS Bouches du Rhone)	1 Févr.-Mars	VAR	S.DECRESCENZO			16				5	10+ 6=16	14+ 0=14	80	70	150
F3	FORMATION (CDS Jura)	31 Mars-5 Avril	JURA	JC.FRACHON				9			5	7+ 2= 9	4+ 0= 4	45	20	65
F4	FORMATION (CDS RHONE)	Fév.Mars-Avril	divers	JP.BARBARY				14			8	12+ 2=14	5+ 0= 5	112	40	152
F5	FORMATION (CSR Lorraine)	31 Mars-6 Avril	DOUBS	P.VALLET												
F6	FORMATION (CDS Aude)	6-13 Avril	AUDE	P.GERAUD				17			6	14+ 3=17	9+ 1=10	102	60	162
F7	FORMATION (CDS Dordogne)	30 Mars-4 Avril	DORDOGNE	G.VAUDOIS								compte rendu non parvenu				
F8	FORMATION (CDS 71/FALC-CLUNY)	Mars-Avril	DOUBS	S.GUILLAUMIN				11			7	7+ 4=11	6+ 1= 7	77	49	126
F9	FORMATION (Ligue Cote d'Azur/ CDS Var)	20-21, 26-28 Avril	ALPES MMES	F.TESSIER				16			5	12+ 4=16	5+ 1= 6	80	30	110
F10	FORMATION (E.F.S.)	28 Août-2 Sept.	DROME	R.LIMAGNE				6			5	5+ 1= 6	3+ 1= 4	30	20	50
F11	FORMATION (CSR Ouest)	1-8 Juillet	LOT	P.ROUSSEAU					5		7	3+ 2= 5	2+ 0= 2	35	14	49
F12	FORMATION (COSIF, EEDF)	30 Mars-6 Avril	AVEYRON	JJ PALMADE				10			8	6+ 4=10	3+ 1= 4	80	32	112
	TOTAL FORMATION							104			56	76+28=104	51+ 5=56	641	355	976
	pour mémoire: chiffres de l'année 1984:						12	122			47	99+36=135	51+ 3=54	669	270	939





V S T A G E S S P E C I A L I S E S

2. SCIENTIFIQUES

Réf/EFs	TYPE DE STAGE	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS	MS	I . 0	éch	D	F	P	Sp	ADP	Nb/j	Stagiaires	Cadres	Tot/j St	Tot/j cd	Total	
					1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)	10)	11)	M+ F=12)	M+ F=13)	14)	15)	16)
SC.1	SCIENTIFIQUE C02 (EFS + FFS)	2-7septembre	LOT	P.RENAULT									11		6	8+ 3=11	6 = 6	66	36	102
SC.2	KARSTOLOGIE SOUT/ (CSR RHONE-ALPES)	2-3, 16-17 MARS	DROME	J.J.DELANNOY								16		4	15+ 1=16	5 = 5	64	20	84	
SC.3	CONNAISSANCE KARST (CDS JURA)	Sept-Octobre	JURA	JC FRACHON								19		5	15+ 4=19	5 = 5	95	25	120	
SC.4	SCIENTIFIQUE KARSTO (LIGUE BOURGOGNE)	9-10-11Novembre	COTE D'OR	P.DEGOUVE								17		3	16+ 1=17	4 = 4	51	12	63	
SC.5	TOPOGRAPHIE (LIGUE LIMOUSIN)	30Mars-7Avril	CORREZE	P.MUET	A n n u l é															
SC.6	TOPOGRAPHIE (CDS RHONE)	6-7-8Avril	AIN	J.DELORE								5		3	4+ 1= 5	3 = 3	15	9	24	
SC.7	TOPOGRAPHIE (LIGUE COTE D'AZUR)	4-5 Mai	VAR	A.FRANCO								12		2	8+ 4=12	3 = 3	24	6	30	
SC.8	CYCLE INFO SCIENTIF (EFS)	Oct.-Décembre	ISERE+ JURA	R.LIMAGNE								10		3	7+ 3=10	1 = 1	30	3	33	
SC.9	TOPOGRAPHIE (G.S.N.Universit.)	21Avril-4,5 Mai	SEINE MME	M.BOUTET								12		3	12 =12	3 = 3	36	9	45	
SC.10	PERFECT. TOPO. (CDS LOIRE)	Sept.Octobre	LOIRE	D.KRUPA	A n n u l é															
SC.11	INITIATION TOPO (CDS HIE GARONNE)	30Nov.1 Décembre	HTE GARONNE	O.MARSAULT								4		2	3+ 1= 4	4+ 1= 5	8	10	18	
SC.12	TOPOGRAPHIE (CDS BOUCHES DU RHONE)	Sept.Octobre	VAR	C.MISTRE	Pas de compte rendu															
SC.13	TOPOGRAPHIE	20-21Avril,4-5Mai	JURA, SAVOIE	M.RODRIGUES								12		4	12 =12	3 = 3	48	12	60	
<u>TOTAL SCIENTIFIQUE 1985</u>																				
															35	100+18=118	37+ 1=38	437	142	579

3. PLONGEE

Réf/EFs	TYPE DE STAGE	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS	MS	I . 0	éch	D	F	P	Sp	ADP	Nb/j	Stagiaires	Cadres	Tot/j St	Tot/j cd	Total	
					1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)	8)	9)	10)	11)	M+ F=12)	M+ F=13)	14)	15)	16)
PL.1	INITIATION PLONGEE (CSR RHONE-ALPES)	4-5,11-12Mai	AIN, JURA	J.ROMESTAN																
PL.2	PERFECTIONNEMENT (COM. PLONGEE FFS)	27Juil.3 Aout	LOT	J.P.SIEFANATO								12		7	10+ 2=12	6+ 1= 7	84	49	133	
PL.3	INITIATION PLONGEE (CDS ESSONNES)	14, 21 Mai	COTE D'OR	P. FROUSSARD								7		2	5+ 2= 7	5 = 5	14	10	24	
<u>TOTAL PLONGEE 1985</u>																				
															9	15+ 4=19	11+ 1=12	98	59	157

V S T A G E S S P É C I A L I S E S

4. TECHNIQUES DIVERS

Réf/EFs	TYPE DE STAGE	DATES	LIEU	RESPONSABLE	IS (MS)	I	Q	éch.	D	F	P	Sp	ADÉ	Nb/j	Stagiaires	Cadres	Tot/j St	Tot/j cd	Total
					(1) (2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	M+ F=12)	M+ F=13)	(14)	(15)	(16)
SH.1	SPECIALISE HIVERNALE (CSR OUEST)	12-19 Janvier	PYR. ATLANT.	P.ROUSSEAU								8		7	6+ 2= 8	2 = 2	56	14	70
MI.1	DESOBS. EXPLOSIFS (CSR RHONE-ALPES)	8-10 Mars	ARDECHE	R.COURBIS								10		2	10 =10	2 = 2	20	4	24
MI.2	PREPARATION CA TIR (FFS + GRETA TARN)	21-26octobre	TARN	C.BOU								25		6	25 =25	2 = 2	150	12	162
TOTAL TECHNIQUES 1985																			
												43		15	41+ 2=43	6 = 6	226	30	256

5. SECOURS

S.1	EQUIPIER SECOURS (SSF+ CDS AVEYRON)	15-19 Mai	AVEYRON	R.PELISSIER								29		5	28+ 1=29	6 = 6	145	30	175	
S.2	SECOURS POST-SIPHON (SSF + Com.MED.FFS+ LIGUE BOURGOGNE)	30 Oct.-3 Novembre	COTE D'OR	P.DEGOUVE				Compte rendu non parvenu												
S.3	SECOURS (SSF + COSIF SECOURS)	Janvier-Février	COTE D'OR	J.ABBO								31		4	23+ 8=31	6 = 6	124	24	148	
S.4	EQUIPIER SECOURS (CSR RHONE-ALPES secteur Nord)	15-19 Mai	SAVOIE	J.GUDEFIN								13		4	13 =13	5 = 5	52	20	72	
S.5	EQUIPIER SECOURS (CSR RHONE-ALPES secteur Sud)	15-19 Mai	DROME	P.MOIGNET				Pas de compte rendu												
S.6	INTERNATIONAL SSF	18-27 Aout	DROME	P.RIAS				Annulé												
TOTAL SECOURS 1985																				
												73		13	64+ 9=73	17 =17	321	74	395	

VI A C T I O N S D I V E R S E S D ' E N S E I G N E M E N T

AD.1	SPELEOLOGIE ET CVL (CNPV VALLON PONT D'ARC)	11-16Mars	ARDECHE	R.ANDRIEUX								13		6	13 =13	/	78		78	
AD.2	FORMATION ADMINISTRATIVE DIRIGEANTS (CSR "FFM")	26-27Janvier	HTE GARONNE	B.PIART								25		2	22+ 3=25	9 = 9	50	18	68	
AD.3	SKI MONTAGNE SPELEO (CSR MIDI-PYRENEES)	23 Fév.-1Mars	HT PYRENEES	B.PIART								10		7	8+ 2=10	/	70		70	
AD.4	ME PRE-INITIATEUR (CDS HTES PYRENEES)	20-21avril	HT PYRENEES	P.VIROLLAUD				Annulé												
AD.5	PHYSIO DIETETIQUE-SECOURISME (COSIF)	5-6Janvier	Rég. PARIS	J.F.BESSAC				Pas de compte rendu												
AD.6	PERFECT.Technique (DRJS TOULOUSE/B.PIART)	14-18octobre	AVEYRON	B.PIART				Annulé												

(suite des A.D.E. au verso....)





# Ecole Française de Spéléologie

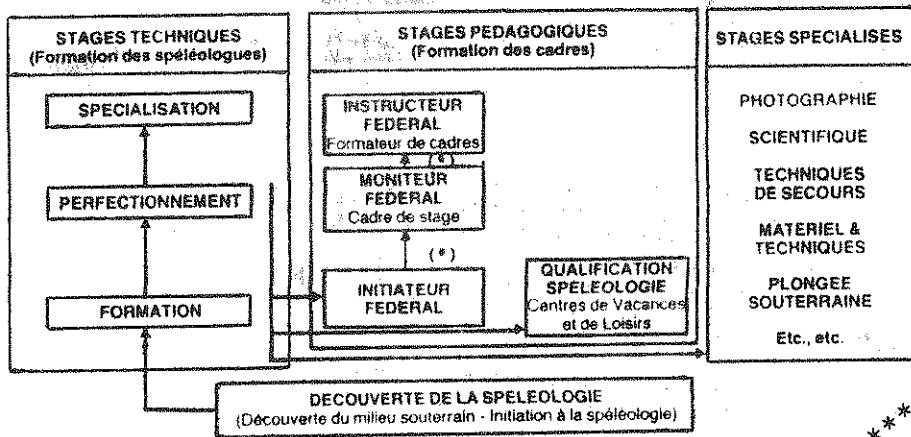
COMMISSION D'ENSEIGNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON - Tél. 78.39.43.30

## CALENDRIER DES STAGES 1986

( SOUS RESERVE D'AGREMENT DE L'E.F.S. )

Organigramme général des stages de spéléologie



\*\*\*\*\*  
MISE A JOUR MAI 1986  
\*\*\*\*\*

PRIX DE JOURNEE DES STAGES E.F.S.	membre F.F.S.	membre non F.F.S.	membre pris en charge par la formation continue
DECOUVERTE	220 F/Jour		410 F/Jour
FORMATION	200 F/Jour	410 F/Jour	
PERFECTIONNEMENT	190 F/Jour	410 F/Jour	
INITIATEUR	210 F/Jour	410 F/Jour	
MONITEUR	190 F/Jour	410 F/Jour	
QUALIFICATION			
SCIENTIFIQUE SPECIALISATION TECHN.	200 F/Jour	410 F/Jour	

# f.f.s. Ecole Française de Spéléologie

## MODALITES PRACTIQUES DE CANDIDATURE POUR LES STAGES NATIONAUX

**INSCRIPTION** Les demandes de renseignements et les dossiers de candidatures concernant les stages nationaux sont à adresser à l'Ecole Française de Spéléologie (Commission d'Enseignement de la F.F.S.), 28 Quai St Vincent -69001 LYON.  
**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES** : Un mois avant le début de chaque stage. Sur envoi d'une enveloppe 16x23 cm timbrée (pour 50 g) et pré-adressée, il sera expédié un dossier concernant le stage souhaité. Il est demandé d'envoyer des dossiers complets sur formulaires normalisés pour toutes demandes de candidatures, règlement compris.

**DEFECTION** - Débite de plus de 10 jours avant le début du stage : Retenue de 10% du coût du stage.  
- Débite de moins de 10 jours avant le début du stage : Retenue de 20% ( ramenée à 10% si c'est un transfert de stage ).  
- Départ d'un stage pendant son déroulement ( cas de force majeure ou départ après les tests techniques moniteur : Retenue sur le coût du stage d'un montant proportionnel au nombre de journées réellement passées.

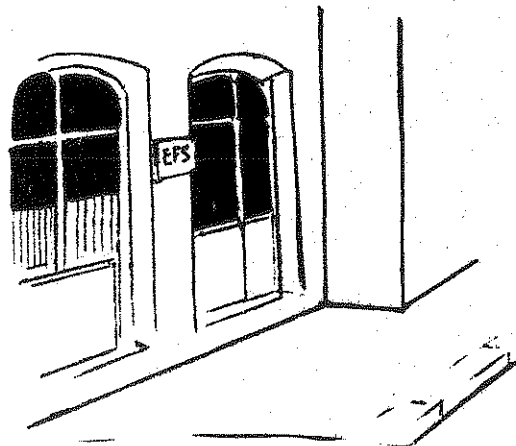
**ACCUSE DE RECEPTION** Un accusé réception est expédié à chaque candidat dès enregistrement des dossiers complets. Une convocation est adressée à tous les stagiaires dès clôture des candidatures ( 2 à 3 semaines avant le début du stage ). Afin de permettre des transports collectifs, une liste des participants sera diffusée avec cet envoi ainsi qu'un plan d'accès. Plusieurs stages débutent le soir. Pour ceux débutant à 9 heures, il est éventuellement possible de se présenter la veille au soir, et d'être hébergé dans le centre ( demande à faire au préalable ) : Une participation financière en sus du coût du stage sera à régler au responsable du stage.

**PARTICIPATION FINANCIERE** Elle comprend les droits d'inscription, l'hébergement, la nourriture, l'assurance individuelle des candidats qui ne sont pas membres de la F.F.S.. Elle est variable selon 3 tarifs :  
1) Pour les membres F.F.S.  
2) Pour les participants non membres F.F.S.  
3) Pour les stagiaires pris en charge par leur employeur ou par un organisme de formation permanente, une convention doit être signée entre la F.F.S. et l'organisme concerné. Le règlement du stage pourra être effectué sur facture, uniquement dans ce cas.

**CONGES ET BOURSES** Pour les salariés de moins de 25 ans et exceptionnellement au-delà, il est possible d'obtenir un congé non rémunéré de 6 jours (loi Congés Cadre Jeunesse). Pour les salariés, il est possible de bénéficier d'un congé-formation permettant de suivre un stage organisé par l'E.F.S.  
Des demandes d'agrément peuvent être déposées pour certains stages auprès d'organismes tels que Promofaf et Uniformation ( formation continue ). Pour toutes demandes de prise en charge au titre de la formation continue, il est précisé que :  
- l'E.F.S. est enregistrée sous le N° 82.69.00289.69 auprès de la cellule de contrôle de Lyon.  
- N° SIRET donné par l'INSEE à notre association : N° 784 492 464 00010.  
- N° d'agrément ministériel : N° 19910 du 30/XI/1964.  
- Récipissé de déclaration d'association (préfecture de Paris) N° 63/855 ( 7/VIII/1963 ).

**PS** : Les participants sont responsables de leurs effets personnels ( matériel spéléologique ou non ).

Novembre 1985



# STAGES FORMATEURS DE CADRES

( sous réserve d'agrément E.F.S. )

INITIATEUR FEDERAL

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement ( renseignements, inscription,.. )
16 - 22 février	Lot Cabrerets	CSR "M"	Thierry MARCHAND Rés. Bastille III - 19000 TULLE
22 février - 1er Mars	Rivière/Tarn ( Aveyron )	CSR "F"	Gabriel SOLER      Le Mas d'Embert Montsales - 12260 VILLENEUVE d'A.
29 Mars - 5 Avril	Causses du Quercy (Lot)	CSR "F"	Bernard PIART 33 rue Carnot - 31460 CARAMAN
29/3 - 5/4	Rivière s/Tarn (12)	CSR "C"	Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY
22 - 28 Juin	Jura - Doubs	CSR "P"	Bruno THERY CNSPA - Doucier - 39130 CLAIRVAUX
28/6 - 5 Juillet	Méaudre ( 38)	CSR "C"	Jean Paul BARRIERE 10 Bd René Payot - 38500 VOIRON
30 Juin - 7 Juillet	Doubs Montrond le Chateau	CSR "P"	Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY
6 - 13 Septembre	Pyrénées Atlant.	CSR "G"	Jean François GODART 37 Bd H.Laclau - 64400 OLORON STE MARIE
Toussaint	Lozère	CSR "E"	Isabelle OBSTANCIAS 2 Combe Cavenne - 30330 CAVILLARGUES
25 Oct - 1er Nov.	Etang de l'Hers (Ariège)	CSR "F"	Bernard FABRE 29 rue F.Camel - 09400 TARASCON

QUALIFICATION SPELEOLOGIE

25/8 au 3/9	Ardèche CNPA Vallon	C.E.M.E.A. national	CEMEA Bureau des stages 76 Bd de la Villette - 75940 PARIS Cedex 19
-------------	------------------------	------------------------	--

**MONITEUR FEDERAL**

DATES

LIEUX

ORGANISATEUR

RESPONSABLE (\*)

A titre expérimental cette année, deux formules sont proposées aux choix des candidats :

- Soit un stage classique de 14 jours consécutifs
- Soit 4 jours de tests techniques, suivis ultérieurement de 10 jours de stage pédagogique.

STAGE DE 14 JOURS CONSECUTIFS :

29 mars - 12 Avril (17h) (17h)	Hérault	E.F.S.	Christian BOUSSAGOL
15 au 29 Juin (17h) (17h)	Arith ( Savoie )	E.F.S.	Jean-Pierre HOLVOET

TESTS TECHNIQUES ( 4 JOURS PLEINS ) :

26 Mai - 31 Mai (17h) (17h)	La Baderque (31)	E.F.S.	Marc DUHAMEL
9 - 14 Juillet (17h) (17h)	Pierre St Martin	E.F.S.	Jacques KERDAFFREC

STAGE PEDAGOGIQUE ( 10 JOURS PLEINS ) :

1er Nov. - 11 Nov. (17h) (12h)	Lozère	E.F.S.	Marc DUHAMEL
-----------------------------------	--------	--------	--------------

**U.V. TECHNIQUE INSTRUCTEUR**

23/8 - 30/8 (12h) (12h)	Haute-Savoie	E.F.S.	Jacques GUDEFIN
----------------------------	--------------	--------	-----------------

(\*) Les inscriptions aux cycles moniteur et instructeur doivent se faire directement à l'E.F.S. 28 Quai StVincent - 69001 LYON. T.: 78.39.43.30



FORMATION TECHNIQUE

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement ( renseignements, inscription, .. )
29/3 - 5/4	( Lot ) Naudou	CSR "H"	Didier PASQUIET
<del>1er - 5 Avril</del>	<del>( Jura )</del>	<del>CDS 39</del>	<del>Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY</del>
A N N U L E			
14 - 19 Avri <del>l</del>	( Jura )	C.N.S.P.A. Chalain	Bruno THERY CNSPA, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
24.25 + 30.31 Mai 7.8 Juin	Ain + Vercors Savoie	CDS 69	Cathy JEUILLARD-GROS 18 imp Mt Beaunant - 69230 ST GENIS L.
24 - 29/3	Chalain  ( Jura )	C.N.S.P.A.  de Chalain	Bruno THERY CNSPA, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
14 - 19/4			
10 - 15/11			
18 - 23 Août (17h) (17h)	Besain (Jura)	E.F.S.	Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY
25.26 /1 + 8.9 & 15.16/2	Siou-Blanc (83)	CDS 13	Michel ABRACHY
3 WE en Sept-Oct	Vaucluse	CDS 84	Robert RUSS 180 route de pertuis - 84300 CAVAILLON
11-14/1 + 2 jours	Vuillafans (25)	"C.S.B."	Philippe VALLET 28 r.des Etats-Unis - 88200 REMIREMONT
31/3 - 4/4	Arudy (64)	CDS 64	J.COUCOURON

PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

16 - 20 Juin	Jura Doubs	C.N.S.P.A. Chalain	Bruno THERY CNSPA, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
<del>Juillet /Août</del>	<del>Pyrénées Atlant.</del>	<del>CSR "A"</del>	<del>Daniel CHAILLOUX 17 rue G.d'Estée - 91830 COUDRAY Mx</del>
A N N U L E			
<del>24 Août - 1er Sept.</del>	<del>Isère</del>	<del>CSR "P"</del>	<del>Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY</del>
A N N U L E			
28 Août - 5 Sept.	Millau ( Aveyron )	CSR "F" CDS 12	Jean Luc MAURY Boyne - 12640 RIVIERE SUR TARN
30 Août - 7 Sept.	Savoie	CSR "P"	Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY
Toussaint	( Lot )	Lig.Limousin + CDS 19	Thierry MARCHAND Rés. Bastille - 19000 TULLE

# STAGES TECHNIQUES

( sous réserve d'agrément E.F.S. )

## DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement ( renseignements, inscription,.. )
17 - 22 Février	Vallon Pt d'Arc ( Ardèche )	CESAME + CDS 42	Daniel KRUPA 16 rue du Cimetière - 42100 ST ETIENNE
24 Février - 1er Mars			
A N N U L E			
29 Mars - 3 Avril	( Ardèche ) La Beaume	CEMEA Lyon	CEMEA 1 rue Marceau - 69201 Lyon Cedex 1
29 Mars - 3 Avril	( Seine Maritime )	CEMEA Rouen	François ALAMICHEL / CEMEA 171 rue du Renard - 76000 ROUEN
2 - 6 Avril	( Aveyron ) Sérignac	ALPA + CDS 12	Alain MARTY Montsales - 12260 VILLENEUVE
3 - 8 Avril	( Hérault )	CEMEA Montpellier	CEMEA 28 Fbg Boutonnet - 34000 MONTPELLIER
5 - 10 Avril	( Lot ) Cabrerets	CEMEA Clermont Fd.	CEMEA 61 av de l'Union Soviétique 63000 CLERMONT FERRAND
7 - 12 Avril	( Jura )	C.N.S.P.A. Chalain	Bruno THERY CNSPA, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
2 - 7 Juin	St Antonin ( Tarn & Garonne )	CDS 82	Jacques SABATIE Piquecos - 82130 LA FRANCAISE
24 - 30 Juillet	( Var ) Tourrettes	G.C.U.	G.C.U. 24 rue du Rocher - 75008 PARIS
21 - 26 Juillet	( Hérault )	CEMEA National	F.ALAMICHEL / CEMEA Délégation Générale Bureau des stages, 76 Bd de la Villette 75940 PARIS Cedex 19
18 - 23 Août (17h) (17h)	Besain ( Jura )	E.F.S.	Rémy LIMAGNE Besain - 39800 POLIGNY
Toussaint	( Ardèche ) ONSPA Vallon	CEMEA Grenoble	CEMEA 5 Bd Edouard Rey - 38000 GRENOBLE
Toussaint	( Meuse )	CEMEA Nancy	CEMEA Château Luneville BP 46 54302 LUNEVILLE Cedex
6 - 11 Octobre	( Jura )	C.N.S.P.A. Chalain	Bruno THERY CNSPA, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
29/3 - 4/4	St Jean de Sault ( Vaucluse )	F.J.Seyss. (38)	France GUILLAUME
31/3 - 4/4	Arudy (64)	CDS 64	J.COUCOURON

# STAGES SPECIALISES

( sous réserve d'agrément E.F.S. )

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement ( renseignements, inscription... )
-------	-------	--------------	---

## SECOURS

7 au 11 Mai	Millau (12)	SSF / CDS 12	Roland PELISSIER . Severac l'Eglise 12310 LAISSAC
15-16 & 29-31 Mars	(77) & (25)	C.S.R. "A"	Jacques ABBO 42 r.Branly - 94110 ARCUEIL
11-12 & 25-26 Octobre	(77) & 2(21)		
19-20 & 24-25 Avril	Méaudre (38)	SSF 38 + CDS 38	J.Paul BARRIERE . 10 Bd R.Payot 38500 VOIRON.
8 au 11 Mai	St Bazuille (34)	CDS 34	Daniel CAVAILLES . Comus 11340 ESPEZEL
3-4/5 + 7-8/6 + 3WE		CDS 64	J.François GODART . 37 Bd H.Laclau - 64400 OLOPON STE MARIE.
8 au 11/5 + 24-25/5	( Meuse )	C.S.R. "K"	J.PIOTROWSKI . 17 r. E.Branly 51000 CHALON S/MARNE.

## STAGE NATIONAL SPELEO . SECOURS

19 au 27 Juillet	Arbailles +PSM	S.S.F.	Ruben GOMEZ . 64560 LICQ-ATHEREY
------------------	----------------	--------	----------------------------------

## SECOURISME ET CONDUITE A TENIR

1 - 2 Février	Liauzu (Lot)	COMED/CDS 46	Emerich BEAUCHERON. 135 route de Bio - 46500 GRAMAT.
8 - 9 Mars	Arbas (31)	COMED/CDS 31	Odile MARSULT . Le Moulin de Mauzac 31410 NOE.

## TOPOGRAPHIE

8 au 11 Mai	Devoluy	C.S.R. "A"	F.SAUTEREAU . 9 rue Dupont du Chambon 92390 VILLENEUVE LA GARENNE.
<b>A N N U L E</b>			
Novembre	Jura ( Chalain )	CNSPA de Chalain	Bruno THERY CNSPN, Doucier - 39130 CLAIRVAUX
29-30 Mars + 5-6 Avril	Savoie	CDS 74	JC RAYMOND . 11 av. St François de Sales - 74200 THONON.
10 - 11 Mai	Tourrettes (Var)	C.S.R. "D"	Alain FRANCO . Ecole mixte, 1 rue A.Lazes -83600 FREJUS.

## PHOTOGRAPHIE

Pâques		Commission Photo FFS	Jean LHUILLER. Quartier de l'Eze 30120 LE VIGAN
Novembre			

## PLONGEE SOUTERRAINE

15/3 & 17 au 19 Mai	( Lot )	C.S.R. "A"	D.SABLE
19-20 1 26-27 Avril	Nantua ( Ain )	S.C.Nantua	Joëlle LOCATELLI
2 au 9 Août	Cabrerets (Lot)	Co/Plongée FFS	Pierre LAUREAU .

## CONNAISSANCE DU MILIEU SOUTERRAIN

31 Mars - 6 Avril	( Meuse )	Co/Scient.FFS	Philippe VALLET
31/5-1/6 & 14-15/6	Besain (Jura)	C.S.R. "A"	J.Pierre HOLVOET

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement (renseignements, inscription, ...)
-------	-------	--------------	---

**SPELEOLOGIE HIVERNALE**

Janvier	Aude	CSR "E"	Daniel CAVAILLES Comus - 11340 ESPEZEL
---------	------	---------	---

**SPELEO HIVERNALE ET SKI DE MONTAGNE**

20 - 27 Mars	Pyrénées	CSR "F"	Bernard PIART 33 rue Carnot - 31460 CARAMAN
--------------	----------	---------	--

**SPELEO & ARCHEOLOGIE**

2è semestre	Tarascon ( 09 )	CSR "F" + DRAP Midi-Py	F.ROUZAUD . DRAP, 25 rue de la Dalbade 31000 TOULOUSE
-------------	-----------------	---------------------------	--

**INITIATION A L'ECOLOGIE SOUTERRAINE**

7 - 8 Juin	St Jean en Royans ( 26 )	Parc rég. du Vercors	Féd. des Amis et Usagers du Parc du Vercors, BP 14 - 38250 LANS EN Vs
------------	-----------------------------	-------------------------	--

**DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE ET ARCHEOLOGIE SOUTERRAINE**

31 Mars - 5 Avril	Vallon Pt d'Arc ( Ardèche )	CESAME/CDS42 Féd.Ardèch.de rech.préhist.	Danile KRUPA 16 r.du Cimetière - 42100 ST ETIENNE
-------------------	--------------------------------	--	--

**L'ARIEGE PREHISTORIQUE ET BIOSPEOLOGIQUE**

18 - 22 Août	Ariege Foix ?	CDS 09 /EFS (pour spéléos étrangers)	Olivier BUISSAN 3 av H.marrot - 09400 MERCUS GARRABET.
--------------	------------------	--	---

**CONNAISSANCE DU RESEAU TROMBE**

18 - 24 Août	Haute Garonne A N N U L E ?	CDS 31/EFS (pour spéléos étrangers)	CDS 31 54 rue des 7 troubadours 31000 TOULOUSE
--------------	-----------------------------------	---	---

**ENCADREMENT D'UN STAGE SPELEO**

10 - 14 Mars	Ardèche	CNPA Vallon (Ardèche)	Rémy ANDRIEUX CNPA - 07150 VALLON PONT D'ARC
--------------	---------	--------------------------	---

**PHYSIOLOGIE SPORTIVE DIETETIQUE ET SECOURISME**

11 - 12 Janvier		CSR "A"	Jean François BESSAC 127 rue Renelague - 75016 PARIS
-----------------	--	---------	---

**WEEK-END EXPLOSIFS**

21 - 22 Juin	( Tarn )	CSR "F"	Claude BOU La Fourestole - 81000 CAMBON D'ALBI
6 au 8 Juin	Lezignan (Aude)	CDS 11	Alain MARTINEZ,Rés.St Hubert Bt C, 31 R.des Chasseurs - 34100 MONTPELLIER

**KARSTOLOGIE**

8 au 11 Novembre		CSR "B"	Serge GUILLAUMIN, Clermain 71520 MATOUR
12 - 13 Avril	St Barnabe (06)	CSR "D"	B.BARBIER

DATES	LIEUX	ORGANISATEUR	RESPONSABLE à contacter directement ( renseignements, inscription... )
-------	-------	--------------	---

**STAGES PRE-INITIATEUR**

1er Trimestre	Hauts Pyrénées	CSR "F"	Philippe VIROLLAUD . 4 rue Casteret 64000 PAU
25 - 27 Juillet	Gard	CSR "E"	Christian BOUSSAGOL . La Cadière 30170 ST HIPPOLYTE DU FORT.
1 - 2 Novembre		CSR "B"	Serge GUILLAUMIN . Clermain 71520 MATOUR
22 - 23 Mars	St Pé de Big. (65)	CDS 65	Bruno NURISSO . 66 Bd J.Moulin 65000 TARBES
27 au 31 Janvier	Veyrau (12)	CDS 82	Jacques SABATIE . Piquecos 82130 LA FRANCAISE
13 au 17 Janvier	St antonin (82)		
24 au 28 Mars	Mf Arbas (31)		

**STAGES PRE - MONITEUR**

26 - 27 Avril 1 - 4 Mai 17 - 19 Mai	Côte d'Or Causses Dévoluy	CSR "A"	J.Pierre HOLVOET . 4 rue H.Dunant 77000 VAUX LE PENIL
Septembre	Sud Larzac	CSR "E"	Gérard CAZES - 30440 SUMENE
Toussaint	Jura & Doubs	CNSPa Chalain	Bruno THERY . CNSPA, Doucier 39130 CLAIRVAUX.

**JOURNEES D'ETUDE NATIONALES DE L'E.F.S.** - THEME/DEBAT : organisation & contenu de nos stages.

22 ( 9h ) au 23 Novemb. (16h)	C.M.S. St Martin en Vercors ( 26 )	E.F.S.	E.F.S. 28 Quai St Vincent - 69001 LYON. ( inscriptions au plus tard fin Octobre 1986 )
----------------------------------	---------------------------------------	--------	---

Pour les prises en charge: cf. INFO-EFS n°17 ou tél. EFS.

**POUR TOUTE INFORMATION SUR L'ACTIVITE ENSEIGNEMENT DANS VOTRE REGION  
CONTACTEZ LE COORDINATEUR REGIONAL DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE :**

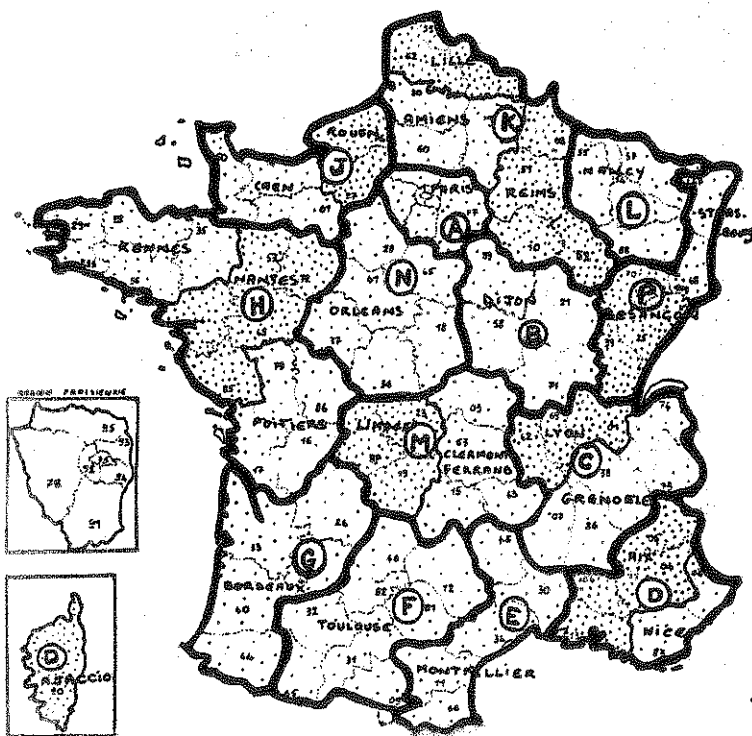
( REGION + SES DEPARTEMENTS )

- A ILE DE FRANCE (75.77.78.91.92.93.94.95)  
PUCHON Patrick Rés. la Remarde - Ess. 04, Gbd J. Jaurès. 91200 ARPAJON
- B BOURGOGNE (21.58.71.89)  
GUILLAUMIN Serge Clermont - 71520 MATHAUF.
- C RHONE-ALPES ( 01.07.26.39.42.69.73.74 )  
BARBARY Jean-Pierre 37 rue Hugues Gobrin - 69008 LYON
- D PROVENCE COTE D'AZUR CORSE (04.05.06.13.20.83.85)  
FRANCO Alain Ecole Mixte, rue A. Lanes - 83600 FREJUS.
- E LANGUEDOC ROUSSILLON ( 11.30.34.48.66 )  
BOUSSAGOL Christian La Cadrière - 30170 ST RIPPOLYTE DU FORT.
- F MIDI-PYRENES (09.12.31.32.46.65.81.82)  
LAFARQUETTE Alain Liguillonne, Savignac - 12200 VILLEFRANCHE DE ROVERGNE.
- G AQUITAINE (24.33.40.47.64)  
GODART J. François 37 Bd de Pondolih - 64400 OLORON SAINTE MARIE.
- H BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE POITOU CHARENTES ( 16.17.22.29.35.44.49.53.56.72.79.85.86 )  
ROUSSEAU Patrick 21 rue Paul Beroulette - 78290 CROISSY SUR SEINE.
- J BASSE ET HAUTE NORMANDIE (14.27.50.61.76)  
STAIGRE Jean Claude 14 rue de Reanne - 76500 ELBEUF.
- K PICARDIE CHAMPAGNE NORD PAS DE CALAIS (02.08.10.51.52..59.60.62.80)  
poste vacant
- L LORRAINE (54.55.57.88)  
VALLEY Philippe 26 rue des Etats-Unis - 88200 REMIREMONT.
- M AUVERGNE LIMOUSIN (03.15.19.23.43.65.87)  
MARCHAND Thierry Résidence Bastille III - 19000 TULLE.
- N CENTRE (18.28.36.37.41.45)  
FRELON Philippe 41 rue Porte Peitevine - 37600 LUCHES.
- P FRANCHE-COMTE ALSACE (25.39.67.68.70.90)  
COULON François RN 83, Denney - 90000 BELFORT.

**DECOUPAGE FEDERAL**

- Région A : ILE DE FRANCE
- Région B : BOURGOGNE
- Région C : RHONE - ALPES
- Région D : PROVENCE COTE D'AZUR CORSE
- Région E : LANGUEDOC ROUSSILLON
- Région F : MIDI - PYRENES
- Région G : AQUITAINE
- Région H : BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE POITOU CHARENTES
- Région J : BASSE ET HAUTE NORMANDIE
- Région K : NRD - PAS DE CHAIS CHAMPAGNE PICARDIE
- Région L : LORRAINE
- Région M : AUVERGNE LIMOUSIN
- Région N : CENTRE
- Région P : FRANCHE-COMTE ALSACE

DECOUPAGE ACADÉMIQUE JEUNESSE ET SPORTS / . . . . .



Pour tout renseignement complémentaires, s'adresser au siège de  
L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE  
20 QUAI ST VINCENT  
69801 LYON  
( Joindre une enveloppe pré-adressée et timbrée - Merci ! )



Devant le coût actuel des réunions (déplacements, repas etc...), il est bon d'envisager d'autres méthodes de communication.

Les P.T.T mettent à disposition du public un service appelé "REUNION - TELEPHONE" qui devrait permettre d'économiser beaucoup d'argent dans le fonctionnement de nos activités associatives (bureau, comité de Direction, demande d'avis etc...).

Bien que restant très confidentiel ce service n'est pas la panacée, et toutes les situations ne sont pas remplaçables. Il est donc nécessaire de faire une étude technique et financière préalable afin de voir si cette solution est bien celle qui vous convient.

Sachant qu'une réunion de ce type peut être enregistrée, on entrevoit aisément les facilités de secrétariat que cela procure.

Au tarif du système n'oubliez pas d'inclure les frais de circularisation préalable de vos interlocuteurs (courriers, téléphone)

Voici en quelques détails le fonctionnement.

L'ORGANISATEUR peut être n'importe quel abonné au téléphone.

Le nombre maximum de participants est fixé à 20.

- A) L'ORGANISATEUR :
- 1) Demande une réservation 2 heures avant au plus tard au numéro vert (gratuit) 05 30 03 00 en indiquant :
    - le temps de réunion (tranches de 0 h 30 indivisibles).
    - le nombre de participants.
    - le numéro de son compte P.T.T.
  - 2) Un numéro confidentiel lui est attribué.
  - 3) Il circularise les participants et leur communique :
    - l'ordre du jour.
    - le numéro confidentiel.
    - le jour et l'heure de l'appel.
  - 4) La facture est imputée à son compte P.T.T :
    - 20 francs par 0 h 30 pour le service.
    - \* - une taxe de base toutes les 24 secondes par participant.

- Nota :
- a) Ce numéro peut être permanent ou n'être que pontuel pour chaque réunion.
  - b) Le temps de réunion peut être modifié 20 mn avant la fin (dernier délai) en faisant le numéro vert du service.
  - c) Avertissement de fin de réunion 10 mn avant, par un appel sonore.
  - \* d) Le tarif des communications subit l'abattement des tranches horaires.

- B) LES PARTICIPANTS :
- 1) Appellent le numéro confidentiel au jour et heure fixés par l'organisateur.
  - 2) Ils se présentent en entrant sur la réunion.
  - 3) Ils se présentent à chacune de leur intervention.

Pour plus de renseignements contacter votre agence commerciale locale des télécommunications au numéro vert 14 (appel gratuit).

# SIMPLIFICATION DU MODE DE CALCUL DES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES



## MODIFICATION DES TARIFS SUR LA PLAGES HORAIRES

	6h	8h	14h	18h	21h30	23h	6h
LUNDI à VENDREDI		ROUGE plein tarif			BLANC - 30%		BLEU
SAMEDI							NUIT
DIMANCHE		BLEU - 50 %					- 65 %

### COMMENT METTRE CETTE GRILLE A JOUR A PARTIR DE VOTRE ZONE D'APPEL

- 1) Photocopiez cette page; l'original vous ressortira lors des changements de taxe de base.
- 2) Prendre votre annuaire et l'ouvrir à la page de votre circonscription.
- 3) Faire la conversion du temps des impulsions en secondes par des francs/minute

comme suit : 
$$\frac{\text{prix de la taxe de base} \times 60 \text{ secondes}}{\text{valeur de l'impulsion en secondes}} = \text{prix à la minute}$$

- 4) Pour l'utilisation chronométrez le temps de votre communication et multipliez le prix/mn.
- 5) Refaites votre grille à chaque changement du tarif de base des télécommunications.

ZONE D'APPEL	DANS VOTRE ZONE						DOM	Nelle CALEDONIE POLYNESIE FRANCAISE	MAYOTTE WALLIS FUTUNA
ROUGE									
BLANC									
BLEU									
BLEU NUIT									

POUR TOUTES VOS COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES REMBOURSEES PAR UNE STRUCTURE FEDERALE  
MERCRI DE VEILLER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, A LES EFFECTUER EN DEHORS DE LA ZONE ROUGE.





# Ecole Française de Spéléologie

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON . Tél. (7) 839.43.30

Février 1986

## SORTIE DE MATERIEL SPORTIF DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

**RAPPEL** Actuellement il existe 2 stocks :

" TOULOUSE " : Bernard PIART . 33 rue Carnot - 31460 CARAMAN

" LYON " : Serge GUILLAUMIN . Clermain - 71520 MATOUR

Ces stocks sont à la disposition de toutes manifestations spéléologiques. Préférez contacter le stock le plus près du lieu de cette manifestation ( coût transport ! ), et ceci le plus tôt possible afin de faciliter la tâche au responsable et de connaître les disponibilités.

La priorité s'exercera comme suit :

stages nationaux / stages initiateurs régionaux / stages techniques et scientifiques régionaux / autres stages.

Dans le cas de dates concordantes, la date de réception sera déterminante.

Cet inventaire doit être effectué à la réception et en fin d'activité ( il doit être renvoyé avec le retour du matériel ). Les pièces détériorées ou perdues seront inscrites dans la marge " observations " .

UN LAVAGE TRES SERIEUX sera effectué afin d'être agréable au responsable du stage suivant.

Le tarif d'amortissement ne prend pas en compte le matériel perdu, il est donc nécessaire de prévoir ce financement sur le budget de l'action engagée.

En espérant pouvoir toujours fournir du matériel récent et en bon état, l'E.F.S. vous souhaite un bon stage et vous remercie.

<b>TARIFS</b>	stages découverte, formation perfection, initiateur et moniteur, agréés E.F.S.	.. tous les autres ( spécialisés, Actions diverses d'enseignement, non agréés, .. )
MATERIEL COLLECTIF	10,00 F/jour/stagiaire	20,00 F/jour/stagiaire
MATERIEL INDIVIDUEL	13,00 F/jour/stagiaire	20,00 F/jour/stagiaire

(\*): Les stages découverte et formation en parallèle avec un stage pédagogique ( national ou régional ) : Matériel individuel gratuit.

Stage
Lieu
Département
Dates
Responsable
Adresse
N° de téléphone







CHAPITRES	AUTEURS	DATE D'EDITION
I. HISTORIQUE DE LA SPELEOLOGIE	(B.GEZE)	-
II. EVOLUTION DE LA SPELEOLOGIE	(B.GEZE)	-
III. MATERIEL ET TECHNIQUES		
1. Matériel individuel	-	-
2. Matériel collectif	-	-
3. Techniques	-	-
IV. SECOURS		
1. Secourisme spéléo	Co/Médicale FFS / A.BALLEREAU	Novembre 1981
2. Les modifications biologiques à l'effort en spéléologie	Co/Médicale FFS / F.GUILLAUME	Mai 1982
3. Organisation des secours-sauvetage	-	-
4. Techniques des secours	-	-
5. La prévention en spéléologie	S.S.F. / R.DURAND	Mai-1981
V. KARSTOLOGIE		
1. Eléments de karstologie physique (Spélunca spécial n°3)	R.MAIRE / B.BORDIER	Janvier 1980
2. Karstologie appliquée	-	-
VI. TOPOGRAPHIE		
- Information topographie	M.CHIRON / G.LINGER	Février 1982
- Calcul et programme calculatrice	C.RIGALDIE	
VII. LA SPELEOLOGIE ET LA VIE ASSOCIATIVE	J.GUDEFIN	Avril 1981
VIII. DOCUMENTATION SPELEOLOGIQUE		
1. Fichier (t.à.p Spelunca)	R.LAURENT	Avril 1977
2. Publications	L.GRATTE / P.DROUIN	Mai 1981
3. Bibliographie	R.LIMAGNE	Juin 1986
IX. HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION	R.LIMAGNE	Juin 1986
X. ANNEXES		
1. Météorologie et spéléologie	B.BOUCARD	Mars 1985
2. Biospéléologie		
2.1. Chauves-souris	JL ROLANDEZ	Janvier 1986
3. Spéléo, Archéo et préhistoire	G.AIME	Mai 1981
4. Cartographie / Orientation	JP HOLVOET / R.LIMAGNE	Juin 1986
5. La protection du milieu souterrain (textes législatifs)	G.AIME / J.RIBES / B.CABROL	Juin 1981

ETAT DES MEMOIRES INSTRUCTEURS

AVRIL 1986

Christian CODELIN

1. 1982 Michel RATTIER "Bilan stages formation technique "
2. 1984 Gilles HEIB " Contribution à l'enseignement théorique au cours des stages moniteur du déroulement d'une opération de secours "
3. 1984 Daniel MARTINEZ " Formation aux métiers sportifs de la montagne "
4. 1984 Philippe ETE " Bilan synthétique des stages moniteur de 1979 à 1983 "
5. 1984 Guy QUER " Intendance d'un stage spéléologique "
6. 1984 Patrick LESAULNIER " Les scolaires et la spéléologie "
7. 1984 Rémy LIMAGNE " Le brevet d'Initiateur fédéral de 1979 à 1984 "
8. 1985 Juan ESPEJO " Réflexion sur le diplôme d'instructeur "
9. 1985 Serge GUILLAUMIN " Essai sur les conseils et méthodes d'enseignement de la spéléologie "
10. 1986 J.Pierre HOLVOET " Cartographie "

Sur ces 11 mémoires, les 4 premiers et le 7ème ont été jugés satisfaisants.  
Il a été demandé un complément pour les 5, 6 et 8.  
La C.A.D.D.I.S. ne s'est pas prononcé pour les 9 et 10.

DOCUMENTS EN VENTE A L'E.F.S.

DOSSIERS D'INSTRUCTION DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

a) FASCICULES EN TIRAGE OFFSETT :

- Les publications .....	2 F
- La prévention en spéléologie .....	3 F
- Spéléologie, archéologie et préhistoire .....	3 F
- La spéléologie et la vie associative .....	4 F
- La protection du milieu souterrain .....	3 F
- Les modifications biologiques à l'effort en spéléologie. Applications pratiques à la diététique et à la conduite d'une exploration .....	2 F
- Information topographie .....	3 F
- Secourisme spéléo .....	3 F
- idem en anglais : Speleo first aid .....	3 F
- idem en espagnol : como instalar y examinar a un herido en espeologia .....	3 F
- Les chauves-souris .....	4 F
- Météorologie et spéléologie .....	6 F

b) AUTRES FASCICULES OU LIVRES :

- Eléments de karstologie physique ( Spelunca Spécial n°3 ).....	30 F
- Signes spéléo.conventionnels (G.FAVRE, M.AUDETAT, plaquette éditée par le CERGA, Union Internationale de Spéléologie - 44 pages ) .....	10 F
- Notions de géologie, géomorphologie et hydrogéologie à l'usage des spéléos ( M.AUDETAT, 1981 - Soc.Suisse Spéléo - retirage ).....	50 F
- La formation des cavernes (P.RENAULT - éd. que sais-je ? - 1970 ) .....	10 F
- Physiologie, diététique et secourisme en spéléologie ( n° spécial de Lumière noire - CO.S.I.F. - 1985 ) .....	50 F

AUTRES DOCUMENTATIONS DISPONIBLES A L'E.F.S.

- Stalactites Stalagmites ( Michel SIFFRE - 1984 - 32 pages ).....	30 F
- La spéléologie ( bibliothèque de travail I.C.E.M. pédagogie Freinet n° 788 - Juin 1974 ) .....	12 F
- Plein air sur terre sous terre ( les dossiers de vers l'Education Nouvelle CEMEA n°6 1975 ) .....	17 F
- Des moyens d'investigation pour l'étude du milieu ( les dossiers de vers l'Education Nouvelle , CEMEA, n°8 1976 ) .....	17 F
- Enseignement spéléo ( U.I.S. Département enseignement n°2 / 1981 n°3 / 1983 n°4 / 1984 ) .....	15 F
- Découvrons le monde souterrain ( 1979 - S.C.Vesoul - Coop.Scolaire de Haute-Saône, plaquette éditée par la F.O.L. 71 ) .....	15 F
- Découverte du Jura souterrain ( C.D.S. 39, 60 pages ) .....	25 F
- Spéléo-Bibliographie ( Juin 1981, C.D.S. Isère ) .....	5 F
- Tourisme et vacances "spéléologie" n°36 1982 Bull. de la L.F.E.E.P. ....	5 F
- Dossier CRIDOC "Spéléologie" : A commander au C.R.I.D.O.C. 21 rue d'Artois 75008 PARIS ( 60 F avec mise à jour ) .....	.....
- Chauves-souris ( PANDA n°1 1982 O.S.L. ) .....	15 F
- B.T.J. Chauves-souris n°239 .....	12 F
- B.T. n°947 " La pollution des eaux souterraines " .....	12 F
- Les chauves-souris de France / Etude et protection ( Féd.Rhône-Alpes de la protection de la nature, section Isère - 1985 ).....	35 F

MEMOIRES ET COMPTES RENDUS D'EXPERIENCES

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

Mise à jour: Marcel MEYSSONNIER (Avril 1986)

I- MEMOIRES POUR L'ATTESTATION DU DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE, et MEMOIRES DE FIN D'ETUDES DE MONITEUR-EDUCATEUR.

1- CLAUDEY, Guy (1972).

Une activité éducative, la spéléologie (I.F.E.S., LYON, 1968-1971); 59 p.  
(analyse dans Spelunca, 1972, 1, p. 28, par Philippe RENAULT).

2- DODELIN, Christian (1973).

La spéléologie, facteur d'évolution de la personnalité ; 46 p.  
(analyse dans Spelunca, 1973, 2, p. 59, par Philippe RENAULT).

3- LANGBOUR, Annick (1973).

Une expérience de spéléologie avec des adolescents caractériels (Institut H. Wallon, I.R.F.I.S. CANTELEU, Seine-Maritime); 53 p.  
(analyse dans Spelunca, 1974, 1, p. 30, par Claude SERRET).

4- BODO, Louis (1974).

La spéléologie; expérience de loisir au Centre professionnel Louis Signoles (Université P. Valéry, MONTPELLIER, UER IX, I.P.P.M.S., 1971-1974); 86 p.  
(analyse dans Spelunca, 1978, 1, p. 43-44, par Claude PELLETIER).

5- LAPIERRE, Guy (1974).

Intérêt pédagogique d'une initiation à la spéléologie avec des adolescents caractériels (Université Sciences Sociales, IUT B, GRENOBLE); 79 p.  
(analyse dans Spelunca, 1978, 3, p. 141, par Claude PELLETIER).

6- BELLON Marc (1975).

De l'intérêt du sport de pleine nature... dans l'action éducative (C.F.E.S., Ecole d'AIX-EN-PROVENCE, 1972-1975); 51 p.  
(analyse dans Spelunca, 1978, 2, p. 93, par Claude PELLETIER).

7- CHARRIE, Alain (1975).

Activités de plein air: facteurs d'évolution de la personnalité, facteurs de socialisation (Mémoire de fin d'études Moniteur Educateur); 30 p.

8- SIBILLE, Alain (1975).

La spéléologie, technique éducative (publié dans les Annales des Blaireaux polinois, 1975-1978, Jura); 36 p.  
(analyse dans Spelunca, 1981, 3, p. 45, par Claude PELLETIER).

9- LAIDET, René (1976).

Spéléologie (Institut H. Wallon, I.R.F.I.S. CANTELEU, Seine Maritime); 43 p.  
(analyse dans Spelunca, 1977, 3, p. 142, par Claude PELLETIER).

10- PICOD, Christophe (1976).

Spéléologie (I.F.E.S. BESANCON); 73 p.  
(analyse dans Spelunca, 1976, 3, p. 141, par Claude PELLETIER).

- 11- GOUGEON, Robert (1977).  
Essai sur une activité: la spéléologie (IUT B, Carrières Sociales GRENOBLE; 1974-1977); 62 p.  
 (analyse dans Spelunca, 1979, 4, p. 189, par Claude PELLETIER).
- 12- ROCHET, Dominique (1977).  
 Une expérience dans un IM PRO: la spéléologie éducative ; 62 p.  
 (analyse dans INFO-EFS, 1978, 3, p. 15, par Philippe DROUIN).
- 13- OURNIE, Bernard (1978).  
 En un sens la spéléologie est thérapeutique et éducative (Université MONTPELLIER, I.P.P.M.S., 1977-1978); 73 p.  
 (analyse dans Spelunca, 1980, 2, p. 92, par Claude PELLETIER).
- 14- TENTORINI, Yves (1978).  
 L'enfant et le monde souterrain (D.E.E.S., 1978); 81 p.  
 (analyse dans Spelunca, 1981, 4, p. 45, par Claude PELLETIER).
- 15- LAFARGUETTE, Alain (1979).  
 Dans les profondeurs ... avec eux (promotion 1976-1979); 48 p.  
 (analyse dans Spelunca, 1981, 2, p. 47-48, par Claude PELLETIER).
- 16- DI MEGLIO, Michael (1981).  
 "Arrive Sébastien!" Agir et Devenir (Ecole d'éducateurs de BRUGUIERES; D.E.S. en voie promotionnelle); 70 p.
- 17- GRARD, Marie-Agnès (1985).  
 L'appel des profondeurs (mémoire D.E.E.S. Université P. Valéry, MONTPELLIER, I.P.P.M.S.); 132 p.

#### II- MEMOIRES DE STAGES C.A.E.I. (CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENFANCE INADAPTEE)

- 1- DUCREUX-GRANDCLEMENT, Denise (1974).  
 La spéléologie éducative (C.A.E.I., E.N.P. CROTENAY, Jura, 1973-1974); 21 p.
- 2- HUREL, Alain (1982).  
 La spéléologie, activité éducative d'internat: éducation de la spéléologie, éducation par la spéléologie (C.A.E.I., E.N.P. LAURIERE, Aveyron, 1982); 180 p.

#### III- CERTIFICATS UNIVERSITAIRES (LICENCES, MAITRISES)

- 1- DEDOYARD, Eugène (1962).  
 La spéléologie vue par les spéléologues ; mémoire pour l'obtention du grade de licencié en Education Physique (Université Catholique de LOUVAIN, Inst. Educ. Physique); 152 pages, 15 graphiques.  
 (analyse dans Spelunca, 1964, 2, p. 26-30, par Philippe RENAULT).
- 2- BARTHELEMY Ségolène et BREAN, Thierry (1977).  
 Aspect psychosociologique de la spéléologie (Certificat de psychologie sociale, psycho-sociologie du sport (C4); Université de TOURS, 1976-1977); 111 p.
- 3- FABRE, Marc (1980).  
 Prise de risque en spéléologie (Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, S.T.A.P.S. (C2); Université MONTPELLIER I, UEREPS); 60 p.
- 4- BESTETTI, Jean-Marc (1982).  
 La spéléologie: techniques, pédagogie pratique et applications en E.P.S. (mémoire de licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, S.T.A.P.S., Université de NANTERRE, PARIS X, UEREPS); 82 p.



IV- COMPTE RENDU D'EXPERIENCE PRATIQUE C.A.P.A.S.E. (CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PROFESSION ET A LA PROMOTION DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES)  
et MEMOIRE D.E.F.A. (DIPLOME D'ETAT RELATIF AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS).

- 1- BIARD, Jean-Louis (1974).  
L'animation socio-éducative d'un groupe spéléologique (C.A.P.A.S.E.); 31 p.
- 2- CHAUMES, Michel (1974).  
Le développement sensoriel (C.A.P.A.S.E.); 53 p.
- 3- MEYSSONNIER, Marcel (1975).  
La découverte de la spéléologie par les élèves d'un lycée: 1974-1975 (C.A.P.A.S.E.); 30 p.
- 4- DROUIN, Philippe (1981).  
Eléments pour l'étude de la spéléologie: les composantes du milieu souterrain (D.E.F.A., Institut de Formation RHONE-ALPES, I.F.R.A., SAINT-FONS, 1979-1981); 16 p.

V- MEMOIRES ET COMPTES RENDUS D'EXPERIENCES DIVERS

- 1- GUERARD, Michel et Geneviève (1975).  
Compte rendu et remarques sur la classe-nature-spéléo du 3 au 24 Octobre 1975 (C.P.P.N., C.E.S. LE BOURGET, à SAINT-LAURENT S/MANOIRE, Dordogne); 69 p.
- 2- CONDUCHÉ, Serge (1981).  
Lumière, ou éclaircissement sur la valeur éducative d'une activité sombre: la spéléologie (Mémoire de fin de formation de professorat-adjoint d'E.P.S., 3ème année); 30 p.
- 3- CHENUT, M. et KOUADRIA, H. (1982).  
Histoire ... "Au dessous de tout" (groupe des petits, I.R. "Notre Maison", ASPEI, Haute-Garonne); 30 p.
- 4- SINJACOBS, P. et SAVRE, F. (1982).  
Spéléologie: facteur d'éducation ou de rééducation (Spéléo-Club Pic Hardy, Belgique); 26 p.
- 5- BERTRAND, Eric (1983).  
La spéléologie et l'école (travail de fin d'études; section Education Physique et Biologie; Ecole Normale d'état, NIVELLES, Belgique); tome 1, 1981-1982, 80 p.; tome 2, expérimentation, 1982-1983, 43 p.
- 6- CUSSET, Thierry (1984).  
Les A.P.N. (Activités de Pleine Nature) en milieu scolaire (Rhône); 25 p.
- 7- FRANCO, Alain (1984).  
A la découverte d'un karst: dossier de présentation et documents pour les activités (Ecole Mixte Turcan, FREJUS, section USEP, classe CE2/CM1, Mme MAFFRE); 32 p.
- 8- MATRICON, Françoise (1985).  
Pratiquer la spéléologie en E.P.S. (Mémoire, C.R.E.P.S. DIJON); 30 p.

Note: Tous ces documents figurent dans la bibliothèque de l'Ecole Française de Spéléologie (Documents pédagogiques). Ils sont uniquement consultables, sur place, dans les locaux E.F.S. Possibilité éventuelle de photocopies, au tarif EFS pour les brevetés fédéraux intéressés. L'E.F.S. recherche un exemplaire de tout mémoire ne figurant pas dans cette liste.

SERVICE PLACEMENT de l'E.F.S. 1985

CADRES

59 cadres ont été demandés à l'E.F.S. pour 47 séjours (de 21 à 31 jours).

Qualification de ces 59 cadres

11 Moniteurs dont 4 avec B.A.F.A.  
41 Initiateurs dont 12 avec B.A.F.A. et 2 avec B.A.F.D.  
7 Qualifiés dont 4 avec B.A.F.A. et 1 avec B.A.F.D.

La moyenne d'âge des cadres:

5 de moins de 20 ans  
29 de 21 ans à 25 ans  
16 de 26 ans à 30 ans  
9 au dessus de 30 ans

Les régions d'origine des brevetés:

A : 4	C : 14	D : 7	E : 5
F : 8	G : 2	H : 2	J : 1
L : 2	M : 4	N : 3	P : 9

ORGANISMES

Ces séjours ont eu lieu :

1 séjour de 6 mois de Mars à Août compris;  
22 séjours en Juillet  
27 séjours en Août

Le nombre de journées se situe à environ 1420 journées.

Répartis de la façon suivante

31 jours en Mars - 30 jours en Avril - 31 jours en Mai - 32 jours en Juin,  
572 jours en Juillet - 720 jours en Août - 4 jours en Septembre.

Ils s'adressent à une population de jeunes en majorité de la tranche 12 - 16 ans (extrêmes : 8 à 18ans )

Implantation des centres:

Jura ( 5 )	Dordogne (2)
Gard Ardèche (11)	Landes (1)
Vercors ( 8 )	Pyrénées (1)
Les Causses ( 9 )	Alpes Maritimes (1)
Lot ( 2 )	Camp itinérant (1)

Indemnisation:

3 centres donnent 60 à 100F par jour net  
18 centres donnent 100 à 125F par jour net  
4 centres donnent 125 à 150F par jour net  
4 centres donnent 150 à 200F par jour net  
plus quelques centres donnent des mois saisonnier.

I ) E N C A D R E M E N T DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Devant les demandes de plus en plus nombreuses d'organismes de loisirs, de vacances et d'éducation permanente, l'E.F.S. a mis en place un service de placement. Ce service consiste à collationner vos demandes et celles des organismes qui vous contacteront directement, ou que vous contacterez suite à l'envoi par nos soins de la liste de ces organismes au fur et à mesure que les renseignements nous parviennent ( 3 à 4 listes entre fin Avril et fin Juin ).

NOM : . . . . . PRENOM : . . . . . AGE : . . . . .

ADRESSE COMPLETE : . . . . . TEL : . . . . .

TITULAIRE DU BREVET FEDERAL DE : . . . . . ANNEE : . . . . .

TITULAIRE DE LA QUALIFICATION SPELEOLOGIE; ANNEE : . . . . .

souhaite encadrer un centre de vacances en 1986 : 

OUI /
NON /

 (\*)

Est disponible du . . . . . au . . . . .  
du . . . . . au . . . . .  
. . . . .

Eventuellement : - Je suis titulaire du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur ( B.A.F.A. ) de centres de vacances et de loisirs / O U I / N O N /  
- Je suis titulaire du B.A.F.D. ( Directeur ) / O U I / N O N /

(\*) : / Joindre impérativement la somme de 20 Francs / représentant forfaitairement les frais du service de placement ( en timbres poste exclusivement ).

Date : . . . . . Signature :

POUR INFORMATION Recommandations Nationales ( placement 1985 )

	Remboursement frais fixe	indemnité de .. à ..	fourchette
Animateur (*)	53	43 / 52	96 à 105
Adjoint directeur	53	52 / 62	105 à 115
directeur	53	62 / 73	115 à 126

(\*) Si qualification ( ≥ 10 F par jour )

II ) E N C A D R E M E N T P O N C T U E L (Uniquement Initiateurs ou Moniteurs)

Dans un certain nombre de stages mis en place par l'E.F.S., les Comités Régionaux ou Départementaux, il peut arriver des défections de cadres au dernier moment.

Divers organismes font appel à l'E.F.S. ( en général au dernier moment ) pour encadrer des stages de spéléologie, des stages plein-air avec option spéléologie, des séjours de vacances, des sorties en week-end, etc..

L'E.F.S. souhaite donc disposer d'une liste de cadres brevetés très disponibles ( travailleurs saisonniers, chômeurs, étudiants, etc.. ). Si vous souhaitez y figurer, veuillez préciser ci-dessous :

NOM & PRENOM : . . . . . BREVET + ANNEE : . . . . .

ADRESSE (complète) , . . . . .

Téléphone : domicile :  
travail :  
voisin : ( M. . . . . ) :



# Ecole Française de Spéléologie

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON . Tél. (7) 839.43.30

Réf. 1167/L3/CG

## SERVICE DE PLACEMENT FEDERAL

Chaque année, de nombreux organismes recherchent des cadres " qualifiés en spéléologie " durant les congés scolaires ( avril, juillet, août et septembre ). De plus en plus, il est demandé surtout des animateurs diplômés d'état ( c'est à dire possédant le B.A.F.A. - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centres de vacances et de loisirs ), titulaires soit d'un brevet fédéral ( Initiateur, moniteur, instructeur ), soit de la Qualification Spéléologie ( celle-ci est délivrée conjointement par l'E.F.S. et les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active - C.E.M.E.A., à l'issue de stages de 11 jours ).

Depuis 1972, l'Ecole Française de Spéléologie a mis sur pied un service de placement :

D'une part, nous regroupons les demandes d'organismes que nous diffusons régulièrement aux brevetés et qualifiés qui ont émis le souhait d'encadrer un centre de vacances et de loisirs - 3 à 4 listes sont diffusées chaque année entre mars et juin. D'autre part nous regroupons ces demandes de cadres dont nous diffusons également sous forme de liste aux organismes demandeurs. Cadres et organismes pouvant ainsi prendre contact réciproquement.

Les frais administratifs relatifs à ce service sont pris en charge par les brevetés demandeurs ( 20 F ) et à la fois par les organismes ( 85 F en 1986 ).

Les indemnités d'encadrement sont variables d'un centre à un autre: Cf recommandations nationales de placement du personnel éducatif de centres de vacances laïques - ex: pour 1985, 96 à 105 F; ou salaires de saisonniers mensuels ( brevet fédéral obligatoire ).

La plupart des centres de vacances et de loisirs demandent une participation active à la vie du centre et non seulement en ce qui concerne la spéléologie, un "encadrement technique" limité dans le temps.

Chaque année, il est demandé à l'Ecole Française de Spéléologie une soixantaine de cadres brevetés ou qualifiés. Le nombre de cadres proposant leurs services est inférieur à celui des demandes ( jusqu'en 1985 où ce nombre commence lui aussi à atteindre la soixantaine )... Il est quelquefois demandé pour la direction des camps spécialisés sur la spéléologie, des brevetés titulaires du B.A.F.D. ( Directeur ) ( il n'y a en France qu'une poignée de cadres EFS titulaires de ce brevet actuellement ).

Nous rappelons que les renseignements concernant le B.A.F.A. peuvent être obtenus dans chaque direction départementale du Temps Libre - Jeunesse et Sports : La formation se fait en 3 volets - un stage théorique de 6 jours, une expérience pratique d'encadrement de centres de vacances et un stage spécialisation de 50 h. Certains stages de spéléologie organisés ou agréés par l'E.F.S. ( stage pédagogiques en particulier ) sont agréés en tant que stage de spécialisation 50 h par le Ministère de tutelle.

SERVICE DE PLACEMENT

Ecole Française de Spéléologie - 28 Quai St Vincent - 69001 LYON



LISTE DES STAGES E.F.S. QUE VOUS AVEZ ENCADRES CETTE ANNEE

dates	type de stage	implantation	Nombre de		organismes (CDS, club, .)	Indemnités
			stagi- -aires	cadres		

RESPONSABILITES TECHNIQUES OU ADMINISTRATIVES EXERCEES CETTE ANNEE :

- Dans votre club, ou à titre individuel F.F.S. :
- Dans votre C.D.S.
- Dans votre Comité Régional :
- Dans le cadre FFS ou dans un commission nationale :
- Dans le cadre de l'E.F.S. :

PUBLICATIONS FAITES PERSONNELLEMENT OU EN COLLABORATION AU COURS DE L'ANNEE

( Revue - Références / Titre / Auteurs ) :

SI VOUS NE PRATIQUEZ PLUS LA SPELEOLOGIE  
SI VOTRE ACTIVITE EST LIMITEE TEMPORAIREMENT  
AYEZ L'AMABILITE DE NOUS LE FAIRE SAVOIR

Fait à . . . . . Le: . . . . .

Signature :

**IMPORTANT :** Ce questionnaire même incomplètement rempli doit nous parvenir par retour de courrier à " E.F.S., 28 Quai St Vincent - 69001 LYON. "

Il nous est d'un complément d'information précieux pour des statistiques d'activité de cadres E.F.S., pour la validation des brevets et la diffusion de circulaires.

( Il rentre ensuite en possession du Coordinateur Régional E.F.S. de votre région ).



			82	83	84	85	86	87	88
ANDRIEUX Rémy	C	moniteur, 73	X	X	(X)	(X)	X	X	X
ARAGON Michel	F	moniteur, 83		X	(X)	(X)	X	X	X
ARCENS Raymond	D	moniteur, 73	X	X					
AUBRIOT Gérard	C	moniteur, 73	X	X					
AUCANT Yves	P	moniteur, 74	X	X	(X)	(X)			
AULANIER Marc	M	moniteur, 80	X	X	X				
AVIOTTE Serge	C	moniteur, 72							
BABY Patrice	F	moniteur, 84			(X)	(X)	X	X	
BAILLY Christian	P	moniteur, 83			(X)	(X)	X	X	
BARBARY Jean-Pierre	C Inst.Stg.85	moniteur, 82		X	(X)	(X)	X		
BARBIER Marc	B	moniteur, 73	X	X	(X)	(X)			
BARIOD Jean	P	moniteur, 73	X	X	(X)	(X)			
BARIVIERA Guy	F	moniteur, 85				(X)	X	X	X
BARRIERE Jean-Paul	C	moniteur, 84				(X)	X	X	X
BARTHAS Patrick	F	moniteur, 82		X	(X)	(X)	X		
BELLE Michel	C	moniteur, 82			(X)	(X)	X	X	
BELONIE André	M	moniteur, 69	X						
BENARD Dominique	E	moniteur, 73	X	X	(X)	(X)	X		
BERATO Patrick	D	moniteur, 78	X						
BERENGER Jean-Marc	D	moniteur, 75			X	(X)	X	X	X
BERNARD Guy	P	moniteur, 76	X	X	X	(X)			
BESSAC Jean-François	A	moniteur, 85				(X)	X	X	X
BILLARD Philippe	B	moniteur, 73	X	X	(X)				
BILLIARD Christian	F	moniteur, 73							
BOILEAU Jérôme	E	moniteur, 84			X	(X)	X	X	
BOILLOT François	C Inst.Stg.85	moniteur, 84				(X)	X	X	X
BONIN Jean-Noël	M	moniteur, 76	X	X	(X)				
BONIFACINO Jacques	D Inst.Stg.83	moniteur, 82		X	X	X	X	X	
BOSSE Claude	C	moniteur, 73	X						
BOSSE Jean-Louis	C	moniteur, 73	X						
BOU Claude	F	moniteur, 64							
BOUE Jean	F	moniteur, 80	X	X	(X)	(X)	X	X	X
BOUCHARD Alain	B	moniteur, 72	X	X	(X)				
BOUGEROLLE Serge	F	moniteur, 76	X	X	(X)	(X)	X	X	
BOUILLON Robert	K	moniteur, 72	X	X					
BOUSCHET Bernard	E	moniteur, 75	X	X	(X)	(X)	X		
BOUSSAGOL Christian	E Inst.Stg.85	moniteur, 83		X	(X)	(X)	X	X	X
BOUTIN Joël	F Inst.Stg.82	moniteur, 76	X	X	(X)	(X)	X		
BOYER Eric	F	moniteur, 76	X	X	(X)	(X)	X		
BOYER Véronique	F	moniteur, 77	X	X	(X)	(X)	X		
BRABANT Guy	C	moniteur, 77	X	X	(X)	(X)	X	X	
*BOURGANEL Jacques	H	moniteur, 73	X	X	(X)				



BRAMOULLE Yves	G	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X	X	
BRESSE Jacques	C	moniteur. 82	X	X	(X)	(X)	X	X	X
BRIGHI Bernard	L	moniteur. 84			(X)	(X)	X	X	X
BROCARD Gérard	P	moniteur. 70	X	X	(X)	(X)			
BRUANT Pierre	G	moniteur. 72	X						
BRUNEL Bernard	E	moniteur. 82		X	X	(X)	X	X	
CARLE Michel	D	moniteur. 67	X	X	X				
CARPO Gilles	A	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)			
CAVAILLES Daniel	E Inst.Stg.85	moniteur. 82	X	X	(X)	(X)	X	X	X
CAZES Gérard	E Inst.Stg.85	moniteur. 84			(X)	(X)	X	X	X
CHAILLOUX Daniel	A	moniteur. 79	X	X	(X)	(X)	X	X	
CHARRIE Alain	F	moniteur. 70	X	X	(X)	(X)	X	X	
CHARVET-BESSON Yvonne	C	moniteur. 73		X	(X)	X	X		
CHAUVIN Jacques	K	moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X	
CHIABERTO Jean-Claude	C	mon.stg. 85							
CHIRON Maurice	C	<u>instruct. 80</u>	X	X					
CHORVOT Gérard	P	moniteur. 73		X	(X)	(X)	X		
CLAIRON Cyriaque	E	moniteur. 83				(X)	X	X	X
CLAUZON Jacques	E	moniteur. 78							
COCHARD Jean-Louis	C Inst.Stg.81	moniteur. 78	X	X	(X)				
COMBE Hervé	C	moniteur. 74	X						
COSTE Alain	D	moniteur. 77	X	X	(X)	(X)	X	X	X
COULON François	P	moniteur. 84				(X)	X	X	X
DEGRILLASSE Jean-Louis	K	moniteur. 77	X	X					
DELANNOY Jean-Jacques	C	moniteur. 78							
DELAS Raoul	F	moniteur. 84			(X)	(X)	X	X	
DELBREIL Denis	C	moniteur. 76	X	X					
DEL FORNO Gérard	F	moniteur. 74	X						
DELPY Jean	D Inst.Stg.80	moniteur 73	X	X					
DENIEL Michel	C	moniteur. 78	X	X	X	(X)	X	X	X
DEUSS Bernard	H	moniteur. 85				(X)	X	X	X
DE VALICOURT Eric	G	moniteur. 73	X	X	(X)	X	X	X	
DOUAT Michel	F	moniteur. 69	X	X	X	(X)			
DODELIN Christian	C	<u>instruct. 80</u>	X	X	(X)	(X)	X	X	X
DOUCHET Vincent	L	mon.stag. 85							
DRILLAT Pierre-André	F	moniteur. 73	X	X	(X)	(X)	X	X	X
DROUIN Philippe	C	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X	X	X
DRUET Yann	J	moniteur. 66	X	X	X				
DUCHE Jean-Marc	F Inst.Stg.83	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X	
DUCHENE Maurice	F	moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X	
DUCLAUX Gérard	C	<u>instruct. 80</u>	X	X	(X)	(X)			
DUHAMEL Marc	E Inst.Stg.85	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X	X
DUREPAIRE Patrick	E	moniteur. 72	X	X					
ECORCE Philippe	H	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	

			82	83	84	85	86	87	88
ESPEJO Juan	C	Inst.Stg.80	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X
ESPINASSE Jean-Claude	C		moniteur. 64						
ETE Philippe	L		<u>instruct. 84</u>	X	X	(X)	(X)	X	X
ETIENNE Pierre	D		moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X
EXCOFFIER Roger	C		moniteur. 70			X	X	X	X
*FULCRAND Serge	E	Inst.Stg.84	moniteur. 74		X	(X)	(X)	X	
FABRE Bernard	F		moniteur. 84			(X)	(X)	X	X
FABRE Marc	E		moniteur. 80	X	X	(X)	(X)	X	X
FAUST Didier	L	Inst.Stg.85	moniteur. 83		X	(X)	(X)	X	X
FERSING Thierry	F		moniteur. 83			(X)	X	X	X
FEVRE Gilles	C		moniteur. 77	X	X	(X)	(X)		
FONTANA Guy	C		moniteur. 77	X	X				
FRACHON Jean-Claude	P		moniteur. 73	X	X	(X)	(X)	X	X
FRANCO Alain	D		moniteur. 83			(X)	(X)	X	X
FROSSARD Jean-Marie	P		moniteur. 69	X	X	(X)	(X)		
*GAMALERI Christian	D		moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X
GAMEZ Patrice	L		moniteur. 72	X	X				
GARIBAL Laure	L	Inst.Stg.83	moniteur. 82		X	X	X	X	X
GARNIER Jean-Jacques	C		moniteur. 70	X	X				
GARNIER Gérard	C		moniteur. 76	X	X	(X)	(X)		
GAY François	H		moniteur. 74	X	X	(X)	(X)		
GEA Patrick	E		moniteur. 76	X	X	(X)	(X)	X	
GERAUD Philippe	F		moniteur. 82		X	X	X	X	X
GODART Jean-François	G	Inst.Stg.85	moniteur. 84			(X)	(X)	X	X
GONZALES Philippe	E		moniteur. 84			X	X	X	X
GRANIER Rémy	C		moniteur. 76	X	X	X			
GROS Gilbert	C		moniteur. 77	X	X				
GRUNEISEN Alain	D		moniteur. 69	X	X				
GUARDIA Jean-Paul	G		moniteur. 76				(X)	X	X
GUDEFIN Jacques	C	Inst.Stg.80	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X
GUERARD Michel	A		moniteur. 67	X	X	(X)	(X)	X	X
GUICHARD Francis	G		moniteur. 72	X	X	(X)	(X)		
GUILLAUMIN Serge	B	Inst.Stg.84	moniteur. 81	X	X	(X)	(X)	X	X
GUILLAUME France	C		moniteur. 79	X	X	(X)			
GUILLEMA N Jean-Louis	A		moniteur. 78	X					
HAFFNER Dominique	C		moniteur. 74	X	X	(X)			
HEIB Gilles	F		<u>instruct. 84</u>	X	X	(X)	(X)	X	X
HERBEPIN André	C		mon.Stg. 85						
HOLVOET Jean-Pierre	A	Inst.Stg.84	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X
HOF Bernard	D		moniteur. 74						
HUGON Bruno	C		moniteur. 78	X	X	(X)			

			82	83	84	85	86	87	88
ISNARD Michel	D	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	X
JACOTTEY Jean-Marie	P	moniteur. 67	X	X	X	X			
JARLAN Philippe	F	moniteur. 84				(X)	X	X	X
JAUZION Georges	F	moniteur. 67							
KERDAFFREC Jacques	G Inst.Stg.85	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X	X
KINDT Pierre	B	moniteur. 73	X	X	(X)	(X)	X	X	
KOOB Alex	F	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	
KRATTINGER Thierry	C Inst.Stg.85	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X	X
LABADIE Patrick	G	moniteur. 84				(X)	X	X	X
LABAT Frédéric	E	moniteur. 84			X	X	X	X	X
LABAT Pierre	E	moniteur. 84				(X)	X	X	X
LACROIX Marceau	E	moniteur. 72	X	X					
LACROTTE Thierry	C	moniteur. 76	X	X					
LAFARGUETTE Alain	F	moniteur. 83		X	(X)	(X)	X	X	X
LAFONT Christian	E	moniteur. 74				X	X	X	X
LALOU Jean-Claude	CH	instruct. 81	X						
LAMIRAUD Jean-Marc	M	moniteur. 74	X	X	X				
LANGUILLE André	D	moniteur. 73	X	X	(X)				
LAPIERRE Guy	C	moniteur. 75	X	X					
LAUGA Jean-Paul	G	moniteur. 79	X	X	(X)	(X)			
LAURENT Roger	C	moniteur. 72							
LE BIHAN Bernard	B	moniteur. 72							
LECLERC Denis	E	moniteur. 77	X	X	X	(X)			
LESAGE Bernard	F	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X	X	
LESAULNIER Patrick	C Inst.Stg.81	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X	
LEVEQUE Philippe	P	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	X
LIMAGNE Rémy	P Inst.Stg.85	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	X
LINGER Gilles	C	moniteur. 71	X	X	(X)				
LIPS Bernard	DZ	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)			
LOBET Christian	A	moniteur. 70							
MANGIN Alain	F	moniteur. 70							
MARCILLOUX Franck	M	mon.Stag. 85							
MARCHAND Thierry	M	moniteur. 85				(X)	X	X	X
MARION Jacques	F	moniteur. 72		X	(X)	(X)	X	X	
MARTINEZ Alain	E	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X		
MARTINEZ Daniel	C	instruct. 84	X	X	(X)	(X)	X	X	
MARTINEZ Gérard	D	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X	X
MATHIEU Alain	F	moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X	X
MATHIOS Philippe	F Inst.Stg.82	moniteur. 77	X	X	(X)	(X)	X	X	
MATTEOLI Alain	D	moniteur. 75	X						

			82	83	84	85	86	87	88
MEREDITH Mike	C	moniteur. 76							
MESTRE Alain	E	moniteur. 69			(X)	(X)	X	X	
MEUNIER Edouard	C	moniteur. 76	X	X	X				
MEYSSONNIER Marcel	C	moniteur. 72	X	X	(X)	(X)	X	X	
MILIAN Bernard	F	moniteur. 84				(X)	X	X	X
MILLET Alain	D	moniteur. 82	X	X	(X)	(X)	X	X	X
MIR Roger	E	moniteur. 70	X	X	(X)	(X)	X		
MOIGNET Philippe	C	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)			
MOLINA Manuel	F	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	
MORENO Christian	F	moniteur. 73	X						
MORIN Gilles	F	moniteur. 80	X	X	X				
MOUDOUD Jean-Luc	C Inst.Stg.85	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X	X	X
MULOT José	K	moniteur. 79	X	X	(X)	(X)	X	X	X
NABOULET Bernard	F Inst.Stg.83	moniteur. 77	X	X	(X)	(X)	X	X	X
OBSTANCIAS Isabelle	E	moniteur. 76	X	X	(X)	(X)			
ODDES Hubert	C	moniteur. 66	X	X					
OLIVIER Bernard	F	moniteur. 73	X	X	(X)				
ORSOLA Jacques	C			X	X	X	X		
PASCAL Georges	F	moniteur. 81	X	X	(X)	(X)	X	X	
PASCAL Yves	D Inst.Stg.83	moniteur. 76	X	X	(X)	(X)	X	X	
PASSALACQUA Guy	D	moniteur. 78	X	X	X	X	X		
PELLISSIER Roland	F	<u>instruct. 82</u>							
PELLEGRIN Paul	D	moniteur. 71			X	(X)	X	X	
PENEZ Daniel	E	moniteur. 71	X	X					
PENEZ Patrick	E	moniteur. 73	X						
PERRIN Denis	P	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X		
PETIT Carmen	F	moniteur. 85				(X)	X	X	
PIART Bernard	F	<u>instruct. 81</u>	X	X	(X)	(X)	X	X	X
PIN Charles	D	moniteur. 72	X	X	X				
PLATIER Gilbert	C	moniteur. 70	X	X					
PLUCHON Patrick	A	moniteur. 85				(X)	X	X	X
POMOT Christian	C Inst.Stg.85	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	
POUGET Michel	H	moniteur. 74	X	X					
PREVOT Daniel	L	moniteur. 71	X	X	(X)	(X)	X		
PROPONET Christian	A	moniteur. 75	X	X	(X)	(X)	X	X	
PROUT Norbert	F Inst.Stg.83	moniteur. 79	X	X	(X)	(X)	X		
PUIG Jean-Marie	C	moniteur. 84				(X)	X	X	X
PUISSANT-PAGANON Ch	C	moniteur. 82		X	(X)	X	X	X	X
QUER Guy	F Inst.Stg.83	moniteur. 79		X	(X)	(X)	X	X	X
RAINAUD Jean-michel	H	moniteur. 67	X						
RASSENEUR Serge	F	moniteur. 74	X	X	(X)				

			82	83	84	85	86	87	88
RATTIER Michel	C Inst.Stg.82	moniteur. 79	X	X	(X)	(X)	X		
REGARD Jean-François	P	moniteur. 72							
REILE Pascal	P	moniteur. 78	X						
REMBADO Robert	D	moniteur. 72	X	X					
RIAS Pierre	C	<u>instruct. 80</u>	X	X	(X)	X	X	X	
RIGAL Christian	F	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	
ROCHE Christian	E	moniteur. 74		X	(X)	(X)	X	X	X
RODET Joel	J	<u>instruct. 84</u>	X	X	(X)	(X)	X	X	X
RODRIGUES Martinho	A Inst.Stg.84	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X	X
ROSSIGNEUX Luc	P	moniteur. 75	X	X	(X)	(X)	X	X	X
ROUILLE Michel	H	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X	X	
ROUSSEAU Patrick	H Inst.Stg.83	moniteur. 74	X	X	(X)	(X)	X	X	
ROUX Michel	C	moniteur. 78	X	X	(X)	(X)	X	X	
ROUZAUD François	F	moniteur. 71							
ROZIER Gérard	B	moniteur. 72	X	X	(X)				
RUSS Robert	D	moniteur. 81	X	X	(X)	(X)	X	X	
SABATIE Jacques	F	moniteur. 73	X	X	(X)	(X)			
SCHALK Patrick	C	moniteur. 79	X						
SCHMITT Claude	P	moniteur. 73	X	X	(X)				
SENTIS Henri-Jacques	C	moniteur. 78	X	X					
SERRET Claude	E	moniteur. 75	X	X	(X)	X			
SOLER Gabriel	F Inst.Stg.85	moniteur. 80			(X)	(X)	X	X	X
SOULIER michel	F	moniteur. 72	X	X	(X)	(X)			
SOUVION Pascal	C	moniteur. 85				(X)	X	X	X
TAGLIANA Paul	E	moniteur. 84				(X)	X	X	X
TENTORINI Yves	C	moniteur. 74	X	X					
TESSIER Franck	D	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	X
THERY Bruno	P Inst.Stg.80	moniteur. 70	X	X	(X)	(X)	X		
TIRARD-COLLET Roland	C	mon.Stg. 83							
VALICH Gérard	C Inst.Stg.82	moniteur. 79	X	X					
VALLET Philippe	L Inst.Stg.85	moniteur. 83			(X)	(X)	X	X	X
VAUDOIS Gilbert	G	moniteur. 70	X						
VAUVILLIER Pierre	H	moniteur. 68	X	X					
VERNUCCIO Serge	D	moniteur. 76	X	X		X	X	X	X
VIDAL Pierre	G	moniteur. 70	X	X					
VIGNEAU Bernard	A Inst.Stg.82	moniteur. 80	X	X	X	X	X		
VIROLLAUD Philippe	G	moniteur. 73	X	X	X	(X)			
WAHL Luc	F	<u>instruct. 83</u>	X	X	(X)	(X)	X	X	
WITTIG Patrice	C	moniteur. 82		X	(X)	(X)	X		

CARTE DE MONITEUR FEDERAL

INFORMATION

A compter de 1986, les MONITEURS nouvellement " sortis " recevront du siège E.F.S. de Lyon, leur carte fédéral de moniteur de spéléologie, ceci après leur premier encadrement ( cf modalités de titularisation ).

Tous les moniteurs antérieurs désirant la recevoir, peuvent en faire la demande au secrétariat E.F.S. en joignant impérativement une photo d'identité et une enveloppe timbrée et pré-adressée.